

# *futuribles*

*analyse et prospective*

## **Agriculture et alimentation**

---

**LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES EN FRANCE**

**LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DE L'HUMANITÉ**

**LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS AGRICOLES**

**La dette  
des États européens**

# futuribles

NUMÉRO 371 • FÉVRIER 2011

- Avenir : espoirs et craintes** 3  
*Hugues de Jouvenel*
- L'évolution de l'alimentation en France** 5  
**Panorama des tendances lourdes**  
*Céline Laisney*
- Les terres cultivables non cultivées dans le monde** 21  
**Des disponibilités suffisantes pour la sécurité alimentaire durable de l'humanité ?**  
*Laurence Roudart*
- Crises alimentaires et marchés agricoles** 33  
*Jean-Paul Jamet*
- Immigration et multiculturalisme** 47  
**À propos du Déni des cultures, d'Hugues Lagrange**  
*Michèle Tribalat*

## FUTURS D'ANTAN

- L'avènement de l'informatique et de la cybernétique** 57  
**Chronique d'une rupture annoncée**  
*Dominique Dubarle*

## TRIBUNE EUROPÉENNE

- La dette, les États membres et l'Europe** 65  
*Jean-François Drevet*

## ACTUALITÉS PROSPECTIVES

- 71  
*Innovation et politiques environnementales / L'espérance de vie aux États-Unis / Vers un parquet européen ? / Commerce intrazone et croissance économique / Logement social : quelles priorités ? / Les régions françaises en 2040 / Les Français et les services publics / L'environnement des entreprises dans le monde.*

## BIBLIOGRAPHIE

- 83  
*J.E. Stiglitz. Le Triomphe de la cupidité / B. Bueno de Mesquita. The Predictioneer's Game / V. Raison. 2033, atlas des futurs du monde / É. Cohen. Penser la crise / C. de Perthuis. Et pour quelques degrés de plus... / H. Rosa. Accélération. Une critique sociale du temps.*

## ABSTRACTS

94

# AVENIR : ESPOIRS ET CRAINTES

*L'éditorial d'Hugues de Jouvenel*

*Si le jour de l'an est traditionnellement le moment où l'on adresse ses vœux à ses amis, je rappelais récemment qu'il ne convenait pas d'en déduire qu'il fallait attendre de la Providence qu'elle se substitue à ce que nous pouvions faire nous-mêmes<sup>1</sup>. Mais cette période de l'année est aussi celle durant laquelle nos contemporains sont régulièrement interrogés sur leurs anticipations vis-à-vis de l'avenir, et les sondages ont été cette année très nombreux. Ils révèlent en substance le pessimisme particulièrement marqué des Européens et, parmi eux, le leadership de la France au hit-parade de la sinistrose.*

*Les résultats de l'enquête réalisée dans 53 pays par BVA pour le journal Le Parisien sont à cet égard particulièrement saisissants<sup>2</sup>. Ils révèlent que le monde est coupé en deux : d'un côté figurent les pays émergents (en Asie, certes, mais aussi en Amérique latine et en Afrique), où la majorité de la population se déclare optimiste ; de l'autre les pays occidentaux, où domine le pessimisme, particulièrement en Europe et plus encore en Europe du Sud.*

*« Notre enquête, écrivent les responsables de BVA, montre que les Français sont les plus pessimistes sur la situation économique de 2011 », à l'opposé des Vietnamiens, qui arrivent en tête des optimistes. Le pessimisme des Français (61 % durant l'automne*

*2010) s'est fortement accru en comparaison des années précédentes. Mais, comme toujours, apparaît un contraste entre leurs anticipations vis-à-vis du contexte général et celles relatives à leurs conditions personnelles. Seulement 37 % d'entre eux craignent que leur situation soit pire que l'an dernier. Ils se situent au même niveau que les Tchèques et les Ukrainiens, en dessous des Serbes (51 %) et des Russes (48 %), mais ils sont nettement plus pessimistes que les Afghans (14 %), les Pakistanais (29 %) et les Irakiens (12 %).*

*Comment interpréter ces résultats ? Les gens ne sont-ils pas d'autant plus optimistes que leur situation est difficile (qu'elle ne peut donc, à leurs yeux, que s'améliorer) et, inversement, d'autant plus pessimistes que leurs conditions de vie, malgré tout, sont demeurées relativement confortables (et ne peuvent donc que se dégrader) ? N'y a-t-il pas au demeurant un hiatus étonnant entre leurs anticipations vis-à-vis de l'évolution du contexte général et celle de leur situation personnelle ?*

*En effet, lorsqu'ils estiment que la situation se dégrade, les Français semblent considérer en pâtir moins que leurs voisins ; au contraire, lorsqu'ils pensent que les choses vont mieux, ils ont le sentiment de ne point en profiter autant que les autres ! Ainsi pourrait-on se demander, de manière*

1. Cf. mon éditorial « Artisans du futur ». *Futuribles*, n° 370, janvier 2011.

2. Sondage BVA pour *Le Parisien*, 3 janvier 2011.

*résolument provocante, s'ils ne sont pas plus heureux quand tout va mal ? Les enquêtes du CRÉDOC<sup>3</sup> sont intéressantes puisqu'elles mettent en évidence l'écart des perceptions concernant l'évolution des conditions de vie en général et celle de chacun en particulier.*

*L'enquête Harris Interactive réalisée pour RTL<sup>4</sup> est également intéressante car elle montre que si 53 % des Français sont optimistes pour l'année 2011, l'optimisme décroît avec l'âge : de 76 % chez les 15-24 ans à 44 % chez les 50 ans ou plus. Le baromètre sur « l'état d'esprit des Français » que réalise l'IFOP depuis 1995 révèle au contraire que, fin 2010, seulement 44 % des Français sont optimistes quant à leur avenir et celui de leurs enfants, un taux en chute de 11 points par rapport à décembre 2009<sup>5</sup>.*

*Il ne m'est hélas pas possible de développer ici en détail les raisons de craindre et d'espérer qui, au-delà de l'ambiance morose que cultivent avec un talent particulier les Français, peuvent expliquer les résultats de ces sondages. Selon le CRÉDOC, plus de huit Français sur dix pensent que la pauvreté et l'exclusion augmenteront (23 points de plus qu'en 2001), près de 50 % d'entre eux considèrent que leur pouvoir d'achat s'est dégradé et que leurs conditions de vie vont se dégrader encore dans les cinq prochaines années, tandis que 73 % d'entre eux pensent que les jeunes d'aujourd'hui auront moins de chances de réussir dans la société de*

*demain que leurs parents... La hantise du chômage et du déclassement n'a jamais peut-être été aussi vive.*

*Ces craintes sont-elles complètement fondées ou excessivement amplifiées par l'ambiance délétère qui règne dans le pays ? Les Français sont bien plus sombres que leurs voisins et le contraste avec les Allemands est particulièrement saisissant : seuls 22 % de ces derniers pensent que 2011 sera une année de difficultés. Les Français sont plus pessimistes, selon BVA, que les Italiens (41 %), les Espagnols (48 %) et les Britanniques (52 %).*

*Que se passe-t-il ? La situation et les perspectives sont-elles aussi dramatiques que les Français l'estiment ? Pourquoi alors ne se révoltent-ils pas davantage ? Est-ce parce qu'ils jugent cette évolution inéluctable et qu'ils n'ont aucun moyen de l'infléchir, ou parce qu'ils pensent que, sur un plan personnel, ils s'en sortiront toujours ? Sont-ils culturellement plus programmés pour se plaindre et se morfondre que pour entreprendre et tenter de changer les choses ? Ou bien ne veulent-ils pas courir le risque de compromettre leur sort personnel en s'engageant dans des actions collectives qu'ils jugent vaines et trop périlleuses ?*

*Il est clair en tout cas qu'au sein de Futuribles, si nous estimons les perspectives sombres, nous sommes convaincus qu'elles ne sont pas inéluctables et qu'il nous incombe à tous de modifier le cours des choses. ■*

3. CRÉDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Enquêtes sur les conditions de vie et les aspirations des Français.

4. « Bilan 2010. Perspectives 2011 ». Enquête Harris Interactive pour RTL (Radio télévision Luxembourg), 30 décembre 2010.

5. « L'état d'esprit des Français ». Sondage réalisé par l'IFOP (Institut français d'opinion publique) pour *Dimanche Ouest France*, 26-27 août 2010.

# L'évolution de l'alimentation en France

PANORAMA DES TENDANCES LOURDES

PAR CÉLINE LAISNEY <sup>1</sup>

*La France est réputée de longue date pour sa gastronomie, qui attire chaque année de nombreux touristes étrangers sur le territoire et dans les restaurants français. Mais en ces temps où les rythmes s'accroissent, où les ménages sont de plus en plus bi-actifs et où les sources de loisirs concrets ou virtuels sont légion, les Français restent-ils attachés à cette gastronomie et continuent-ils de faire preuve de comportements alimentaires spécifiques ?*

*Céline Laisney s'est penchée sur la question et propose, au travers de deux articles (celui-ci et un second à paraître le mois prochain), de faire le point sur les comportements alimentaires des Français. Ce premier article s'attache aux évolutions de ces comportements au cours des dernières décennies ; il permet de cerner la façon dont les Français mangent aujourd'hui et les grandes tendances susceptibles d'influencer leurs comportements alimentaires dans les années à venir. Après avoir montré la baisse (relative) du budget consacré à l'alimentation en France et les changements qualitatifs de la consommation alimentaire, elle rappelle combien subsistent encore des inégalités en la matière (malnutrition, insécurité alimentaire...). Elle souligne aussi la montée en puissance des produits préparés et des repas pris hors domicile, la diversification des lieux d'achats alimentaires, qui témoignent d'une certaine forme de rattrapage des comportements observés dans les pays notamment anglo-saxons. Mais elle montre aussi que le modèle alimentaire français (qui confère une place centrale à la « bonne chère » et à la convivialité qui l'accompagne) résiste et conserve tout son sens. S.D. ■*

---

1. Chargée de mission Veille au Centre d'études et de prospective du ministère français de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire (MAAPRAT). Cet article ne représente pas les positions officielles du MAAPRAT ; il n'engage que son auteur.

Le 16 novembre 2010, la France a vu sa gastronomie inscrite au patrimoine de l'humanité par l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette reconnaissance est évidemment une très bonne nouvelle. À l'instar des sites naturels ou historiques exceptionnels, elle montre que le « repas gastronomique des Français » doit être à la fois valorisé et protégé. D'une manière plus générale, ce fait d'actualité pose une question fondamentale, qui touche aux habitudes alimentaires des Français et aux mutations qu'elles ont subies depuis plusieurs décennies. Les Français mangent-ils aujourd'hui comme ils mangeaient hier ? Et surtout, si cette mutation se poursuit, mangeront-ils demain comme on mange encore aujourd'hui ?

Pour répondre à cette question (nous laissons délibérément de côté les problèmes liés à la production ou la disponibilité des produits, qui relèvent d'une tout autre problématique), on se propose ici d'effectuer un panorama des pratiques alimentaires actuelles des Français et de leur évolution, en se basant sur les données les plus récentes et les études les plus pertinentes. Les données quantitatives sur le sujet, en effet, ne manquent pas (voir ci-contre) : on ne compte plus les sondages d'opinion (régulièrement repris dans la presse), les enquêtes statistiques (INSEE, Agreste, INPES, AFSSA, Crédoc, etc. <sup>2</sup>), les études *marketing* des industries agroalimentaires, souvent de qualité inégale. Les analyses qualitatives sont également riches et éclairantes, qu'il s'agisse, pour ne citer que les plus importants, des travaux Jean-Pierre Poulain <sup>3</sup>, Claude Fischler ou Jean-Pierre Corbeau <sup>4</sup>. Celles-ci nous montrent, entre autres, que l'acte alimentaire, loin de pouvoir être cantonné à une fonction biologique de nutrition, croise en plein des problématiques éthiques, sociales, culturelles, philosophiques, liées en grande partie à nos représentations de l'aliment ou à l'imaginaire de l'alimentation, nous rappelant à juste titre cette vérité fondamentale que, pour l'homme civilisé, une nourriture « bonne à manger » doit être aussi « bonne à penser » <sup>5</sup>.

L'information, on le voit, ne fait donc pas défaut ; mais tous ces éléments, qu'il s'agisse des données brutes ou des données digérées, si l'on peut dire, par l'analyse interprétative, se présentent sous une forme éclatée. L'alimentation en France ressemble aujourd'hui à un puzzle dont on aurait toutes les pièces, mais qui n'auraient pas encore été rassemblées. Cet article se propose justement d'esquisser, à partir des pièces existantes, une physiono-

---

2. INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques (Paris) ; Agreste : institut de statistique du ministère français de l'Agriculture (Paris) ; INPES : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Saint-Denis) ; AFSSA : Agence française de sécurité sanitaire des aliments (fusionnée depuis juillet 2010 avec l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail, dans l'ANSES, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail [Maisons-Alfort]) ; Crédoc : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Paris).

3. POULAIN Jean-Pierre. *Manger aujourd'hui*. Toulouse : éd. Privat, 2001, 236 p.

4. POULAIN Jean-Pierre, CORBEAU Jean-Pierre. *Penser l'alimentation. Entre imaginaire et rationalité*. Toulouse : éd. Privat, 2002, 206 p.

5. FISCHLER Claude. *L'Homnivore*. Paris : Odile Jacob, 2001, 448 p.

## L'ALIMENTATION DES FRANÇAIS : LES DONNÉES DISPONIBLES

Les données disponibles sur l'alimentation des Français sont de natures très différentes. Certaines portent sur les perceptions et représentations de l'alimentation, d'autres sur les comportements eux-mêmes mais sur la base de déclarations qui peuvent être assez différentes de la réalité, les réponses faisant l'objet de déformations liées à la mémoire et aux biais cognitifs. D'autres encore portent sur les pratiques « reconstruites » grâce à une grille passant en revue une série d'indicateurs (carnets alimentaires). Enfin, les pratiques peuvent être « objectivées » à travers les traces qu'elles laissent — disponibilité de produits alimentaires à l'échelle d'un pays, établies par la l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ventes de la grande distribution, etc.

L'enquête Budget de famille 2006 a été réalisée dans la continuité des enquêtes Budget menées par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) à un rythme quinquennal depuis 1979. Cette enquête apporte des informations uniques sur la consommation des ménages, et plus précisément sur les dépenses (et non les quantités).

Les pratiques alimentaires, comme les rythmes des repas et le temps qui leur est consacré, sont quant à elles appréhendées au travers des enquêtes Emploi du temps de l'INSEE (1986 et 1999).

Les bilans d'approvisionnement calculés par le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, basés sur l'estimation des quantités produites sur le territoire national, ainsi que sur le solde du commerce extérieur, fournissent une estimation des quantités apparemment consommées par personne et par an. Ces données servent à observer l'évo-

lution globale au cours du temps de l'utilisation des produits agricoles de base, et permettent d'opérer des comparaisons entre États membres de l'Union européenne.

Le Baromètre de perception de l'alimentation du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie), comme son nom l'indique, analyse les principaux changements concernant les perceptions alimentaires des Français et leur opinion face à l'alimentation. Il est réalisé tous les ans depuis 2006.

Le Baromètre santé-nutrition de l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé) a pour but de mesurer les connaissances et comportements vis-à-vis des recommandations du PNNS (Programme national nutrition santé). L'enquête a lieu tous les six ans depuis 1996.

L'enquête individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA), de l'AFSSA (Agence française de sécurité sanitaire des aliments), se base sur un relevé des consommations (carnet alimentaire) sur sept jours. Les deux vagues, en 1998-1999 et 2006-2007, permettent d'observer les évolutions assez finement.

La méthode du carnet est également utilisée par le Crédoc pour l'enquête CCAF (Comportement et consommation alimentaire en France) qui a lieu tous les trois ans depuis 2004.

La toute récente étude NutriNet-Santé vise à mesurer de façon précise le lien pouvant exister entre les comportements alimentaires et différents déterminants (activité physique, corpulence, tabagisme, antécédents familiaux, facteurs sociaux, économiques, culturels et sensoriels). Tous les Français peuvent s'inscrire sur un site Internet et remplir un questionnaire mensuel. L'objectif est d'atteindre une cohorte de 500 000 inscrits qui seront suivis pen-

dant cinq ans, ce qui permettra de constituer une des plus grandes bases de données épidémiologiques mondiales. Son financement est assuré par plusieurs partenaires dont le ministère français de la Santé, l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) et l'INPES.

Côté secteur privé, le panel Kantar Worldpanel (ex-TNS-Secodip) existe depuis 1990. Il se compose de 20 000 foyers représentatifs de la population française et mesure les achats des ménages dans l'ensemble des circuits de

distribution. Les évolutions en volume et valeur sont calculées par rapport aux périodes de l'année précédente. C'est le panel de consommateurs de référence pour les acteurs économiques de la grande consommation.

Le secteur de l'industrie agroalimentaire et celui de la distribution sont en outre grands commanditaires d'enquêtes. Cependant, celles-ci sont le plus souvent confidentielles et demeurent très segmentées selon les marchés.

C.I.

mie générale de la consommation alimentaire des Français, et cela en se servant des outils de la prospective. Cette reconstruction s'effectuera en deux volets : dans un premier temps, on s'attachera à identifier les tendances lourdes, les évolutions structurelles, observables sur une longue période et soumises à une forte inertie. On s'efforcera ensuite, dans un deuxième temps<sup>6</sup>, de pointer les tendances émergentes, les signaux faibles, en étant attentif aux ruptures et bifurcations possibles. Ces tendances lourdes et émergentes seront autant que possible accompagnées d'exemples européens, afin de mieux mettre en évidence les spécificités éventuelles de la France.

Disons-le d'emblée, cette étude ne vise pas à développer une thèse sur l'alimentation, à faire prévaloir une tendance ni à faire le pari d'un modèle dominant sur un autre (du type : « la consommation sera écologique ou ne sera pas » ; « la science est l'avenir de l'alimentation », « vers un ordre agro-industriel », etc.). Plusieurs scénarios ont déjà été imaginés sur ces alternatives, que ce soit ceux de Pierre Feillet de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA)<sup>7</sup> ou ceux élaborés par la chambre régionale d'agriculture de Normandie<sup>8</sup>, pour ne citer que ceux-là.

Elle vise au contraire — c'est l'hypothèse que nous avançons — à montrer que nous allons vers un éclatement des modèles, une « polyalimentation » où, comme nous le verrons notamment lors de l'examen des tendances émergentes, les pratiques les plus opposées, parfois même les plus contradictoires (industrielles, éco-labellisées, médicales, éthiques, gastronomiques,

<sup>6</sup> Dans un second article, à paraître le mois prochain dans *Futuribles*.

<sup>7</sup> FEILLET Pierre. *La Nourriture des Français. De la maîtrise du feu... aux années 2030*. Paris : Quæ éditions, 2007, 248 p.

<sup>8</sup> HIRSCHLER Jean. « Que mangeront les Français en 2020 ? Les enseignements d'une étude prospective régionale ». *Futuribles*, n° 348, janvier 2009, pp. 29-45

etc.) coexistent, réfractant ainsi une société elle-même de moins en moins homogène, de plus en plus composite.

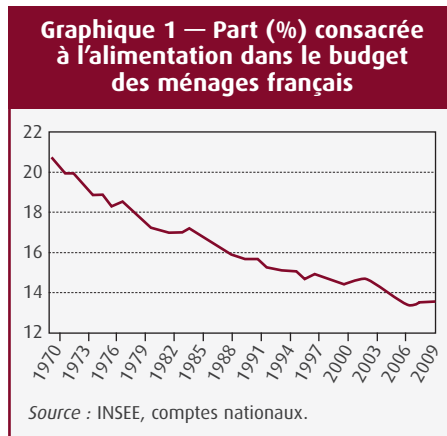
## Un budget alimentaire en baisse relative et un panier dont la composition change

La première question à se poser est sans doute celle de la place qu'occupe l'alimentation aux yeux des Français, au moins du point de vue économique. La réponse à cette question est ambiguë. D'un côté, les Français dépensent toujours plus pour se nourrir : la dépense alimentaire à domicile par habitant n'a cessé de progresser, passant de 1 470 euros par an en 1960 à 2 640 euros en 2007 (en euros constants de 2007). Mais de l'autre côté, cette hausse est plus faible que pour les autres postes de consommation <sup>9</sup>. Par conséquent, la part de l'alimentation dans le budget des ménages diminue régulièrement. Elle atteint 13,6 % en 2009 <sup>10</sup> (graphique 1).

Cette érosion s'explique en partie par le fait que l'alimentation fait de plus en plus l'objet d'arbitrages défavorables, au profit des loisirs et des produits issus des technologies de l'information et de la communication. On parle également de phénomène de saturation, les besoins physiques en nourriture étant naturellement limités. Dans ce contexte, la (faible) croissance des dépenses alimentaires est aujourd'hui essentiellement due à des phénomènes de transferts en faveur de produits de meilleure qualité, plus élaborés et diversifiés (voir plus loin).

Cependant, en Europe, les Français restent ceux qui dépensent le plus pour leur alimentation, seulement dépassés par les pays à plus hauts revenus comme la Suisse, l'Islande et le Luxembourg <sup>11</sup>.

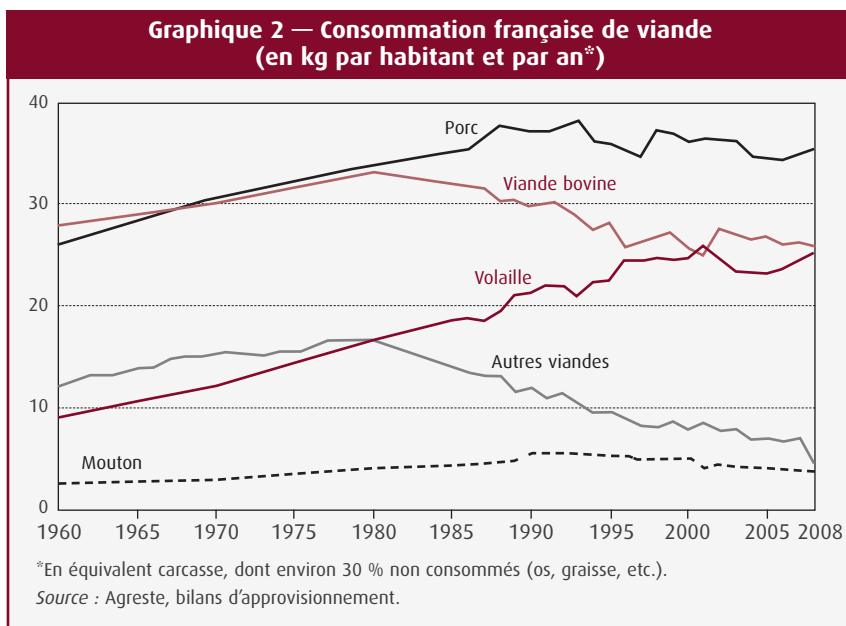
Deuxième question très basique : les Français mangent-ils la même chose qu'il y a 50 ans ? Force est de constater que la composition du panier



9. Voir CONSALES Georges, FESSEAU Maryse et PASSERON Vladimir. « La consommation des ménages depuis 50 ans ». Dossier INSEE en ligne sur le site Internet [www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ref/CONSO09c.PDF](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ref/CONSO09c.PDF).

10. Plus précisément, 12,5 % pour les produits alimentaires, et 2,9 % pour les boissons alcoolisées et le tabac (INSEE, comptes nationaux).

11. Dépenses annuelles moyennes par personne pour les produits alimentaires, hors boissons alcoolisées et restauration hors foyer. Voir EUROSTAT. *Consumers in Europe*. Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2009, 383 p.



moyen de la ménagère a bien changé<sup>12</sup>. Ainsi, entre 1970 et 2008, la consommation moyenne de pain est passée de 80 à 50 kilogrammes (kg) par personne et par an, et celle de pommes de terre de 95 à 68 kg. Dans le même temps, la consommation de fruits et légumes frais, partant de 70 kg, a atteint 86 kg. En viande, le bœuf a régressé au profit du porc et de la volaille, et, dans une moindre mesure, des œufs et des poissons.

Côté boissons, les Français ne boivent plus que 51 litres de lait frais (contre 95 litres en 1970), mais avalent près de 22 kg de yaourts (contre seulement 8 kg en 1970). La plus forte progression, tous produits confondus, est celle des eaux minérales et de source, qui a bondi de 40 litres par an à plus de 150 litres sur cette même période. En revanche, la consommation de vins courants s'est effondrée (de 96 à 22 litres), tandis que celle de vins AOC (d'appellation d'origine contrôlée) augmentait (de 8 à 22 litres) pour représenter aujourd'hui la moitié de la consommation totale de vin (qui dans l'ensemble a nettement diminué). Le vin ne figure plus systématiquement sur les tables françaises : un quart des Français seulement en consomment de façon régulière (soit au moins deux à trois fois par semaine). En quelques décennies, il est passé du statut de produit de nécessité à celui de produit plaisir, ce qui explique que les Français soient aussi plus exigeants et que 80 % d'entre eux recherchent aujourd'hui des vins de meilleure qualité<sup>13</sup>.

12. Consommation à domicile, selon l'INSEE, site Internet [www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEFO5111](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEFO5111).

13. Cf. l'Observatoire des Français et du vin d'Ipsos.

## LES DÉTERMINANTS DES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES, EXPERTISE COLLECTIVE

Quels sont les déterminants des comportements alimentaires ? Cette question est cruciale pour les politiques publiques, c'est pourquoi le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Pêche a commandé à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) une expertise scientifique collective (ESCo) sur ce sujet. Celle-ci a été réalisée sous la direction de Patrick Étievant, chef du département Alimentation humaine à l'INRA, et rendue publique en juin 2010. Une vingtaine d'experts français de divers organismes (INRA, Centre national de la recherche scientifique, Institut Pasteur de Lille, etc.) a analysé près de 5 000 publications scientifiques pour en dégager un certain nombre de constats. Il en ressort que s'il existe des corrélations entre les pratiques alimentaires et la santé, il est cependant difficile d'établir des liens entre l'évolution de ces pratiques et l'apparition de certaines maladies telles que le cancer et les maladies cardiovasculaires. En revanche, les liens sont plus clairement établis avec l'obésité.

Les mécanismes physiologiques de régulation de la prise alimentaire (faim, satiété) sont influencés par l'environnement (le fait de manger devant la télévision ou dans le bruit, par exemple) ainsi que par les normes sociales et représentations. Les préférences alimentaires s'acquièrent jeune et sont difficiles à changer par la suite.

L'offre (qualité des produits, prix, disponibilité) a un effet sur les comportements, de même que le *packaging* et la publicité, ce qui bat en brèche l'image d'un consommateur souverain, entièrement libre de ses choix.

L'ESCo en tire des conclusions sur l'efficacité des interventions et politiques publiques. Ainsi, les interventions portant sur l'environnement social ou jouant sur la composition des produits (teneur en sucre, sel et gras) et sur leur accessibilité (corbeilles de fruits vs. distributeurs de *snacks*) donnent des résultats probants.

C.L.

Source : ÉTIEVANT Patrick (sous la dir. de). *Les Comportements alimentaires. Quels en sont les déterminants ? Quelles actions, pour quels effets ? Expertise collective, synthèse du rapport.* Paris : INRA, 2010, 64 p.

Les habitudes alimentaires restent marquées par des spécificités régionales<sup>14</sup>. Ainsi, une démarcation Nord-Sud peut être établie en ce qui concerne les matières grasses (davantage de beurre et de margarine au nord ; d'huile au sud). Le Nord consomme plus de pommes de terre, ainsi que de pâtisseries et viennoiseries, et de café ; le Sud, plus de soupes, de légumes et de thé. Les spécificités Est-Ouest concernent le niveau de transformation des aliments : l'Ouest se caractérise par des consommations plus élevées de produits pas ou peu transformés et par une consommation globale plus importante.

De la même façon, des différences importantes s'observent entre pays européens. L'étude EPIC (*European Prospective Investigation into Cancer and nutrition*) distingue l'alimentation des Grecs et des Italiens, qui se caractérise par

14. Cf. INCA 2 (enquête individuelle nationale des consommations alimentaires de l'AFSSA, 2006-2007).

des consommations élevées de fruits et légumes, de celle des Néerlandais et Allemands, qui consomment beaucoup de pommes de terre et de viande. Comme souvent, les Français se situent dans une position intermédiaire. Avec 87,8 kg.ec<sup>15</sup> par personne et par an en 2009, ils sont au huitième rang européen pour la consommation de viande, mais au premier pour ce qui concerne la viande bovine : 25,4 kg.ec, contre une moyenne européenne de 15 kg.ec<sup>16</sup>. Les Français sont également les premiers consommateurs de beurre en Europe, et les deuxièmes pour le vin<sup>17</sup> et le fromage.

## **Les inégalités alimentaires subsistent**

Au-delà des différences régionales, les différences sociales en matière d'alimentation restent vivaces. Les sociologues, à commencer par Pierre Bourdieu<sup>18</sup>, ont montré comment les habitudes alimentaires, comme d'autres pratiques sociales, constituaient des signes d'appartenance sociale. Malgré l'essor de la consommation de masse et la démocratisation de la plupart des produits alimentaires, les différences sociales persistent. Elles se lisent dans le poids de l'alimentation dans le budget des ménages, dans les produits consommés ou, de manière plus récente, dans les circuits de distribution fréquentés.

Ainsi, l'alimentation pèse plus lourd dans le budget des ménages les moins aisés, ce qui les rend plus sensibles aux hausses de prix. En effet, la part du budget consacrée à l'alimentation (aliments et boissons non alcoolisées hors restauration) des cadres était, en 2006, de 12,4 %, tandis que celle des ouvriers s'élevait à 16 %<sup>19</sup>. Elle atteint 50 % pour les ménages les plus pauvres.

Par ailleurs, les produits consommés diffèrent selon les groupes sociaux : les plus aisés consomment davantage de produits transformés ou plus coûteux (produits de la mer, fruits, légumes), tandis que les plus modestes achètent des produits bon marché (œufs, volailles) et consomment des denrées transformées contenant des ingrédients peu coûteux (sucres, céréales, pommes de terre, huiles végétales). On passe ainsi des inégalités alimentaires aux inégalités nutritionnelles : les produits les plus recommandés par les nutritionnistes, ceux qui figurent dans les objectifs du Plan national nutrition santé (PNNS), fonctionnent comme des marqueurs sociaux, les ménages à faibles revenus n'en consommant pas assez par rapport aux recommandations nutritionnelles. De fait, les chercheurs de l'INRA et de l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) ont montré qu'à moins de 3,50 euros par jour, il était très difficile de construire une

---

15. Kilogrammes équivalent carcasse.

16. FRANCE AGRIMER. *La Consommation française de viandes. Évolutions depuis 40 ans et dernières tendances*. Montreuil : France AgriMer (coll. Les synthèses de France AgriMer), 2010, 8 p.

17. Derrière le Luxembourg où vont s'approvisionner en alcool détaxé les frontaliers.

18. BOURDIEU Pierre. *La Distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : éd. de Minuit, 1979, 672 p.

19. INSEE. Enquête Budget de famille 2006.

## LA MESURE DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AUX ÉTATS-UNIS

Dans plusieurs pays tels que les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande ou encore l'Australie, la prévalence de l'insécurité alimentaire est mesurée régulièrement et avec davantage de précision qu'en France. Le ministère de l'Agriculture des États-Unis collecte ainsi des données annuelles sur le sujet depuis 1995. Les données sont détaillées par tranches d'âge, sexe, région, origine ethnique, etc., ce qui permet de mieux

comprendre le phénomène et de dégager des tendances d'évolution. Ainsi, en 2008, 14,6 % des foyers américains, soit 17 millions de personnes, étaient en état d'insécurité alimentaire, dont un tiers en état d'insécurité alimentaire sévère<sup>1</sup>. Cette proportion est en forte augmentation, de même que le nombre de bénéficiaires de bons alimentaires.

C.L.

1. NORD Mark, ANDREWS Margaret, CARLSON Steven. *Household Food Security in the United States, 2008*. Washington, D.C. : U.S. Department of Agriculture, *Economic Research Report* n° 83, novembre 2009. Notons que la méthodologie utilisée étant très différente de celle de l'INPES, il n'est pas possible de comparer les chiffres français et américains.

alimentation équilibrée<sup>20</sup>. Mais le manque de moyens financiers n'est pas la seule explication, il convient de prendre en compte également les représentations en matière d'alimentation. Car si, pour les catégories aisées, bien nourrir son enfant revient à lui proposer des produits jugés sains, en revanche, pour les catégories modestes, l'important est d'offrir une abondance d'aliments nourrissants<sup>21</sup>.

En effet, contrairement à ce que l'on pourrait croire, dans un pays au système de protection sociale aussi développé que la France, la faim n'a pas été éradiquée : selon le baromètre de l'INPES, en 2008, 2,5 % des Français âgés de 25 à 75 ans déclarent ne pas avoir assez à manger « souvent » ou « parfois ». De même, d'après une enquête du Crédoc<sup>22</sup>, 5 % des personnes interrogées fin 2008 déclaraient avoir passé au moins une journée sans prendre un repas complet par manque d'argent au cours des deux dernières semaines, cette proportion atteignant 15 % chez les ménages pauvres.

Par ailleurs, près de 40 % des sondés par l'INPES disent avoir assez à manger, mais pas toujours les aliments qu'ils souhaiteraient. Ils sont dans un état d'insécurité alimentaire non plus quantitative mais qualitative avec, là encore, des conséquences néfastes sur leur santé.

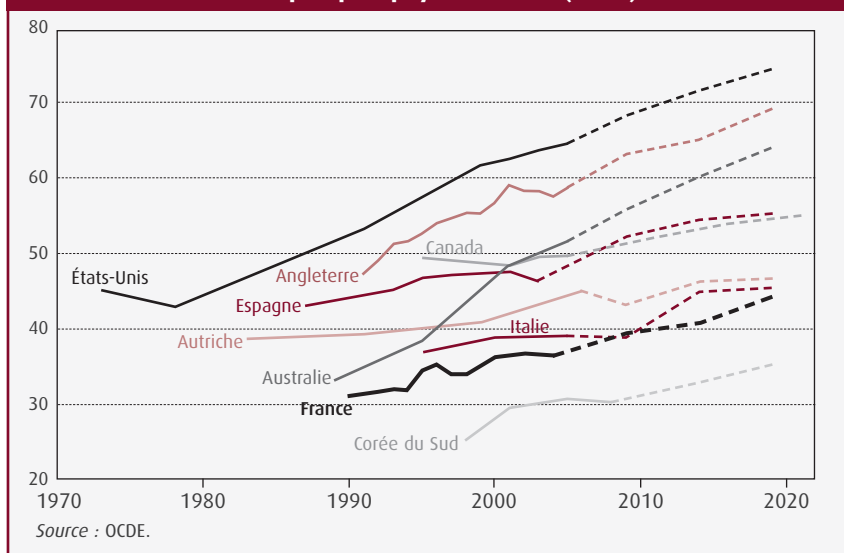
Enfin, il faut rappeler que plus de deux millions de personnes recourent à l'aide alimentaire de façon passagère ou plus durable, et que celle-ci a connu une forte croissance depuis quelques années.

20. Travaux de l'équipe mixte INSERM / INRA de l'épidémiologiste Nicole Darmon.

21. RÉGNIER Faustine, MASULLO Ana. « Obésité, goûts et consommation. Intégration des normes d'alimentation et appartenance sociale ». *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 4, 2009, pp. 747-773.

22. ANGOTTI Matthieu, DENIZEAU Mirr dyn, OLM Christine. *Les Conséquences de la crise auprès des ménages et plus particulièrement des plus pauvres*. Paris : Crédoc, décembre 2008, 52 p.

**Graphique 3 — Taux de surpoids passés et projections futures dans quelques pays de l'OCDE (en %)**



Ces inégalités alimentaires ont des effets sur le poids et la santé des personnes : l'obésité concerne ainsi deux fois plus les ouvriers (14 %) que les cadres (7 %), et cette tendance se renforce <sup>23</sup>.

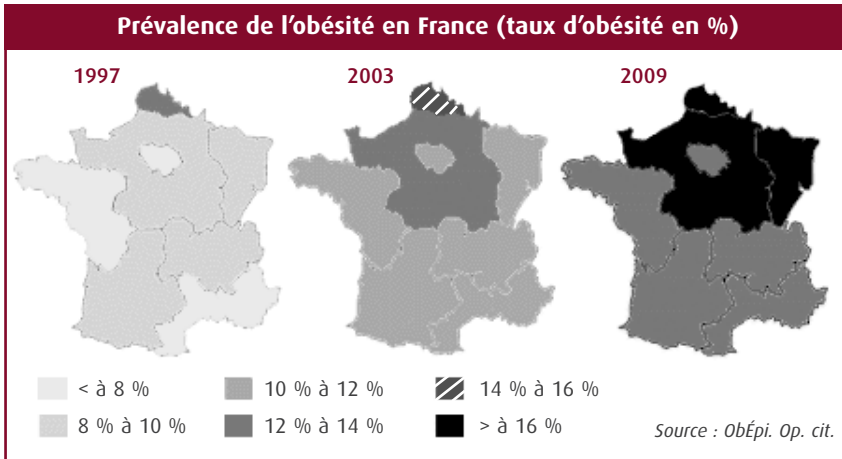
En moyenne, le taux d'obésité en France est parmi les plus bas de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), mais il progresse de façon régulière et touche, en 2009, 14,5 % des Français, contre 8,5 % en 1997. L'augmentation est régulière, à un taux d'environ 0,5 % par an, ce qui est le niveau moyen des taux d'accroissement observés chez les voisins de la France (0,9 % au Royaume-Uni). La prévalence du surpoids est relativement stable (32 % en 2009), mais entre 1997 et 2009, le poids moyen des Français a augmenté de trois kilogrammes.

Les projections de l'OCDE <sup>24</sup> montrent que si les tendances actuelles se poursuivent, les taux de surpoids (y compris obésité) augmenteront encore dans les 10 prochaines années (graphique 3).

Là encore, d'importantes disparités régionales demeurent : la prévalence de l'obésité varie du sud au nord, de 11,5 % dans la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur à 20,5 % dans le Nord-Pas-de-Calais, et d'est en ouest, de 17,8 % en Alsace à 12,2 % en Bretagne.

23. Source : ObÉpi. *Enquête épidémiologique nationale sur le surpoids et l'obésité*. Neuilly-sur-Seine : Roche, 2006 et 2009. Un individu est considéré en surpoids quand son IMC (indice de masse corporelle) est compris entre 25 et 30 kg/m<sup>2</sup>, et obèse si son IMC est égal ou supérieur à 30 kg/m<sup>2</sup>.

24. OCDE. *Obesity and the Economics of Prevention: Fit not Fat*. Paris : OCDE, 2010, 270 p.



La prévalence de l'obésité est plus élevée chez les femmes et elle concerne maintenant de plus en plus de jeunes adultes : on devient obèse de plus en plus tôt. Elle augmente cependant avec l'âge, avec un pic atteint aux alentours de 20 % dans la tranche 55-64 ans.

En revanche, le taux d'obésité est relativement faible chez les enfants et n'a pas augmenté durant les 20 dernières années. La proportion d'enfants de cinq à six ans en surpoids aurait même reculé, selon une récente étude du ministère de la Santé, passant de 14,4 % en 1999 à 12,1 % en 2006 <sup>25</sup>.

## ***De plus en plus de produits transformés et de repas pris à l'extérieur***

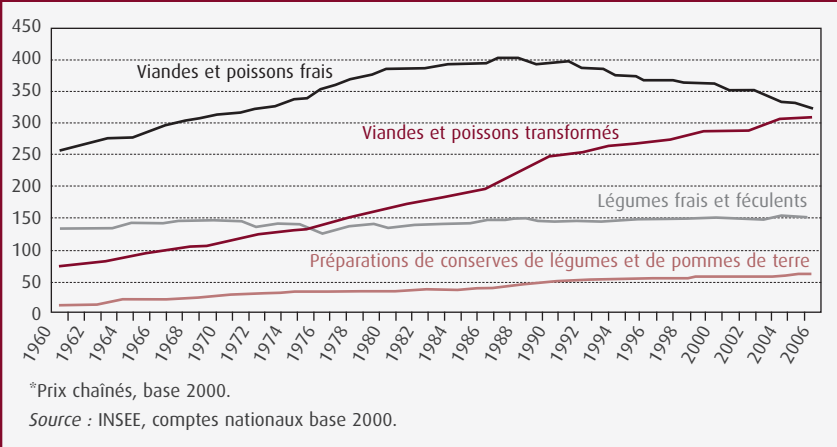
On le sait, les évolutions des modes de vie et notamment la bi-activité des couples, l'allongement des temps de transport et de loisirs, se sont traduits par une baisse du temps passé aux fourneaux. D'où le succès des aliments déjà préparés ou épluchés, des surgelés et autres plats préparés dont la part dans l'ensemble des dépenses alimentaires (hors desserts) a plus que doublé en 45 ans pour atteindre 41 % en 2006 <sup>26</sup>. À titre d'exemple, la consommation de poissons et produits de la mer préparés a été multipliée par cinq entre 1960 et 2000, celle de conserves de légumes et pommes de terre préparés par quatre.

Corollaire de cette évolution, les Français mangent de plus en plus à l'extérieur. La part des dépenses de la RHF (restauration hors foyer) dans le

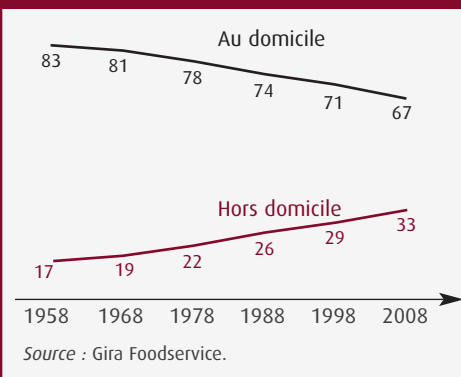
25. GUIGNON Nathalie, COLLET Marc, GONZALEZ Lucie. « La santé des enfants en grande section de maternelle en 2005-2006 ». *Études et résultats*, n° 737, septembre 2010, DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques).

26. BESSON Danielle. « Le repas depuis 45 ans : moins de produits frais, plus de plats préparés ». *INSEE Première*, n° 1208, septembre 2008.

**Graphique 4 — Dépenses de consommation en repas hors desserts, par habitant (en volume, en euros 2000\*)**



**Graphique 5 — Répartition domicile / hors-domicile du budget alimentaire des ménages (en %)**



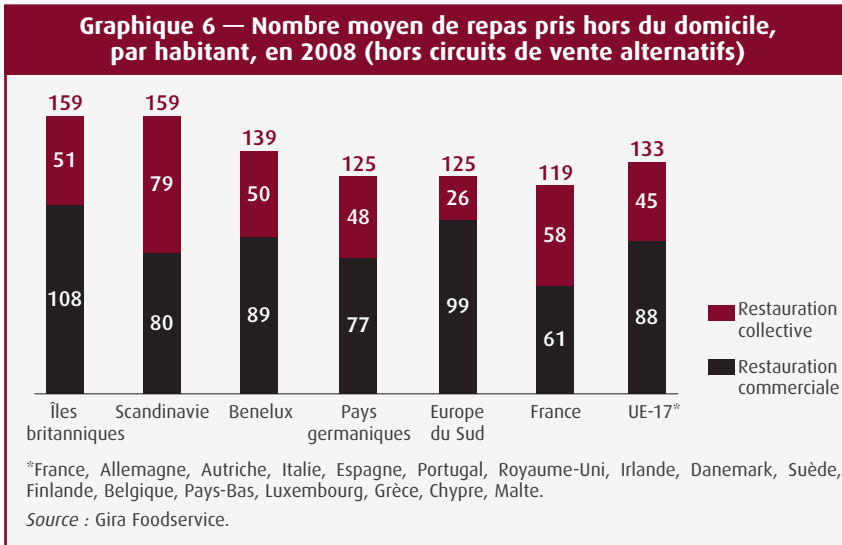
budget alimentation des ménages est ainsi passée de 11 % à plus de 20 % au cours des 10 dernières années <sup>27</sup>. Si la restauration ne représentait qu'un repas sur vingt en 1958, elle atteint près de cinq repas sur vingt en 2008, avec une accélération durant les 30 dernières années. Environ 40 % de ces repas hors foyer sont servis par la restauration collective (cantines scolaires, restaurants d'entreprise, hôpitaux, prisons), 43 % par la restauration commerciale et le reste par les commerces alimentaires qui proposent une restaura-

tion nomade (boulangeries, stations-service, ventes de pizzas ambulantes, etc.) <sup>28</sup>. On assiste à un véritable transfert de consommation du domicile vers le hors-domicile (graphique 5).

Par rapport aux autres pays européens, que ce soit du Nord ou du Sud, la France est en retrait pour ce qui concerne la restauration hors foyer, sauf pour la restauration collective, où elle arrive après les pays scandinaves qui

27. INSEE. Enquête Budget de famille.

28. Selon Gira Foodservice.



ont également des politiques sociales particulièrement développées (graphique 6). Ce « retard » laisse penser que le secteur de la restauration commerciale dispose encore de réserves de croissance.

On mange également de plus en plus vite et l'image du Français qui passe deux heures à table le midi est de moins en moins juste. En effet, selon une étude du cabinet Gira Foodservice, le temps accordé au déjeuner pris à l'extérieur est à présent, en moyenne, de 30 minutes et il diminue d'une minute par an. En 2008, près d'un tiers des personnes interrogées par ce spécialiste de la restauration voulaient passer « le moins de temps possible à déjeuner », une proportion qui a doublé en 10 ans. Les repas au restaurant se sont simplifiés et ne respectent plus forcément la trilogie classique entrée / plat / dessert. On prend aussi des repas de moins en moins chers : de 1978 à 2008, le prix moyen d'un repas est passé de 17 euros à 10,50 euros, en euros constants, ceci reflétant le passage d'une restauration traditionnelle à la restauration rapide.

## Les lieux d'achat se diversifient

Si 70 % des dépenses alimentaires se font dans les grandes surfaces d'alimentation, les types de lieux d'achats (supermarché, hypermarché, épicerie ou supérette, commerces spécialisés, magasin de surgelés, *hard discount*, marché) se multiplient, et les consommateurs sont de moins en moins fidèles, allant plutôt de l'un à l'autre. En 2003, chaque ménage fréquentait en moyenne 4,6 circuits de distribution, contre 3,4 en 1988.

Les magasins de *hard discount* ont connu une importante progression. Leur part de marché atteint 14 % en France, au détriment de celle des super-

marchés, lesquels investissent à leur tour le créneau (gamme « Carrefour discount », par exemple). Cette part est beaucoup plus élevée dans de nombreux pays européens (de 30 % à 50 % en Norvège, Allemagne, Belgique, Danemark...) <sup>29</sup>, ce qui fait dire à certains analystes qu'elle pourrait atteindre, en France, 20 % à 25 % en 2020 <sup>30</sup>. Le *hard discount* concerne surtout les ménages les plus modestes, qui y réalisent plus de 20 % de leurs achats, alors que les plus aisés y dépensent seulement 5 % de leur budget alimentaire. À l'inverse, ces derniers se fournissent plus fréquemment auprès des commerces de détail (18 % de leurs achats) et des marchés (9 %), voire directement auprès des producteurs <sup>31</sup>.

En revanche, la vente de produits alimentaires par Internet (VPAI) ne décolle pas. L'ensemble des cybermarchés pèse en moyenne à peine plus lourd qu'un gros hypermarché de région parisienne. À peine 4 % des Français ont déjà acheté des produits alimentaires sur Internet. Les questions de sécurité de paiement et de coûts de livraison sont évoquées parmi les obstacles à l'essor de la VPAI, mais l'importance de la dimension « socialisation » des courses alimentaires n'est pas non plus à sous-estimer <sup>32</sup>.

## Le modèle français résiste <sup>33</sup>

Malgré les transformations intervenues ces 50 dernières années dans la façon de faire les courses ou de cuisiner, dans le choix des produits consommés et du lieu de consommation, les observateurs s'accordent pour dire que le modèle français n'est pas (encore ?) menacé.

Or, la France est encore éloignée du modèle alimentaire anglo-saxon que l'on peut résumer par la formule « n'importe quoi, n'importe quand, n'importe comment, et souvent seul » : de façon très stable depuis 1988, encore 8 ménages sur 10 mangent le même menu au dîner. De même, 57 % des Français sont occupés à manger à 12h30 contre 38 % des Belges, 20 % des Allemands, 14 % des Britanniques. La consommation hors repas est deux fois moins importante en France qu'aux États-Unis (10 % des apports énergétiques d'une journée contre 22 %).

---

29. Voir FERRONNIÈRE Georges, MONARD Sébastien. « Nouvelle année record pour le *hard discount* ? » Document Nielsen, 2009.

30. RECOURS Fanette, HEBEL Pascale, GAINIER Catherine. « Exercice d'anticipation des comportements alimentaires des Français. Modèle Âge-période-cohorte ». *Cahier de recherche du Crédoc*, n° 222, décembre 2005, 130 p.

31. BELLAMY Vanessa, LÉVEILLÉ Laurent. « Consommation des ménages. Quels lieux d'achat pour quels produits ? » *INSEE Première*, n° 1165, novembre 2007.

32. RANVIER Martial, SURY Rodolphe. « La vente de produits alimentaires sur Internet : un état des lieux en 2009 ». *Cahier de recherche du Crédoc*, n° 262, décembre 2009, 112 p.

33. MATHÉ Thierry, TAVOULARIS Gabriel, PILORIN Thomas. « La gastronomie s'inscrit dans la continuité du modèle alimentaire français ». *Cahier de recherche du Crédoc*, n° 267, décembre 2009, 106 p.

### LES CARACTÉRISTIQUES DU MODÈLE FRANÇAIS

- ▶ Trois repas principaux par jour, et des repas pris à des heures relativement fixes et communes à tous.
- ▶ Un temps de préparation et une durée des repas relativement élevés.
- ▶ Un repas structuré par deux ou trois composantes prises dans l'ordre.
- ▶ Une grande importance accordée au goût des aliments.
- ▶ Un savoir-faire transmis par l'expérience.

Source : Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

De plus, la convivialité joue toujours un rôle important dans le modèle alimentaire français : pour 67 % des ménages, le fait de se retrouver ensemble est l'élément le plus important lors du dîner à domicile. L'équipe internationale dirigée par Claude Fischler et Estelle Masson a travaillé sur la question des différences culturelles et mis en évidence que les Français se reconnaissaient plus dans les portraits du « mangeur convivial » et du « gourmand gourmet », contrairement aux Britanniques et aux Américains qui penchent pour leur part du côté du « mangeur rationnel »<sup>34</sup>.

La dimension fonctionnelle de l'alimentation, qui caractérise en effet d'autres pays développés, ne semble pas avoir d'écho en France où l'idéal reste celui du repas gastronomique, même au quotidien (selon le Crédoc, le repas quotidien serait une variante du repas gastronomique adaptée aux nécessités du quotidien). La gastronomie n'est pas réservée à une élite : les Français conçoivent le repas gastronomique en premier lieu comme « une culture dont tous les Français sont porteurs » (84 %), ensuite seulement comme « une affaire de grand chef » (69 %).

Ainsi l'article premier du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (voir encadré page suivante) mentionne que « la politique de l'alimentation est définie par le gouvernement dans un programme national pour l'alimentation préparé et mis en œuvre par le ministre chargé de l'alimentation, conjointement avec les ministres intéressés [...] ». Le ministre de l'Alimentation doit « rendre compte tous les trois ans au Parlement de l'action du gouvernement dans ce domaine ».

C'est sans doute pour toutes ces raisons que l'UNESCO a consacré le « repas gastronomique des Français », car il « relève d'une pratique sociale coutumière destinée à célébrer les moments les plus importants de la vie des individus et des groupes », et car « il s'agit d'un repas festif dont les convives pratiquent pour cette occasion l'art du "bien manger" et du "bien boire" »<sup>35</sup>.

34. FISCHLER Claude, MASSON Estelle. *Manger. Français, Européens et Américains face à l'alimentation*. Paris : Odile Jacob, 2008.

35. « La Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité s'enrichit de 46 nouveaux éléments ». Communiqué de presse de l'UNESCO, 17 novembre 2010.

## UNE POLITIQUE PUBLIQUE POUR L'ALIMENTATION

Adoptée le 13 juillet 2010, la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP) <sup>1</sup> pose pour la première fois le principe d'une politique publique de l'alimentation pour assurer une alimentation sûre, diversifiée et produite dans des conditions durables. Cette politique est définie par le gouvernement dans un Programme national pour l'alimentation (PNA <sup>2</sup>).

Elle prévoit un certain nombre d'actions concrètes tels le développement des circuits courts, l'éducation et l'in-

formation sur le goût, une aide alimentaire plus efficace pour les populations les plus démunies, la mise en place de contrats d'engagement entre l'État et les entreprises en vue d'améliorer la qualité des produits alimentaires, et la création d'un registre national du patrimoine alimentaire. Le respect des règles nutritionnelles sera obligatoire en restauration scolaire et universitaire, dans les hôpitaux, les crèches, en prison et dans les maisons de retraite.

C.L.

1. Loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010, parue au *Journal officiel* du 28 juillet 2010.

2. Voir le document « Le programme national pour l'alimentation (PNA) ». Paris : ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, 2010, site Internet <http://alimentation.gouv.fr/IMG/pdf/PNA-100929.pdf> ; site du ministère : <http://alimentation.gouv.fr>.

L'analyse des tendances lourdes des comportements alimentaires des Français ne semble pas contredire cette vision optimiste. En effet, si l'alimentation des Français a bien sûr connu des évolutions au cours des décennies passées, si elle a moins d'importance relativement à d'autres dépenses et si le temps passé en cuisine ou à table se réduit, les particularités françaises subsistent également, comme le montrent les comparaisons européennes.

L'étude des tendances émergentes, dans un article à paraître dans le numéro de mars de *Futuribles*, viendra apporter des éléments nouveaux au débat, et nous permettra d'anticiper les évolutions futures de l'alimentation.

# Les terres cultivables non cultivées dans le monde

DES DISPONIBILITÉS SUFFISANTES POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DURABLE DE L'HUMANITÉ <sup>1</sup> ?

PAR LAURENCE ROUDART <sup>2</sup>

*À la demande du ministère français de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, une étude a été réalisée en 2009, par Laurence Roudart, sur les disponibilités actuelles et futures en terres cultivables. D'après les trois bases de données analysées, les superficies de terres utilisables en culture pluviale (sans besoin d'irriguer), et non encore cultivées, sont très étendues à l'échelle du monde, en particulier en Amérique du Sud et en Afrique subsaharienne. En revanche, cette ressource apparaît rare, voire épuisée, au Moyen-Orient et en Asie. Le réchauffement climatique entraînerait probablement un accroissement, modeste, des superficies cultivables du monde, mais une diminution dans les pays en développement, notamment en Asie du Sud et du Sud-Est où cette ressource est déjà rare.*

*Les superficies cultivables du monde apparaissent très supérieures aux superficies nécessaires pour garantir la sécurité alimentaire de l'humanité. Cette conclusion reste vraie, même en adoptant l'hypothèse d'une croissance relativement faible des rendements, selon un scénario de « révolution doublement verte durable », même en excluant de la mise en culture toutes les forêts et toutes les zones actuellement protégées, et même en tenant compte des effets plausibles du réchauffement climatique. Mais la valorisation durable des ressources en terres cultivables requiert des politiques publiques*

---

1. Cet article a été initialement publié dans le bulletin *Analyse* n° 18 (mai 2010) du Centre d'études et de prospective (CEP) du ministère français de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire. Les résultats de cette étude (dont les informations ont été rassemblées par Virginie Pinson) ne représentent pas les positions officielles du ministère : ils n'engagent que son auteur.

2. Professeur de développement agricole à l'Université libre de Bruxelles (ULB).

## *appropriées de prix agricoles, d'accès à la terre et de recherche-développement orientées vers les besoins et les possibilités des producteurs pauvres. ■*

La récente hausse des prix internationaux des produits agricoles a redonné une certaine audience aux analyses de David Ricardo et de Thomas Malthus sur les relations entre la population humaine, l'activité agricole et la nature. En vertu du principe de population — selon lequel les besoins alimentaires de toute population humaine tendent, du fait de la croissance démographique, à augmenter plus vite que les ressources alimentaires à sa disposition — et de la loi des rendements décroissants, D. Ricardo et T. Malthus s'accordaient en effet à prévoir, à long terme, une hausse des prix agricoles et, partant, une augmentation de la rente et du salaire, une baisse du profit, toutes tendances qui, inéluctablement, devaient aboutir à l'« état stationnaire ». Ainsi conçue, l'activité agricole se heurte aux limites d'une nature avare qui, par contrecoup, borne l'accumulation du capital, les activités humaines et la population.

Cet article analyse dans quelle mesure les terres cultivables de la planète sont aujourd'hui une ressource rare, susceptible de limiter la production agricole. Pour ce faire, nous présenterons les principales bases de données existant sur les terres cultivables et les terres cultivées dans le monde et les grandes régions. Nous analyserons leurs résultats relatifs à la situation contemporaine et aux évolutions possibles, ainsi que

les limites de ces résultats. Nous en tirerons ensuite des enseignements en matière de prospective agricole et alimentaire, de développement des cultures pour les agrocarburants et de politiques publiques.

### **Analyse et comparaison des principales bases de données**

Le tableau ci-contre présente les principales caractéristiques des trois bases de données les plus importantes et accessibles sur les usages agricoles — effectifs ou potentiels — des terres à l'échelle mondiale : la base de données statistiques de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), FAOSTAT, et deux bases qui combinent des informations d'origines statistique et satellitaire : la base de l'étude *Global Agro-Ecological Zones* (GAEZ) de l'International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA) et de la FAO ; la base du Center for Sustainability And the Global Environment (SAGE) de l'université du Wisconsin, qui est reprise dans certains travaux du *Global Trade Analysis Project* (GTAP).

La méthode d'estimation des terres cultivables par le SAGE diffère de celle de l'étude GAEZ sur plusieurs points importants : elle prend en compte moins de caractéristiques édaphiques<sup>3</sup> des différents milieux,

3. Relatives au sol ou à un facteur écologique lié au sol (humidité, pH, par exemple) (NDLR).

## Principales caractéristiques des bases de données analysées

Noms des bases de données et / ou des institutions responsables	FAOSTAT ; FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)	GAEZ ( <i>Global Agro-Ecological Zones study</i> ) ; IIASA (International Institute for Applied Systems Analysis) ; FAO	SAGE (Center for Sustainability And the Global Environment) ; GTAP ( <i>Global Trade Analysis Project</i> )
Sources utilisées	<b>Statistiques</b> : statistiques nationales essentiellement, et aussi autres sources officielles nationales ; autres statistiques internationales ; réponses officielles à des questionnaires de la FAO ; sources semi-officielles ; estimations par des experts de la FAO	<b>Statistiques et satellitaires</b> : - bases de données mondiales sur les climats, les sols, la topographie, les limites administratives ; - <i>Global Land Cover Characterization Database</i>	<b>Statistiques et satellitaires</b> : - FAO ; nombreuses sources nationales et infranationales ; - <i>Global Land Cover 2000</i> , et le <i>Boston University's Moderate Resolution Imaging Spectrometer</i>
Types de résultats pertinents pour l'étude	Superficies des terres arables, cultures permanentes, prairies et pâturages permanents	Superficies des terres cultivables avec l'une au moins des 154 variétés de plantes cultivées référencées dans la base ; terres cultivables selon cinq catégories d'aptitude à la culture, en fonction des rendements accessibles ; terres cultivables sous couvert forestier	Superficies des terres cultivées (= terres arables + cultures permanentes) ; prairies et pâturages permanents ; terres avec d'autres usages ou couvertures* ; terres cultivables (toutes cultures)
Couverture géographique	228 pays et divers groupes de pays	158 pays, 22 régions, 18 zones agroécologiques	2 605 unités administratives (États, provinces...), 160 pays, 20 régions, 18 zones agroécologiques
Date(s) de référence pour les résultats	Chaque année de 1961 à 2005 (années suivantes non disponibles lors de la réalisation de cette étude)	Décennie 1990	1992
Grands traits de la méthode d'obtention des résultats	Compilation et mise en cohérence de sources statistiques nationales et d'autres sources (cf. ci-dessus)	- Comparaison des besoins de 154 variétés de plantes cultivées et des caractéristiques édaphiques de 2,2 millions de cellules de 5 minutes de latitude et de longitude - Comparaison du rendement accessible dans une cellule, selon 3 grands modes de gestion des cultures, avec le meilleur rendement constaté dans la grande zone climatique correspondante	- Confrontation et harmonisation des données issues de nombreuses sources statistiques et de données d'origine satellitaire, pour identifier les usages et couvertures des terres - Calcul d'un indice de potentiel pour la culture tenant compte de 4 variables : 2 climatiques et 2 pédologiques, pour identifier les superficies cultivables (toutes cultures)
Observations sur la méthode ou sur la base elle-même	- Lacunes assez nombreuses - Imprécision de certaines définitions, notamment des « prairies et pâturages permanents » - Usage souple de certaines définitions	- Analyse agroécologique, très peu de prise en compte des facteurs socio-économiques - Prise en compte de la forêt mais pas des autres usages alternatifs à la culture : pâturages naturels, zones protégées... - Analyse statique, qui n'envisage pas l'évolution des aptitudes des terres à la culture : dégradation ou bonification par divers types d'aménagements (drainage, terrassement, amendements...)	- Analyse strictement agroécologique - Pas de prise en compte des usages des terres alternatifs à la culture - Analyse statique

\*Sur la notion de couverture et d'usage des terres, voir la note 11 de l'article.

elle ne compare pas de manière théorique ces caractéristiques avec les besoins d'une certaine gamme de plantes, ne s'intéresse pas aux rendements accessibles de manière à distinguer différents degrés d'aptitude à la culture, non plus qu'à différents modes de gestion des cultures. La démarche du SAGE a un caractère plus empirique dans la mesure où elle déclare des terres cultivables après analyse de données concernant les caractéristiques des terres et leur mise en culture effective dans telle ou telle région. Elle a un caractère plus global aussi, au sens où elle considère toutes les cultures existantes, sans distinction. Pour autant, ces deux études ont des points communs, qui participent aussi de leurs limites : analyse agro-écologique avec pas (ou peu) de prise en compte des facteurs économiques ou sociaux influençant la mise en culture des terres, des usages alternatifs des terres, des aménagements fonciers possibles ; et absence d'analyse de l'évolution possible des terres suite à leur mise en culture.

## **Terres cultivées et terres cultivables**

### **Situation contemporaine**

Connaissant les superficies des différentes catégories de terres cultivables (plus ou moins convenables à la culture, couvertes ou non de forêts), telles qu'elles sont évaluées

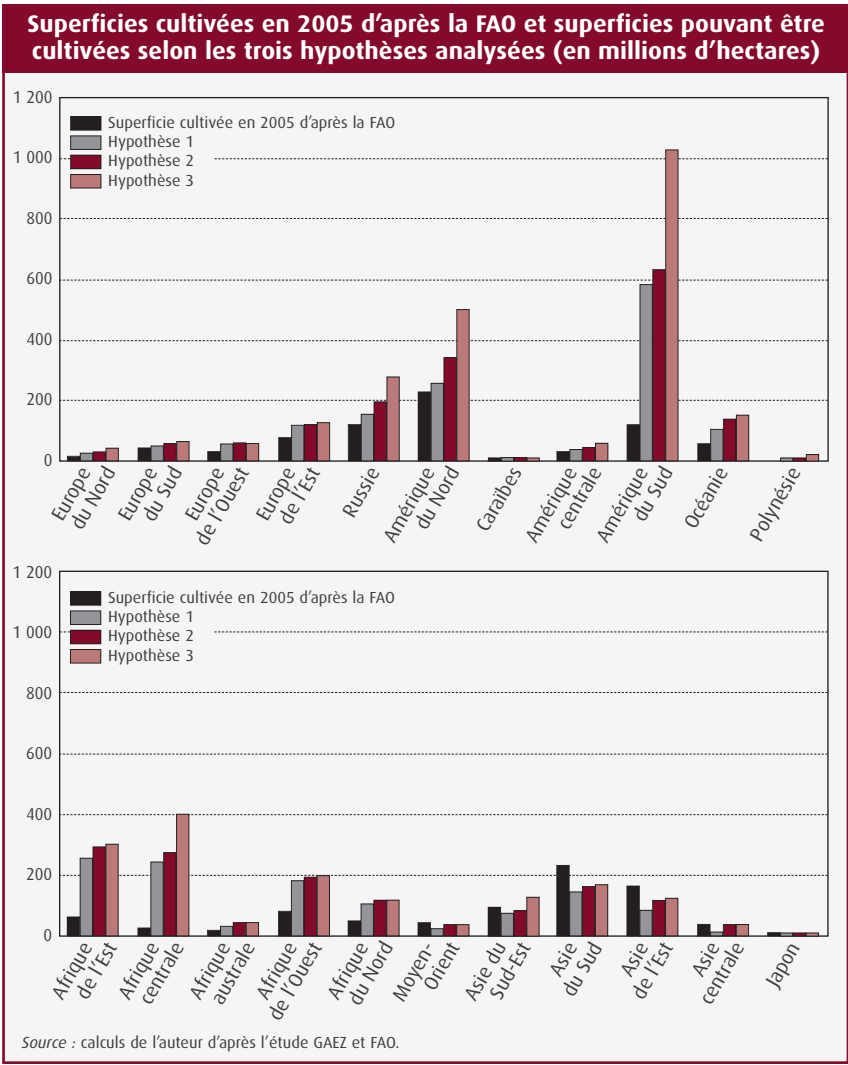
par l'étude GAEZ <sup>4</sup>, ainsi que les superficies de terres cultivées en 2005 d'après la FAO, on peut calculer les possibilités d'extension des terres cultivées à l'échelle du monde et des différentes régions. Dans cette perspective, nous envisageons trois hypothèses.

Dans la première hypothèse, très restrictive, sont considérées comme pouvant être mises en culture les terres « très convenables », « convenables » et « modérément convenables » selon l'étude GAEZ, sauf celles qui sont recouvertes de forêts et sauf les superficies nécessaires aux infrastructures urbaines et autres <sup>5</sup>. De même, les terres « peu convenables » sont supposées être non cultivées. Dans la deuxième hypothèse, moins restrictive, en plus des précédentes, les terres « peu convenables » sont considérées comme pouvant être mises en culture, à l'exclusion de celles qui sont sous forêt. Dans la troisième hypothèse, moins restrictive encore, en plus des précédentes, toutes les terres cultivables sous forêt sont vues comme pouvant être mises en culture aussi, ce qui correspond au tiers des forêts du monde : les deux tiers de celles-ci resteraient donc debout.

Les résultats correspondants, exposés ci-après, doivent être interprétés avec précaution. Outre les incertitudes et les limites des bases de données, il faut noter que ces résultats expriment des extensions de superficies cultivées qui auraient

4. FISCHER Günther, VAN VELTHUIZEN Harrij, SHAH Mahendra, NACHTERGAELE Freddy. *Global Agro-ecological Assessment for Agriculture in the 21<sup>st</sup> Century: Methodology and Results*. Laxenburg : IIASA, 2002.

5. Les superficies nécessaires aux infrastructures sont estimées pour des populations 1,5 fois plus nombreuses que celles de l'an 2000, ce qui correspond au facteur moyen d'accroissement de la population mondiale entre 2000 et 2050 d'après les Nations unies.



lieu principalement dans des zones actuellement classées comme « herbeuses » ou « arbustives », ou comme « prairies et pâturages permanents » (dans l'hypothèse 3 seulement, les superficies cultivées s'étendraient en partie au détriment des forêts), se situant éventuellement dans des zones protégées, sans que les données accessibles permettent de faire la part des unes et

des autres. Ajoutons que les terres sont classées comme convenables à la culture dès lors que l'une au moins des 154 espèces considérées dans l'étude GAEZ peut atteindre un rendement jugé acceptable. Ces éléments tendent à surestimer les possibilités d'extension des terres cultivées. Mais d'autres éléments tendent à les sous-estimer : l'étude GAEZ considère comme non conve-

nables à la culture les terres à faible rendement, et n'envisage pas de nombreux aménagements susceptibles de rendre des terres cultivables.

Les calculs indiquent que dans la première hypothèse, l'extension de la superficie cultivée mondiale par rapport à l'année 2005 pourrait être d'environ 1 000 millions d'hectares, ce qui reviendrait à la multiplier par 1,7. Selon la deuxième hypothèse, cette superficie pourrait être accrue d'environ 1 450 millions d'hectares, soit une multiplication par presque deux (toujours sans toucher aux forêts). Selon la troisième hypothèse, elle pourrait augmenter d'à peu près 2 350 millions d'hectares, soit une multiplication par 2,5<sup>6</sup>. Le résultat de notre première hypothèse est convergent avec l'estimation par l'OCDE (Organisation de coopération et de développements économiques) et la FAO de la superficie nette globale encore disponible pour la culture : cette estimation est de 547 millions d'hectares en excluant de la mise en culture les forêts, les superficies nécessaires aux infrastructures, les terres « peu convenables » et encore toutes les zones protégées<sup>7</sup> ; or, quand nous défalquons de notre propre résultat la superficie de ces zones, à savoir 481 millions d'hectares<sup>8</sup>, nous obtenons une estimation de 527 (1 008 moins 481) millions d'hectares, très proche donc de celle de l'OCDE et de la FAO.

Toutefois, les possibilités d'extension des superficies cultivées sont très différentes d'une région à l'autre (voir le double graphique page précédente). Elles sont particulièrement élevées dès l'hypothèse 1 en Amérique du Sud et en Afrique. Dans l'hypothèse 3, les possibilités d'extension seraient beaucoup plus grandes encore en Amérique du Sud et en Afrique centrale, à condition toutefois de défricher, respectivement, un peu plus de la moitié et les deux tiers des forêts.

Dans cette hypothèse 3, de vastes superficies paraissent disponibles aussi en Amérique du Nord et en Russie. En revanche, au Moyen-Orient et en Asie, les superficies déjà cultivées excèdent en général celles qui seraient cultivées dans les trois hypothèses analysées, ce qui signifie que les superficies déjà cultivées sont supérieures aux superficies estimées convenables<sup>9</sup> à la culture par l'étude GAEZ : aucune extension des terres utilisées en culture pluviale ne paraît alors possible compte tenu des méthodes utilisées pour évaluer l'aptitude des terres à la culture. Ce n'est pas le cas, toutefois, de l'hypothèse 3 en Asie du Sud-Est et au Japon : là, le défrichement des forêts situées sur des terres cultivables, soit un peu moins de 20 % de l'ensemble des forêts, permettrait d'étendre les superficies cultivées.

6. MAZOYER Marcel, ROUDART Laurence. « Histoire des agricultures ». In *Encyclopædia Universalis*. Paris : Universalsis, 2008.

7. *OECD-FAO Agricultural Outlook 2009-2018*. Paris : OCDE, 2009.

8. FISCHER Günther. « World Food and Agriculture to 2030/50: How Do Climate Change and Bioenergy Alter the Long-term Outlook for Food, Agriculture and Resource Availability? » Rome : FAO, Expert Meeting on How to Feed the World in 2050, 24-26 juin 2009.

9. En l'occurrence, de très convenables à peu convenables.

## **Évolutions possibles avec le changement climatique et l'irrigation**

Les bases GAEZ et SAGE envisagent les évolutions possibles de la superficie et de la localisation des terres cultivables en fonction de différents scénarios de changement climatique. Selon l'étude GAEZ, tous les scénarios conduiraient à une extension, faible (de 1 % à 6 %), des superficies cultivables en céréales à l'échelle du monde. Mais, dans les pays en développement, la superficie cultivable diminuerait, de 1,3 % à 11 % selon les scénarios, tandis qu'elle augmenterait notablement, de 11 % à 25 %, dans les pays développés.

Les résultats du SAGE sont convergents avec ceux de l'étude GAEZ. Ils indiquent que des zones assez étendues, non cultivables dans le climat actuel du fait d'une insuffisance des températures, deviendraient cultivables : il s'agit de zones septentrionales de l'hémisphère Nord (nord du Canada, de l'Europe, de la Russie, de la Mongolie et de la Chine), de zones australes de l'hémisphère Sud (sud du Chili et de l'Argentine, Tasmanie, Nouvelle-Zélande), et de zones montagneuses principalement situées dans les Andes et dans l'Himalaya. En revanche, les régions tropicales perdraient des terres cultivables, en particulier dans les zones proches des zones actuellement arides et qui le deviendraient elles aussi avec l'augmentation des températures : il en irait ainsi en Afrique, au nord de l'Amérique latine jusqu'au Mexique, et en Océanie.

L'étude GAEZ analyse aussi les conséquences de l'extension maximum de l'irrigation sur les superficies cultivables en céréales. Pour cela, elle fait l'hypothèse que toute l'eau nécessaire serait apportée aux cultures pratiquées sur des terrains à faible pente et aménagés pour l'irrigation. Remarquons que pour connaître les possibilités réelles d'extension de l'irrigation, il faudrait de plus étudier les disponibilités effectives en eau et évaluer, techniquement et économiquement, la faisabilité des aménagements dans les différentes régions concernées. Selon cette analyse, l'irrigation permettrait d'étendre les superficies convenables<sup>10</sup> à la culture de céréales de 8 % dans le monde, 13 % dans les pays développés et 7 % dans les pays en développement. Cependant, les possibilités d'extension seraient supérieures à 25 % en Asie centrale et au Moyen-Orient notamment, là où justement les marges d'extension de la culture pluviale paraissent inexistantes.

## **Limites de l'étude et voies d'approfondissement**

La validité des résultats présentés ci-dessus est nécessairement restreinte par les limites des bases de données elles-mêmes : marges d'erreur inhérentes à toute base statistique et à toute base de données satellitaires ; imprécision ou utilisation souple de certaines définitions ; lacunes ; analyses essentiellement agroécologiques, statiques et ne permettant pas de recouper les superficies des différentes catégories de terres cultivables avec

10. En l'occurrence, de très convenables à modérément convenables.

leurs couvertures ou leurs usages <sup>11</sup> actuels, sauf pour les forêts.

Des études complémentaires pourraient mettre en relation les données sur les différentes catégories de terres cultivables avec des données — aux échelles mondiale, régionale et nationale — sur les terres déjà cultivées ; sur les pâturages permanents et le chargement en bétail ; sur les densités de population humaine ; sur les infrastructures urbaines et autres ; sur la dégradation des sols ; sur les zones protégées ; sur les disponibilités en eau pour l'irrigation dans les zones concernées ; sur les zones basses qui pourraient être envahies par les mers selon certains scénarios de réchauffement climatique. La prise en compte d'informations sur les possibilités de bonification des terres par divers aménagements (autres que l'irrigation) tels que le drainage, les amendements, le terrassement serait également nécessaire mais, à notre connaissance, il n'existe pas de bases de données sur ces sujets aux échelles mondiale, régionale et nationale.

Malgré ces limites, les résultats de la présente étude permettent

d'éclairer plusieurs recherches actuelles sur la prospective agricole et alimentaire mondiale, sur l'extension possible des superficies cultivées pour produire des agrocarburants, et de tirer des enseignements concernant les politiques publiques.

## Enseignements pour la prospective

Parmi les scénarios de prospective agricole et alimentaire qui ont été élaborés, nous en avons retenu deux, qui sont très contrastés : le scénario de la FAO <sup>12</sup> et le scénario Agrimonde 1 <sup>13</sup>. Le scénario de la FAO prévoit qu'entre 2000 et 2050, 90 % de la croissance de la production agricole mondiale proviendront d'un accroissement des rendements et de l'intensité culturale (nombre de récoltes par an sur une même superficie), tandis que 10 % seulement viendront de l'extension des superficies cultivées : des chiffres proches de ceux qui ont valu pour la période 1960-2000, à savoir 85 % et 15 % respectivement <sup>14</sup>. Ce scénario prévoit en outre une diminution, mais la persistance, de la sous-

11. La couverture des terres fait référence aux éléments biotiques ou abiotiques présents à la surface de la terre, avec trois catégories principales : végétation, infrastructures humaines, surfaces nues (roche, sol, eau...) ; l'usage fait référence aux activités que les humains entreprennent afin d'en tirer des avantages matériels ou immatériels. La couverture des terres peut être déterminée par télédétection, alors que l'identification de leur usage nécessite des informations d'origine locale. Pour autant, beaucoup de bases de données utilisent des classifications qui mêlent couvertures et usages des terres.

12. *World Agriculture: Towards 2030/2050. Interim Report. Prospects for Food, Nutrition, Agriculture and Major Commodity Groups*. Rome : FAO, 2006.

13. *Agrimonde. Agricultures et alimentations du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable*. Paris : INRA (Institut national de la recherche agronomique)-CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement), 2009. [Voir PAILLARD Sandrine et TREYER Sébastien. « Nourrir la planète : deux scénarios. Agrimonde et le débat sur l'avenir de l'agriculture et de l'alimentation à l'échelle mondiale ». *Futuribles*, n° 364, juin 2010, pp. 45-63 (NDLR).]

14. *World Agriculture: Towards 2015/2030*. Rome : FAO, 2002.

alimentation. Dès lors, il envisage une extension des superficies cultivées du monde de 70 millions d'hectares, sans prendre en compte les cultures pour les agrocarburants. Or, selon différents scénarios analysés par Günther Fischer, les superficies consacrées à ces cultures atteindraient au maximum 58 millions d'hectares en 2050<sup>15</sup>. D'où une estimation d'environ 130 (70 plus 58) millions d'hectares cultivés supplémentaires en 2050, un chiffre très inférieur à l'estimation des possibilités d'extension selon notre hypothèse 1, la plus restrictive, même corrigée pour prendre en compte les zones protégées du monde, ce qui aboutit à une estimation de 527 millions d'hectares disponibles (voir *supra*).

Le scénario Agrimonde 1 contraste fortement avec le précédent dans la mesure où il table sur une extension des superficies cultivées à l'échelle planétaire, entre 2000 et 2050, de 590 millions d'hectares, dont 224 millions cultivés pour les agrocarburants, cette extension ayant lieu surtout en Amérique du Sud et en Afrique subsaharienne. En effet, ce scénario explore les possibilités de développement d'une « révolution doublement verte », qui se traduirait par des accroissements de rendement relativement faibles car reposant essentiellement sur une meilleure utilisation des fonctionnalités écologiques des écosystèmes cultivés et sur des techniques accessibles aux producteurs pauvres. Ce scénario prévoit aussi la mise en place, dans chaque région, de conditions favorables à la sécurité alimentaire. Le chiffre de 590 millions

d'hectares est un peu supérieur à l'évaluation des possibilités d'extension d'après notre hypothèse 1 corrigée pour prendre en compte les zones protégées. D'après nos estimations selon les hypothèses 2 et 3, combinées avec l'exclusion de la mise en culture de 481 millions d'hectares de zones protégées, il apparaît possible d'étendre les superficies cultivées de 970 (1 451 moins 481) millions d'hectares et 1 875 (2 356 moins 481) millions d'hectares respectivement. Encore ces chiffres sont-ils sous-évalués dans la mesure où les zones protégées, les forêts sur terres cultivables et les terres peu convenables à la culture se recourent. Dans cette perspective, le chiffre de 590 millions d'hectares apparaît non seulement plausible mais même modeste.

En définitive, d'après nos résultats et ceux des deux scénarios prospectifs que nous avons pris en compte, les superficies des terres du monde utilisables en culture pluviale apparaissent largement supérieures aux superficies nécessaires pour assurer des conditions de sécurité alimentaire pour l'ensemble de l'humanité. Cette conclusion reste vraie, même en se plaçant dans l'hypothèse d'une croissance relativement faible des rendements, selon un scénario de révolution doublement verte durable, même en excluant de la mise en culture toutes les forêts et toutes les zones actuellement protégées, et même en te-

**Les superficies des terres du monde utilisables en culture pluviale paraissent bien supérieures à celles nécessaires à la sécurité alimentaire de l'humanité**

15. FISCHER Günther. *Op. cit.*, 2009.

nant compte des effets plausibles du réchauffement climatique.

## **Enseignements pour les politiques publiques**

Dès lors que les terres utilisables en culture pluviale (sans besoin d'irriguer) ne sont pas, à l'échelle du monde et de nombreuses régions, une ressource rare limitant la production agricole et la consommation alimentaire, les responsables de politiques publiques — nationales ou de coopération internationale — relatives à l'agriculture ont bien une marge de manœuvre quant au mode de développement agricole international qui sera privilégié.

Une première voie, celle à laquelle prédisposent la plupart des institutions en place, est de poursuivre les politiques et les pratiques qui, depuis plusieurs décennies, ont favorisé un mode de développement agricole concurrentiel, particulièrement inégal et même contradictoire, caractérisé par le déploiement de la révolution agricole contemporaine et de la révolution verte, avec une très forte augmentation de la productivité du travail et du rendement de la terre pour une partie des exploitations familiales et pour les très grandes entreprises agricoles du monde, tandis que des centaines de millions d'autres agriculteurs ont vu leur développement bloqué

puis ont basculé dans la pauvreté, la sous-alimentation et éventuellement l'exode et l'émigration. À ces graves revers sociaux se sont ajoutés, dans certaines régions, des revers écologiques tels que la salinisation, la baisse du niveau des nappes phréatiques, les pollutions des sols et des eaux, la perte de biodiversité, l'émission en quantité de gaz à effet de serre<sup>16</sup>.

Une voie alternative est de promouvoir des agricultures diversifiées, à rendements relativement faibles, économes en intrants extérieurs et en énergies fossiles, voire n'en utilisant pas ; ayant peu d'effets négatifs sur l'environnement, voire rendant des services environnementaux ; et assurant des moyens d'existence décents aux près de trois milliards de personnes qui constituent la population agricole du monde.

Le choix de cette voie alternative requiert selon nous que trois priorités soient fixées aux politiques publiques relatives à l'agriculture. La première a trait aux prix des produits agricoles payés aux producteurs : elle est d'aller vers des prix qui rémunèrent correctement le travail correspondant et assurent des revenus décents, qui rémunèrent les services et taxent les coûts, sociaux et environnementaux, des différentes manières de produire.

La deuxième priorité concerne l'accès à la terre : il s'agit de pro-

---

16. IAASTD : *International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development*, dont les travaux ont débouché sur divers rapports dont un rapport global intitulé *Agriculture at a Crossroads* (Washington D.C. : Island Press, 2009, 606 p. ; voir aussi EVEN Marie-Aude. « Regard sur l'IAASTD. Une évaluation internationale des sciences et technologies agricoles au service du développement ». *Futuribles*, n° 356, octobre 2009, pp. 31-40 [NDLR]) ; MAZOYER Marcel, ROUDART Laurence. *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*. Paris : Seuil, 2002.

mouvoir des cadres juridiques et législatifs transparents, qui assurent aux agriculteurs pratiquant des modes de production durables un accès pérenne (pas nécessairement via la propriété privée) à la terre. Cette priorité s'avère particulièrement nécessaire dans le contexte actuel d'investissements directs étrangers dans le secteur agricole.

La troisième priorité a trait à la recherche, au conseil, à la formation et à la diffusion des savoirs : il s'agit de mettre en place un inventaire des systèmes de production agricole qui existent de par le monde et répondent aux critères énoncés ci-dessus, ainsi que d'orienter la recherche agricole vers des méthodes d'intensification écologique accessibles aux producteurs pauvres. Cela implique une recherche participative, qui intègre les savoirs

scientifiques généraux et les savoirs spécifiques locaux.



Dans le monde contemporain, les pénuries alimentaires ne sont pas des accidents, elles sont structurelles et très importantes : il faudrait en effet accroître la production agricole d'environ 30 % pour assurer une alimentation correcte, en qualité et pas seulement en quantité de calories, à toute l'humanité. Les résultats que nous venons de présenter montrent que la sous-production et la sous-consommation mondiales ne sont pas dues au manque de terres cultivables. Les questions cruciales à ce sujet ont trait à la manière dont les humains mobilisent les ressources : il s'agit donc fondamentalement de questions politiques d'organisation économique et sociale. ■

## FUTURIBLES INTERNATIONAL

## Table ronde

Mercredi 9 février 2011, de 17h30 à 19h30 — **L'évolution des valeurs dans la société française**, avec **Pierre Bréchon**, professeur de science politique à Sciences Po Grenoble, chercheur au laboratoire Pacte, président de l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs, et **Olivier Galland**, sociologue, directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique)-GEMASS (Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne, Paris IV), qui ont codirigé l'ouvrage collectif *L'Individualisation des valeurs* (Paris : Armand Colin, 2010).

*Les membres de Futuribles International ayant acquitté leur cotisation sont invités aux tables rondes. Des frais de participation de 20 euros sont demandés aux personnes non membres.*

Inscriptions et renseignements : Lucie de Villepin • Futuribles International  
47, rue de Babylone • 75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 74 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54  
E-mail [forum@futuribles.com](mailto:forum@futuribles.com) • Site Internet [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

**TOUJOURS EN VENTE : LE NUMÉRO 369, DÉCEMBRE 2010**

**AVEC NOTAMMENT UN DOSSIER SPÉCIAL  
« POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE »**



**Égypte : le temps des réformes ?**  
*La réforme sociale et l'inexorable  
temporalité de l'autoritarisme*  
Dina el-Khawaga et Jean-Noël Ferrié

**Europe, mondialisation  
et gouvernance mondiale**  
*L'Union européenne  
entre légitimation et dissolution*  
Bastien Nivet

**La politique agricole commune  
à l'horizon 2020**  
*Six scénarios pour la PAC*  
Bernard Bourget

**La politique agricole commune  
après 2013**  
*Les enjeux et la position des acteurs*  
Jean-Christophe Bureau

**La science et le déni**  
*À propos du livre de Naomi Oreskes  
et Erik M. Conway, Merchants of Doubt*  
André Lebeau

**TRIBUNE EUROPÉENNE**  
**Les Européens et l'islam**  
Jean-François Drevet

**COMMANDE**

**À photocopier et à retourner à Benjamin Privéy • Futuribles • 47 rue de Babylone • F-75007 Paris  
Tél. 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • E-mail [bprivéy@futuribles.com](mailto:bprivéy@futuribles.com)**

Je commande ..... exemplaire(s) du n° 369

- 13 € / ex. France métropolitaine  
 14 € / ex. autres pays (*port inclus dans le prix*)

Je règle ..... € par :

- chèque à l'ordre de Futuribles  
 carte Visa       American Express

N° \_\_\_\_\_ Exp. \_\_\_\_\_  
*Cryptogramme figurant sur la carte \_\_\_\_\_*

Nom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

**Et pour toute information sur nos formules d'abonnement (revue imprimée / Web /  
Pack revue + Web), visitez notre site Internet [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)  
ou contactez Benjamin Privéy**

# Crises alimentaires et marchés agricoles

PAR JEAN PAUL JAMET <sup>1</sup>

*Il y a presque trois ans, en 2008, le monde a connu l'une des plus grosses flambées des prix agricoles, avec pour conséquence, entre autres, de vives émeutes dans les pays en développement où la population ne pouvait plus acheter les denrées alimentaires de base. Jean-Paul Jamet, spécialiste de l'économie agricole, revient sur cet épisode haussier, suivi d'une forte baisse l'année suivante.*

*L'auteur montre ici quels sont les facteurs à la fois conjoncturels (tels les accidents climatiques dans certaines régions), structurels (moins de progrès scientifique et technique, moins d'intensité des processus de production...) et systémiques (faiblesse du dollar US, crise financière, hausse des prix de l'énergie) qui affectent la demande et l'offre de produits agricoles, et qui conduisent à l'instabilité et à la volatilité des marchés agricoles que l'on connaît depuis quelques années. Il insiste ensuite sur la nécessité de revoir les politiques agricoles et l'organisation des marchés agricoles de façon à être mieux en prise avec les politiques de développement et, ainsi, à éviter que ne se reproduisent de telles crises alimentaires. Cela peut passer, selon lui, par une révision de la gestion des stocks, une flexibilité plus responsable dans les soutiens à la production, une régulation peut-être plus régionale que mondiale, etc., le tout dans le respect des contraintes écologiques actuelles. S.D. ■*

---

1. Agroéconomiste, secrétaire général du Centre national pour la promotion des produits agricoles et alimentaires.

L'année 2008 a connu une flambée des prix de nombreux produits agricoles de base pour l'alimentation quotidienne : les céréales et leurs dérivés. L'insécurité alimentaire qui en a résulté, a conduit à de nombreuses émeutes de la faim au printemps 2008.

En Égypte, le bilan y a été de cinq tués et 300 arrestations : le prix du pain (très réglementé) et ceux des céréales avaient augmenté de 50 % en un an. La hausse du prix du riz en Thaïlande et aux Philippines a également causé de nombreuses tensions. La population indonésienne a manifesté, à la suite de la hausse du prix du soja. En Haïti, le Premier ministre a été destitué ; les prix des denrées alimentaires avaient augmenté de 50 % à 100 % en un an ; des émeutes ont fait au moins cinq morts et plus de 200 blessés. On a compté six tués et plus de 100 blessés au Mozambique, 40 morts au Cameroun, deux tués en Côte-d'Ivoire. Des manifestations importantes eurent lieu en Argentine, au Mexique, au Burkina Faso, au Maroc, en Mauritanie et au Sénégal.

Les émeutes de la faim de 2008 ne sont, hélas, que la partie émergée d'un iceberg. Beaucoup plus grave et moins bruyant, le problème de la faim et de la malnutrition est surtout rural, puisque 70 % des personnes gravement sous-alimentées de notre planète sont des petits agriculteurs et des ruraux n'ayant pas les moyens d'améliorer la productivité de leur travail et abandonnés à leur triste sort, faute d'intérêt public pour eux.

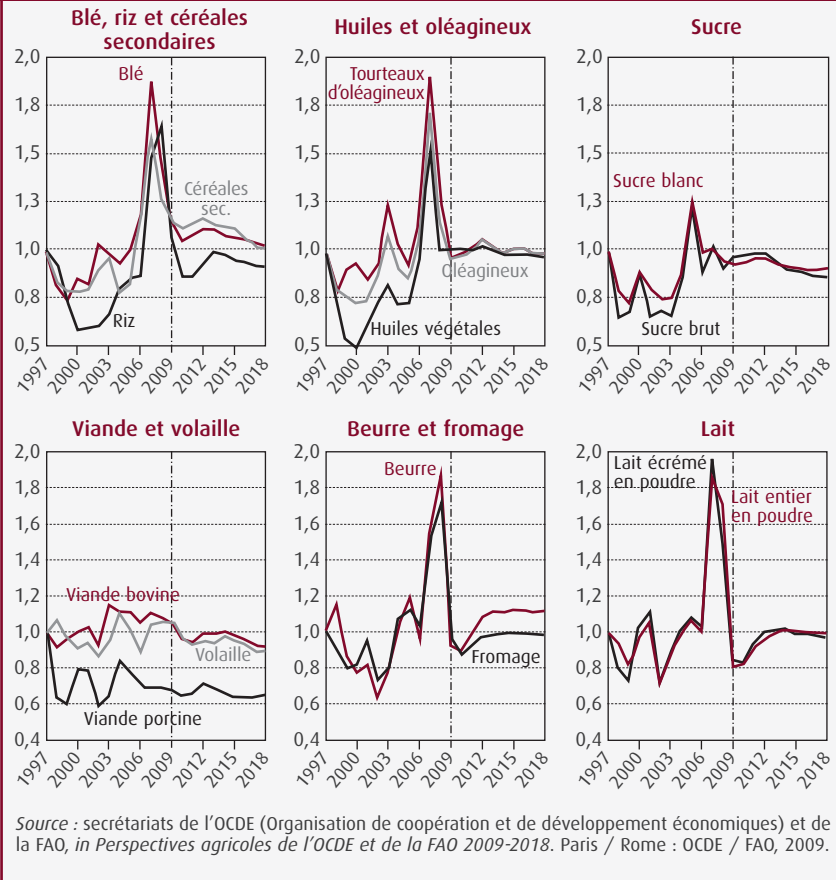
Même avant la récente flambée des prix, plus de 850 millions de personnes étaient classées comme sous-alimentées. Aujourd'hui, elles sont plus d'un milliard. Chiffre le plus marquant, exprimé par Jacques Diouf, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : toutes les six secondes, un enfant meurt de malnutrition dans le monde.

De multiples raisons empêchent le développement d'une agriculture vivrière et productive, au bénéfice des populations les plus démunies :

- des décennies de sous-investissement dans l'agriculture ;
- la hausse structurelle des intrants (énergie, engrais, irrigation..) ;
- l'absence d'infrastructures et de services, pour accompagner le développement (transport, stockage, financement, début de transformation pour approvisionner les populations urbaines, le plus souvent nourries par des produits importés à des niveaux de prix plus intéressants que ceux des produits locaux).

Cette situation de sous-développement chronique vient naturellement d'être aggravée par l'ampleur de la hausse et l'instabilité des prix agricoles et alimentaires qui ont fragilisé les populations les plus vulnérables ne disposant d'aucune réserve pour affronter la crise économique. La grande majorité des agriculteurs pauvres ne peuvent avoir accès aux intrants (semences améliorées, engrais, irrigation, produits de traitement des maladies), au crédit, aux assurances ou encore aux conseils. Ils sont à la merci d'usuriers ou d'intermédiaires peu scrupuleux qui profitent de leur manque de formation et de leur isolement.

**Graphique 1 — Évolution et perspectives d'évolution des prix mondiaux des principales productions alimentaires, 1997-2018, selon la FAO et l'OCDE (indice des prix réels, base 1997 = 1)**



Il faut remettre le développement agricole et agroalimentaire à sa vraie place, dans le processus général du développement, et nous y reviendrons. Cette démarche serait plus aisée si l'on parvenait à mieux analyser et comprendre les raisons de l'instabilité des marchés agricoles que l'on a connue en 2007 et 2008, à une échelle qui nous renvoie aux années 1930.

## L'instabilité des marchés agricoles

Les marchés des principaux produits agricoles (céréales, riz, oléagineux, soja, huiles végétales, lait et produits laitiers) ont connu une flambée très vive fin 2007 et début 2008, suivie d'une dépression au moins aussi brutale. Cette déstabilisation s'est caractérisée par sa brutalité et une certaine imprévisibilité (notamment dans la rapidité et l'ampleur de la baisse).

L'analyse des raisons de cette instabilité doit être conduite sous plusieurs angles : celui des raisons liées au système agroalimentaire (endogènes, climatiques, structurelles et conjoncturelles) et les causes plutôt systémiques, en liaison avec les autres marchés de matières premières (comme l'énergie, notamment), mais aussi les raisons monétaires, financières (arbitrages, répartition des risques et /ou spéculation), voire globales quant aux conséquences de la crise économique sur les revenus et les consommations.

Je partage l'analyse conduite par Hervé Guyomard qui considère que « dans une optique prospective et normative de recommandations de politique économique, [l'explication de la crise récente des marchés agricoles doit s'intéresser] aux causes de la dualité : dynamisme de la demande alimentaire d'un côté, atonie de l'offre de l'autre <sup>2</sup> ».

Naturellement, nous passerons d'abord en revue les variables explicatives de la hausse (dans l'ordre, structurelles puis conjoncturelles) et ensuite celles de la baisse.

## ***La dynamique de la demande alimentaire***

La forte croissance des usages alimentaires procède des divers facteurs suivants :

- la croissance de la population mondiale ;
- l'augmentation des consommations alimentaires individuelles, générée à la fois par la croissance économique, par la hausse des revenus moyens et par le développement de l'urbanisation qui influencent les modes de consommation alimentaire ;
- la diversification des rations alimentaires, du fait de l'augmentation des revenus, avec hausse de la part des produits animaux et des huiles ; cette modification se traduit par une demande supplémentaire en céréales (maïs, particulièrement) et en tourteaux protéiques (soja, colza) ;
- l'accélération de la production mondiale de biocarburants de première génération (éthanol à partir de canne à sucre au Brésil ; éthanol à partir de maïs aux États-Unis, rentable du fait de l'amélioration des rendements, quand le prix du baril de pétrole dépasse les 80 dollars US ; biodiesel à partir d'huile de palme en Malaisie et d'huile de colza dans l'Union européenne, d'huile de soja en Argentine) ; la demande de maïs pour l'éthanol, aux États-Unis, conduit à une concurrence entre grandes cultures, au niveau des surfaces, et pèse sur les marchés cotés des États-Unis, ce qui a un effet indirect sur les cotations dans le monde entier.

Ces facteurs structurels agissant sur la demande ont été grandement pris en compte dans les prévisions basées sur des modèles d'équilibre partiel,

---

2. GUYOMARD Hervé. « Expliquer les évolutions des cours des matières premières agricoles. À l'impossible, nul n'est tenu ! » *OCL (Oléagineux, corps gras, lipides)*, vol. 15, n° 6, novembre-décembre 2008, pp. 346-377.

utilisés par l'OCDE, la FAO et l'USDA (US Department of Agriculture). Ces institutions, impressionnées par la croissance économique des grands pays émergents (Chine, Inde, Brésil notamment), ont présenté ces nouvelles tendances comme durables et devant conduire les prix agricoles à des niveaux significativement plus élevés que ceux de la période 2000-2007. Ils ont ainsi induit en erreur de nombreux agriculteurs et conseillers agricoles qui n'ont pas hésité à raisonner les investissements, à partir de 2008, sur des références de prix trop élevées.

Ces facteurs structurels ont été amplifiés dans le domaine agricole par deux déterminants conjoncturels :

- la spéculation classique sur les matières premières agricoles, qui amplifie la hausse puisque chacun est incité à acheter, pensant qu'il ne risque rien puisque la tendance est haussière ;
- les comportements agressifs d'achat et / ou les politiques de détaxation des pays structurellement importateurs.

### *L'atonie de l'offre, aspects structurels et conjoncturels*

Du côté de l'offre, on notera que la production mondiale de céréales et d'oléagineux a crû à un rythme annuel de 2,2 % sur la période 1970-1990, mais de 1,3 % seulement sur la période 1990-2007.

Les causes à l'origine de la moindre croissance des rendements sont notamment :

- l'affaiblissement du progrès scientifique et technique ; cela recouvre à la fois le plafonnement de certaines technologies d'amélioration et le pas de temps plus long que prévu pour que les nouvelles technologies influencent la sélection variétale ;
- la désintensification des processus de production, sous l'influence des prix bas et / ou des réglementations et contraintes environnementales plus sévères ;
- les impacts du changement climatique sur la répartition des préoccupations, au regard des espèces cultivées, et l'influence négative des pointes de chaleur sur les rendements des plantes sélectionnées pour les climats tempérés.

Dans ce contexte de faiblesse de l'offre, les stocks de céréales et d'oléagineux ont été divisés par deux, en huit ans : alors qu'ils représentaient près de 30 % des usages, au début des années 2000, ils ne comptent plus que pour 15 % de ces usages en 2008.

Cette décroissance des stocks résulte également de l'abandon des politiques publiques d'intervention sur les marchés, notamment aux États-Unis et dans l'Union européenne, privant ainsi les pouvoirs publics d'un moyen d'action en cas de déstabilisation forte des marchés.

Le rôle du niveau des stocks dans l'effet d'amplification des variations mériterait une expertise en soi, mais il est certain que les marchés s'affolent

quand on descend en dessous du seuil de 20 % ou de deux mois de stocks, ce qui s'est effectivement passé en 2008. La question du niveau des stocks, les raisons d'en conserver et la manière de les gérer, feront partie des recommandations émises en fin de cet article.

## **Les facteurs conjoncturels de réduction de l'offre**

L'offre s'est aussi réduite pour les raisons plus conjoncturelles que sont :

- l'augmentation plus prononcée, entre 2003 et 2008, des cours du pétrole, qui a conduit à une hausse des coûts de production agricole (carburants, engrais, produits de traitement, chauffage, séchage...) et des coûts de collecte, stockage et distribution ;
- les accidents climatiques des années 2006 et 2007, liés notamment à de fortes sécheresses, qui ont réduit la production en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Inde, en Argentine et dans un certain nombre de pays africains.

Les décisions politiques de plusieurs pays exportateurs nets (fin 2007 et en 2008) de restreindre leurs exportations pour privilégier l'approvisionnement de leur marché intérieur, ont amplifié les hausses. Ce fut le cas du Viêt-nam, de la Thaïlande et de l'Inde pour le marché du riz, ce qui a conduit à un triplement des cours mondiaux sur le marché mondial. Ce fut aussi le cas de l'Argentine et de l'Inde pour les produits laitiers, et celui de la Russie et de l'Ukraine pour le blé, à l'été 2010.

## **Les aspects systémiques**

L'analyse précédente serait incomplète si nous n'abordions pas des aspects systémiques débordant le secteur agroalimentaire. Ceux-ci fournissent des explications, la plupart du temps complémentaires, et ne contredisent pas les éléments déjà exposés.

Il convient là d'évoquer quatre phénomènes :

- La faiblesse du dollar US résultant d'une politique de crédit incroyablement permissive, après les attentats du 11 septembre 2001. Celle-ci a eu tout d'abord un effet inflationniste, dans la plus pure tradition d'explication monétariste, qui donc facilite la flambée des prix de toutes les matières premières.
- L'autre effet de cette politique a été la recherche d'une diversification des placements en termes de sécurité et de rapport, pour des raisons liées à la fois à l'affaiblissement du dollar US et à la décorrélation des cours des matières premières, par rapport à la crise financière jetant le discrédit sur un certain nombre de produits dits « structurés » et s'avérant « toxiques ».
- Les matières premières sont donc devenues une nouvelle classe d'actifs intéressant les milieux financiers. Certains économistes soutiennent que ce nouveau rôle n'est que la conséquence des déséquilibres observés sur les marchés physiques, et que les effets sont constatés sur les marchés *ex post* sans que l'on puisse démontrer, de manière certaine, des effets d'antici-

## COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES, PRIX DE L'ÉNERGIE ET SPÉCULATION

Une étude de la Banque mondiale revient sur les raisons de la hausse des prix des matières premières qui a abouti au pic des prix agricoles en 2006-2008. Elle relativise tout d'abord l'importance de deux facteurs qui ont souvent été cités : biocarburants et demande des pays émergents. À l'inverse, trois facteurs sont mis en avant : le prix du pétrole, la spéculation et l'intégration des marchés agricoles.

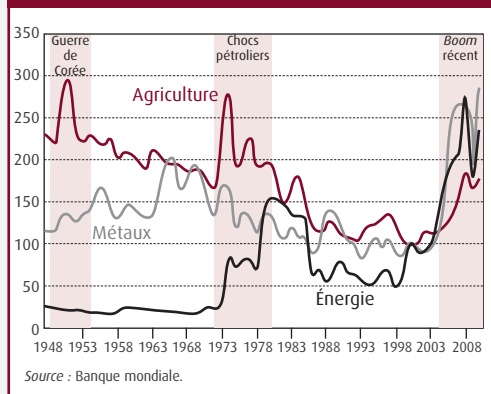
Selon l'étude, l'augmentation de la demande des pays émergents n'aurait pas eu d'effet significatif. L'impact de l'essor des biocarburants serait moindre qu'initialement pressenti. Les auteurs soulignent par contre l'importance de l'influence des prix des énergies fossiles

sur la formation des prix agricoles internationaux. Cette influence a été très marquée durant toute la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et elle a crû lors de la dernière crise. L'étude insiste aussi sur la forte intégration des différents marchés des matières premières : ainsi la hausse des prix du pétrole s'est d'abord répercutée sur le prix du maïs (sollicité pour la production d'éthanol), puis sur celui du blé. Enfin, elle insiste sur le rôle de la spéculation liée à la financiarisation croissante des marchés agricoles et du marché de l'énergie. Ainsi, il semble que la formation des prix agricoles soit de plus en plus déconnectée de l'évolution de l'offre et de la demande agricole.

Le rapport conclut sur la forte incertitude qui pèse sur l'évolution des prix futurs. En effet, il est impossible actuellement de tracer de réelles tendances de prix, la volatilité est ce qui caractérise le mieux l'évolution des prix des matières premières.

*Futuribles*

### Indice des prix des matières premières (prix réels, déflatés selon l'indice MUV [Manufacturing Unit Value], base 2000 = 100)



Source : BAFFES John, HANIOTIS Tassos. « Placing the 2006/08 Commodity Price Boom into Perspective ». *Policy Research Working Paper*, n° 5371, juillet 2010, World Bank Development Prospects Group.

pations liées à la multiplication des placements sur les produits dérivés ou indexés.

— Selon d'autres, l'engouement financier pour la nouvelle classe d'actifs liés aux marchés des matières premières est une des raisons principales expliquant l'ampleur de la flambée des matières premières.

Sans vouloir trancher sur l'exactitude des points de vue en présence, force est de constater la similitude des fluctuations des différents marchés de ma-

tières premières sur la période récente, faisant penser au moins à la légitimité d'une explication systémique incluant la prise en compte de trois événements : la faiblesse du dollar US, l'emballement des marchés financiers et l'euphorie économique précédant une grande dépression des marchés de tous ordres.

Dans les interactions entre le secteur agricole et le reste de l'économie, beaucoup d'observateurs retiennent de la période récente le renforcement des liens entre les marchés des grandes cultures végétales et le marché de l'énergie pétrolière : à la fois, à cause de la contribution directe et indirecte de l'énergie dans les coûts de production, que nous avons déjà mentionnée, et dans l'intérêt d'utiliser aujourd'hui de la canne à sucre et du maïs (compte tenu de l'amélioration des rendements) pour produire de l'éthanol, dès que le prix du baril dépasse 80 dollars US. Or, l'Agence internationale de l'énergie prévoyait en 2009 que d'ici 2020, le baril pourrait tendanciellement atteindre 110 dollars US.

Si l'on met en parallèle les espoirs d'augmentation des rendements du maïs et le passage à l'utilisation de ce même maïs en plante entière pour produire de l'éthanol, ceci ne peut que conduire à un renforcement de la liaison entre prix agricoles et prix du pétrole.

## *La décrue brutale des prix agricoles*

Avant de revenir sur les conséquences de l'instabilité des marchés agricoles sur le développement de l'agriculture et l'amélioration de la sécurité alimentaire, il nous faut évoquer rapidement les éléments conjoncturels qui ont accéléré la décrue des prix des produits agricoles, à la fin de l'année 2009 :

- les prix élevés de la campagne 2007-2008 en cultures végétales, qui ont incité à augmenter les surfaces et à intensifier (par un recours plus important aux intrants) ;
- la sortie rapide des spéculateurs (pris au sens le plus large du terme) ;
- la crise économique qui a pesé sur la demande alimentaire relativement élastique aux variations de revenus dans les pays émergents ;
- l'abandon des politiques restrictives d'exportation ;
- la baisse importante et rapide du prix du pétrole ;
- le climat plus favorable dans certaines zones de production.

On a ainsi assisté à une fluctuation de grande amplitude des prix agricoles, presque incompréhensible pour les acteurs mais très classique pour les économistes ruraux : c'est le phénomène du décalage des décisions de prudence des agriculteurs entre la mise en terre et la commercialisation des produits, qui avait été théorisé dans son aspect cyclique et instable par Mordecai Ezekiel dans la théorie dite du *cobweb* ou toile d'araignée. Celle-ci est à la base de la mise en place des politiques d'organisation des marchés initiées par Franklin Roosevelt aux États-Unis, et de l'organisation du marché

du blé et des céréales en France, au moment du Front populaire, complétée en 1953 par l'organisation du marché de la viande bovine et des produits, à travers la création de sociétés d'intervention comme la SIBEV (Société inter-professionnelle du bétail et des viandes) et Interlait.

Ces politiques contribuent à la régulation des marchés agricoles jusque dans les années 1980, et au développement de la production dans la plupart des pays développés. D'autres politiques avec des ambitions de sécurité alimentaire furent conduites avec plus ou moins de succès en URSS, en Chine et en Inde.

L'OCDE fut le creuset de la critique des politiques d'organisation des marchés, avec une série de mises en question très argumentées :

- des prix d'intervention trop élevés encourageant la surproduction et un gaspillage de fonds publics ;
- des mécanismes d'aides à l'exportation coûteux et entraînant des distorsions sur les marchés mondiaux handicapant, par-là même, le développement de l'agriculture dans les pays en développement ;
- des soutiens injustes pour le consommateur et le contribuable, payant deux fois pour avoir une certaine sécurité alimentaire ;
- une politique socialement inéquitable, car le soutien public aux produits facilitait la concentration de la production et privilégiait, de fait, les gros producteurs ;
- une politique irresponsable en matière environnementale, car incitant à une utilisation sans limites des intrants, et donc néfaste pour la qualité des sols et des eaux.

La conséquence de ces critiques fut le lancement des négociations du GATT (*General Agreement on Tariffs and Trade*) à Punta del Este, en 1985, aboutissant 10 ans plus tard au traité de Marrakech créant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), et jetant les bases d'une libéralisation des échanges agricoles et d'un abandon des politiques d'organisation des marchés, au profit d'une politique d'aides directes découplées en faveur des agriculteurs.

Aujourd'hui, on perçoit les limites d'une politique privilégiant les échanges agricoles fondée sur une appréciation très négative des politiques d'organisation de marchés, parce que inévitablement « distorsives » au regard des pays les plus efficaces en matière de production agricole.

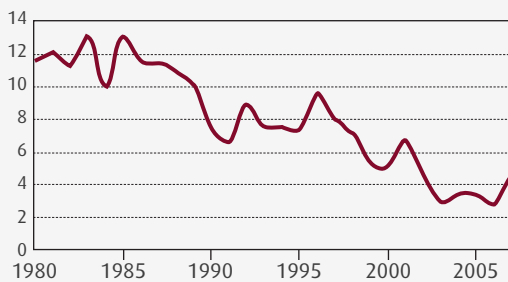
Selon ces inconditionnels du libéralisme, la crise que nous venons de vivre est exceptionnelle et conjoncturelle, et ne saurait justifier une remise en cause des règles de libre-échange qui ont mis tant de temps à être imposées aux acteurs agricoles. D'ailleurs, une partie de la crise a été aggravée par les pays qui ont privilégié leur marché intérieur (en suspendant leurs exportations).

De plus, c'est parce que les négociations du *Doha Round* et la poursuite de l'ouverture des marchés n'ont pas encore abouti que l'on ne touche pas les bénéfices de la libéralisation complète des marchés agricoles.

Hélas, le monde n'a jamais été parfait et le mieux est souvent l'ennemi du bien. En l'occurrence, la redécouverte des inconvénients de l'ampleur de l'instabilité des marchés agricoles doit nous conduire à quatre constats :

— Les inconvénients de l'instabilité accrue des marchés agricoles sont importants pour le consommateur des pays développés et pour le producteur agricole des pays les moins avancés.

**Graphique 2 — Part (%) de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture, 1980-2007**



Source : OCDE.

— Il doit en résulter une redéfinition des outils publics d'accompagnement des activités agricoles.

— Le développement agricole doit être remis au cœur des politiques de développement.

— La nécessaire mondialisation des échanges agricoles ne doit pas empêcher l'émergence de politiques agricoles régionales ambitieuses.

## ***Des prix agricoles de plus en plus volatils***

On vient d'assister, dans la période récente, à une instabilité croissante des marchés, pour différentes raisons qui dépassent l'ébranlement économique de 2008, à commencer par l'abandon des politiques publiques de régulation des marchés agricoles dans de nombreux pays de l'OCDE. Ensuite, la réduction des protections douanières résultant du traité de Marrakech (1994) a conféré un rôle plus important aux prix internationaux : les marchés sont de plus en plus intégrés dans les pays et les chocs se transmettent aisément. Des phénomènes climatiques plus contrastés ont aussi entraîné des variations significatives de production. Et la plus forte liaison entre marchés agricoles et marchés du pétrole a introduit un facteur de variabilité supplémentaire dans les systèmes de production agricole.

Dernier facteur, la financiarisation des marchés des matières premières et de produits dérivés qui y sont associés, a été brusquement accélérée par une loi américaine de 2000 qui ouvre ces marchés à une multitude de nouveaux acteurs. Les matières premières, y compris agricoles, sont aussi devenues des classes d'actifs, en concurrence avec toutes les autres classes d'actifs physiques ou purement financiers. La multiplication des plates-formes d'échanges conduit à une sorte d'absorption des marchés des matières premières par les marchés financiers : la volatilité, qui est un des éléments moteurs d'activité des marchés financiers, peut jouer un rôle perturbateur par rapport à la sphère réelle des activités agricoles.

L'instabilité et la volatilité des prix agricoles ont de sérieux inconvénients. Elles restent un danger, aussi bien pour les filières organisées des pays développés que comme facteur d'accroissement des incertitudes et des risques pour les acteurs des pays en développement.

Les prix sont des signaux qui guident les comportements des opérateurs, pour autant qu'ils soient lisibles et compréhensibles. On peut considérer que la volatilité, en multipliant les valeurs de prix, brouille et complique la signification des signaux du marché. Elle déstabilise les acteurs les moins bien insérés dans les systèmes d'information.

La stabilisation des prix, pour autant qu'elle vise une fourchette de prix relativement large, transparente et évolutive (c'est-à-dire non déconnectée des tendances à long terme des marchés), peut être souhaitable, car elle permet d'améliorer les anticipations.

Lorsque les pouvoirs publics participaient à la gestion des marchés agricoles, l'effet de régulation des prix était double, soit par l'influence du stockage ou du déstockage sur les volumes et, donc, les prix, soit par une fonction informationnelle indirecte, par l'influence sur les opérateurs qui raisonnaient leur stratégie et leur comportement en intégrant les prix institutionnels.

Le manque de lisibilité des marchés conduit les opérateurs à s'interroger sur les valeurs de prix à retenir ; l'incertitude s'accroît. Il en résulte une déstabilisation des prévisions qui perturbe les décisions d'investissement des producteurs et des acteurs des filières agricoles.

Dans les pays les moins avancés, elle encourage la tendance à l'autarcie et au repliement. Il faut par ailleurs souligner que les stratégies privées de réduction des risques (assurances, crédit, marchés à terme, arbitrages de tous ordres) ont du mal à se généraliser et sont l'apanage de producteurs ayant déjà une certaine taille.

L'instabilité a finalement un effet inflationniste (analysé par un certain nombre d'économistes). En effet, les hausses se répercutent très rapidement jusqu'au consommateur, tandis que les baisses touchent de préférence les acteurs de l'amont des filières. Face à cela, les autorités durcissent les règles de la concurrence, tant dans l'Union européenne qu'au niveau des panels de l'OMC. Cela ne permet pas de rééquilibrer la chaîne de valeur au profit des producteurs.

Une plus grande stabilité des prix à la production bénéficierait, à moyen terme, autant aux consommateurs qu'aux producteurs agricoles.

## ***Remettre l'agriculture au centre des politiques de développement***

La nécessité de la révolution verte (avec ses limites) et le succès de la transformation de l'agriculture, en Chine, au Brésil et au Chili notamment, ont

fait oublier les échecs du développement agricole et rural, particulièrement sur le continent africain. Les institutions internationales ont surestimé la capacité de coordination des États, sous-estimé le rôle émergent du secteur privé et discrédité les organisations coopératives de producteurs.

Comme le rappelle Alain de Janvry (université de Californie à Berkeley), cela a conduit à 20 ans de négligence de l'agriculture, sous le consensus de Washington (1985-2005). Celui-ci était basé sur un ajustement des fondamentaux macroéconomiques, sans politiques sectorielles, agricoles ou industrielles. La réduction de la pauvreté devrait résulter de transferts, plutôt qu'être basée sur le développement des revenus gagnés.

L'investissement en agriculture était découragé, du fait de prix bas et de la montée des préoccupations environnementales. Ceci a conduit naturellement à une stagnation de la croissance de la productivité dans l'agriculture africaine.

On ne peut que plaider aujourd'hui pour l'émergence d'un nouveau paradigme mettant l'agriculture au service du développement. En effet, le développement est multidimensionnel et l'on doit utiliser à la fois le mécanisme et le produit de la croissance agricole, pour réaliser ces dimensions multiples, en s'appuyant de façon privilégiée sur l'exploitation familiale (et la formation des agriculteurs) plutôt que sur de grandes exploitations. Cela suppose de surmonter de nombreux défis ; il faut que les responsables politiques pensent que l'agriculture peut être un des leviers du développement et il faut aussi s'interroger sur la méthode (à inventer) pour mettre effectivement l'agriculture en prise sur le développement.

## ***Une nécessaire réévaluation des politiques publiques agricoles***

La stratégie optimale d'intervention en faveur de l'agriculture, depuis le début des années 1980, a préféré privilégier les politiques de gestion des risques, sous la responsabilité des opérateurs privés, et les politiques de solidarité, en faveur des populations défavorisées. Il faut aujourd'hui se demander à quelles conditions une politique rénovée de réduction de l'instabilité des marchés par les pouvoirs publics est possible.

Une nouvelle politique de régulation des marchés agricoles est justifiée par le contexte décrit dans cet article et doit tenir compte de certains faits structurels :

- l'interdépendance de différentes régions du monde qui suppose la consolidation d'un degré d'ouverture des marchés agricoles ;
- la légitimité des dispositions les plus claires de non-distorsion des échanges définies dans le cadre de l'OMC (éviter en particulier l'interdiction des exportations, en cas de crise) ;

- l'expression d'une flexibilité responsable sur la définition d'un filet de sécurité qui ne doit pas finir par être un soutien artificiel de la production entraînant des excédents structurels ;
- la gestion des stocks dont le niveau doit être maintenu autour de 90 jours de consommation plus ou moins 30 jours, avec comme finalité l'écrêtement des fluctuations extrêmes des cours ;
- une répartition équitable des soutiens publics, ne favorisant pas le bénéfice de transferts publics pour les plus avantagés ;
- l'appréhension de l'organisation économique des producteurs comme une politique de moyen terme qui peut bénéficier aux consommateurs et doit conduire à plus de doigté dans la mise en œuvre du droit de la concurrence ;
- la priorité au cadre régional (au sens continental du terme) pour faciliter l'accès des agriculteurs de chaque région au développement et à la modernisation, tout en tenant compte de la situation des populations urbaines.

Enfin, toujours au rang de ces faits structurels, il s'agit aussi de reconnaître que le découplage des aides, préconisé par l'école libérale des années 1980, conduit à une perte de sens des politiques agricoles qui doivent continuer à gérer la fonction de production dans sa diversité. La notion d'« aménités positives » — liant explicitement les services non marchands rendus par l'agriculture à l'acte de production agricole — paraît préférable au nouvel engouement pour n'accepter comme transferts à l'agriculture que ceux correspondant à des « biens publics ». La conditionnalité des aides (au sens large) est un concept partagé et légitimé par l'opinion publique. L'intensification de la production agricole doit être raisonnée et intégrer les éléments suivants :

- la conservation des sols ;
- le respect de l'environnement (qualité de l'eau, de l'air et maîtrise de l'effet de serre) ;
- la gestion des ressources en eau ;
- le maintien de la biodiversité ;
- la liaison entre couvert végétal et climat.

## ***La gouvernance mondiale dans le domaine agricole***

Malgré la globalisation des enjeux, le niveau mondial pourrait s'avérer un piège pour les partisans de mesures significatives de régulation des marchés agricoles. Ce niveau doit être un lieu de convergence et de hiérarchisation des grandes politiques de régulation qui se mettent en place : harmonisation des échanges (OMC), priorité au développement agricole pour les pays les moins avancés (CNUCED, Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), maîtrise de la déforestation et de la biodiversité, atténuation du changement climatique.

## ***Améliorer l'information et la transparence sur les marchés agricoles***

La France et la FAO proposent aujourd'hui une meilleure coordination en matière d'information sur les marchés des matières premières agricoles (aussi bien physiques que dans le cas des marchés à terme, voire sur les positions des acteurs dans le cas des marchés dérivés). Cela suppose un effort de transparence sur les volumes de production et les stocks existants. Hélas, il n'existe aucun outil statistique normalisé permettant de comparer le niveau des stocks régionaux, ce qui naturellement favorise les emballements de prix au moindre incident. Il n'y a guère aujourd'hui que l'administration américaine qui publie de manière réactive des données statistiques sur les principaux marchés agricoles, en s'appuyant sur son expertise mais aussi sur ses intérêts.

Il convient par ailleurs de lutter contre la spéculation sur les marchés agricoles, en encadrant davantage les opérations de gré à gré, donc à la fois en favorisant les procédures d'arbitrage et en instaurant des autorités de régulation qui peuvent demander à certains opérateurs de limiter leurs positions.

Dans un monde plus interdépendant et plus ouvert, des mécanismes lourds d'intervention sur les marchés ne sont plus envisageables.

## ***Privilégier le niveau régional***

Ce qui n'est pas envisageable au niveau mondial doit être tenté au niveau régional qui peut être le meilleur endroit pour un équilibre entre ouverture et politiques publiques, pour limiter les inconvénients des imperfections des marchés. Du fait du commerce régional, voire de la porosité des frontières, les marchés alimentaires des pays appartenant à une même région sont interconnectés. De ce fait, il semble légitime d'envisager à cette échelle des politiques publiques de stabilisation : constitution de stocks publics de sécurité alimentaire (avec des modes de financement à inventer pour les pays les moins avancés), filets de sécurité pour éviter une situation de catastrophe pour les producteurs, et naturellement des outils de relance de la production (microcrédit et avances pour contrer l'emprise des usuriers de tout poil). L'échelle régionale peut aussi être pertinente pour la connexion au marché international et pour harmoniser les protections douanières.

## ***Améliorer la formation des acteurs***

Même avec la meilleure volonté du monde, nous devons nous préparer à vivre dans un environnement plus instable avec des années économiquement très contrastées, les années de vaches maigres alternant avec les années de vaches grasses. Cela suppose que les exploitants agricoles, leurs conseillers en développement et les entreprises qui les entourent, se préoccupent de disposer d'une information économique toujours replacée dans son contexte et de politiques de gestion mariant prévision, provisions, épargne et investissement à bon escient. C'est l'autre défi du développement agricole, pour parvenir à ce que chacun puisse tirer parti de ses atouts.

# Immigration et multiculturalisme

À PROPOS DU *DÉNI DES CULTURES*,  
D'HUGUES LAGRANGE <sup>1</sup>

PAR MICHÈLE TRIBALAT <sup>2</sup>

*Par son ouvrage Le Déni des cultures, publié en septembre dernier, le sociologue Hugues Lagrange a fait polémique. Constatant, au travers d'études locales, que les jeunes originaires d'Afrique sahélienne sont surreprésentés dans la délinquance en France, l'auteur explique ce phénomène par des facteurs principalement culturels : déficit d'autonomie des femmes, autoritarisme des pères ou polygamie, eux-mêmes aggravés par la façon dont la France accueille ses immigrants...*

*Michèle Tribalat, démographe spécialiste des questions ethniques et migratoires, a lu cet ouvrage pour Futuribles et en livre ici son analyse. Si le constat sur l'importance des facteurs culturels lui semble bien étayé par l'analyse locale, elle réfute celui d'une régression de la libéralisation des mœurs en Europe et d'une fermeture des frontières. Les flux migratoires et la proportion de personnes d'origine étrangère se sont accrus dans nombre de pays européens au cours des années 1990-2000. Et c'est, selon Michèle Tribalat, cette évolution réelle et les conflits sur les modes de vie et les valeurs qui l'accompagnent, qui expliquent les réactions de crispation, y compris dans des pays réputés tolérants comme les pays nordiques. Mais ces réactions visent bien souvent à rappeler l'importance des principes qui fondent les démocraties libérales. Michèle Tribalat s'étonne des recommandations d'Hugues Lagrange visant à approfondir le multiculturalisme, compte tenu du constat qu'il a dressé lui-même des effets ravageurs de certains particularismes. S.D. ■*

---

1. LAGRANGE Hugues. *Le Déni des cultures*. Paris : Seuil, 2010, 349 p.

2. Directrice de recherche, INED (Institut national d'études démographiques, Paris).

**L**e *Déni des cultures* est un livre double. Une partie centrale se concentre principalement sur les analyses locales qu'Hugues Lagrange a menées et qui l'ont conduit à un certain nombre d'observations dérangeantes, y compris peut-être pour lui-même. C'est ce qu'il y a de plus intéressant dans l'ouvrage. Ce qui précède et clôt cette partie centrale cherche à situer ces analyses dans un système de références et de préconisations qui désamorcent la charge portée par le cœur du livre. C'est le côté engagé du livre, dont l'intérêt serait plutôt à chercher dans ce qu'il dit des difficultés à « changer de pied » sur les questions tournant autour de l'immigration.

## L'enquête locale

S'il a fait grand bruit à sa sortie, c'est parce qu'il semblait trancher, après quelques mois d'empoignades, un débat public sur les liens entre délinquance et origine ethnique, en montrant, chiffres à l'appui, la réalité de ce lien, s'agissant notamment des jeunes originaires du Sahel et, dans une moindre mesure, de ceux d'origine maghrébine. Sebastian Roché avait déjà mené ce type d'analyse lors d'une enquête sur les délits autodéclarés par des mineurs âgés de 13 à 19 ans <sup>3</sup>, et montré la plus grande fréquence des délits chez les jeunes d'origine maghrébine. La sortie de son livre en 2001 n'avait pas provoqué la même effervescence

médiatique. Mais peut-être était-il en avance sur les perceptions.

Le travail d'Hugues Lagrange dérange parce qu'il prend une certaine distance avec l'analyse des difficultés d'intégration, dans certaines banlieues françaises et notamment en Île-de-France, comme un problème purement social lié à la pauvreté et à la mauvaise volonté de la société d'accueil. Les immigrés ont des spécificités culturelles qui comptent et influent sur leur parcours et celui de leurs enfants. Hugues Lagrange s'intéresse tout particulièrement aux difficultés rencontrées par les familles originaires du Sahel, à la fois nombreuses et marquées par la polygamie. L'analyse qu'il en fait est principalement fondée sur diverses observations locales dont beaucoup portent sur Mantes-la-Jolie, mais aussi sur le XVIII<sup>e</sup> arrondissement parisien et Saint-Herblain, en Loire-Atlantique, notamment par le suivi de cohortes de collégiens dans les années 2000.

Comme l'avait déjà montré Sebastian Roché, la délinquance est liée au comportement et aux performances scolaires, et l'origine sociale n'explique pas tout. Ainsi, les enfants de père ouvrier ou employé sont encore 2,8 fois plus souvent auteurs de délits lorsqu'ils sont d'origine sahéenne que les enfants d'origine française. Ces enfants d'origine sahéenne réussissent moins bien, que ce soit lors des épreuves natio-



3. ROCHÉ Sebastian. *La Délinquance des jeunes. Les 13-19 ans racontent leurs délits*. Paris : Seuil, 2001.

nales en sixième ou au brevet des collèves. Ces piètres performances consacrent un handicap qui se manifeste très tôt et serait lié au mode de socialisation précoce, dans lequel la stimulation des enfants dès leur plus jeune âge serait déficiente.

Certaines traditions et coutumes africaines sont encore bien présentes parmi les familles originaires du Sahel transplantées à Mantes-la-Jolie, et s'accordent mal avec les exigences et les pratiques de la société française d'aujourd'hui. La figure paternelle ne trouvant plus, dans l'entourage, et plus généralement dans la société, ce qui la légitimait en Afrique, l'autorité du père se transforme en autoritarisme qui tourne à vide. Le très faible statut des femmes, donc de l'épouse, ou des épouses, souvent beaucoup plus jeune(s) que le père de famille, ne leur permet pas de compenser cet effondrement de l'autorité des pères. Et les aînés mâles de la famille se retrouvent souvent en position dominante.

J'avais aussi observé cela dans des familles maghrébines à Dreux, et d'autres avant moi ailleurs. Les avantages relatifs des enfants des familles maghrébines, à ancienneté migratoire équivalente, tels qu'ils apparaissent à Hugues Lagrange restent à démontrer. Néanmoins, la polygamie, pratiquement absente parmi les familles maghrébines, constitue probablement un handicap absolu, expliquant sans doute pourquoi la configuration monoparentale semble moins pénalisante dans les familles sahéennes. Selon Hugues Lagrange, c'est un signe de pugnacité des femmes.

Concentrations ethniques et processus ségrégatifs ont contribué à

une « néotraditionalisation » des mœurs des enfants d'immigrés qui touche aussi leurs voisins d'origine française : recul de l'individualisation, séparation des sexes... Le « durcissement de la culture patriarcale et le fondamentalisme musulman qui a gagné le Sahel » aussi (p. 221).

Hugues Lagrange examine longuement les effets d'un déficit de mixité sociale sur les performances des enfants. La proportion de familles de cadres dans l'environnement lui semble décisive. Les dynamiques démographiques, fuite ou évitement de certains quartiers, qui ont contribué aux processus ségrégatifs, touchent aussi les élites d'origine étrangère, maghrébine par exemple, qui ont choisi d'habiter ailleurs. Hugues Lagrange juge leur retour moins improbable que la venue des élites autochtones.

Cependant, on ne voit pas pourquoi il serait plus facile de convaincre les adultes d'origine étrangère qui ont réussi de rester à proximité des quartiers paupérisés et ségrégués, que ceux d'origine française. Il est à craindre que l'effet négatif de la densité des familles africaines sur l'échec scolaire, même si Hugues Lagrange dit qu'il n'est pas considérable, et la croissance de la délinquance qui l'accompagne, même si elle n'est pas proportionnelle, ne les incitent guère à rester, surtout si elles peuvent faire autrement.

Ces familles d'origine étrangère qui vont vivre ailleurs, en quittant ces quartiers ségrégués, espèrent aussi échapper à une pression sociale qui leur est devenue souvent insupportable. Pression sociale que décrit Hugues Lagrange par ailleurs. Pourquoi leur demander, à elles précisément, un tel sacrifice ?

Pourquoi, après s'être extirpées des conditions locales difficiles qui ont pesé sur elles, auraient-elles encore un tribut à payer pour aider celles qui y sont restées ?

Hugues Lagrange insiste sur la nécessité de réintroduire les familles relativement aisées dans ces environnements paupérisés et ségrégués, tout en citant quelques expériences étrangères dont les résultats ne sont pas franchement probants. Les processus ségrégatifs constituent un phénomène extrêmement difficile à renverser, notamment parce qu'ils sont le produit de décisions rationnelles individuelles qu'il est bien difficile d'influencer en démocratie.

J'ai montré, sur une vingtaine de villes où la proportion de jeunes d'origine étrangère était devenue très élevée en l'espace de quelques décennies, que c'est plus l'évitement des natifs que la fuite éperdue de ces territoires qui a accéléré le processus de concentration, notamment à Mantes-la-Jolie<sup>4</sup>. Hugues Lagrange y a observé une fuite des mieux dotés qui a abouti à une polarisation extrême du peuplement à l'intérieur de la ville. Les données sur les voisinages, extraites du fichier historique des recensements (SAPHIR, Système d'analyse de la population par l'historique des recensements) mis en œuvre par Bernard Aubry à l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques)-Alsace, montrent que le voisinage des enfants d'ouvriers a toujours été pauvre en enfants de cadres (4 % en 1968, contre 1 % en 1999), mais

qu'il comptait une présence substantielle d'enfants appartenant aux classes moyennes, qui s'est évaporée (17 % en 1968, mais 4 % seulement en 1999).

Comme l'indique Hugues Lagrange, cette transformation du voisinage s'est faite avant les années 1980. En 1982, lorsque la présence des enfants de migrant(s) africain(s) ou turc(s) à Mantes-la-Jolie a cessé d'être exceptionnelle, les familles des classes moyennes ont déjà quasiment disparu du voisinage des enfants d'ouvriers. Elles sont également absentes de celui des jeunes d'origine africaine ou turque.

## Références et préconisations

Hugues Lagrange n'a pas mis le même entêtement à étayer factuellement ses considérations générales et ses préconisations. Je m'en tiendrai ici aux aspects sur lesquels je me sens quelque compétence pour avoir un avis. Hugues Lagrange dessine un paysage en régression, à l'ouest comme au sud, « en réponse aux ébranlements dus à la globalisation » (p. 51).

Il défend la thèse d'un recul de la liberté des mœurs en Occident. Il croit déceler cette tendance à partir de la stagnation des taux bruts de divortialité en Europe, depuis le milieu des années 1990 pour la France, depuis un peu plus longtemps pour d'autres pays. Outre que l'on ne voit pas pourquoi il faudrait s'attendre à une hausse per-

4. TRIBALAT Michèle. « Concentrations ethniques et migrations des natifs de 1968 à 1999 ». In LÉGER Jean-François (sous la dir. de). *Cahiers de démographie locale* 2009. Strasbourg : Néothèque, 2010.

manente de la divortialité, la stagnation observée tient surtout à l'imprécision de l'indicateur retenu : le taux brut de divortialité, qui rapporte les divorces à la population totale.

En France, les taux de divorce par durée de mariage ont augmenté à toutes les durées de mariage de 1978 à 2008 <sup>5</sup>. Une récente étude des divorces par durée de mariage, réalisée par l'Office national de statistiques britannique, indique que « la divortialité s'accroît encore, mais à un rythme plus lent » au Royaume-Uni <sup>6</sup>. Le divorce a également progressé en Allemagne, où l'indicateur conjoncturel de divortialité <sup>7</sup> est passé de 32 % en 1994 à 47 % en 2004 <sup>8</sup>. Si l'on ajoute à cela l'adoption du mariage homosexuel dans de nombreux pays européens dans les années 2000, avec quelquefois le droit à l'adoption, voire l'assistance à la fécondation comme en Norvège, et l'institutionnalisation, sous une forme ou sous une autre, des unions entre homosexuels dans les autres pays, on a du mal à croire à une régression de la libéralisation des mœurs en Europe.

Le raidissement européen se ferait sur la question de l'immigration : « un mouvement de fermeture des frontières s'est produit depuis les années 1980, accompagnant la montée en puissance des partis d'extrême droite », politique qu'Hugues Lagrange juge « hon-

teuse à bien des égards » (p. 54). Un examen des chiffres ne conforte pas cette interprétation. Les années 1990 et 2000 ont vu les flux d'immigration étrangère s'accroître considérablement dans nombre de pays. Sans parler des pays du sud de l'Europe qui ont expérimenté un afflux d'immigrants dont la présence a été légalisée à coups de régularisations massives, le Royaume-Uni a connu, dans les années 2000, les flux les plus importants jamais enregistrés. Les Pays-Bas ont également enregistré une immigration étrangère record au début des années 2000 et la proportion de personnes d'origine étrangère (immigrés et natifs d'au moins un parent immigré) n'a cessé d'y augmenter pour dépasser 20 % en 2010. La Suède a également enregistré un record d'entrées en 2009, tout comme la Norvège en 2008 et 2009. En Norvège, l'immigration étrangère a été, ces années-là, six fois supérieure à ce qu'elle était à la fin des années 1960. Quant à la France, l'accroissement de la proportion d'immigrés sur la période intercensitaire 1999-2006 y est équivalent à celui observé sur la période 1968-1975. L'Europe n'a donc pas fermé ses frontières, contrairement à la légende qui voudrait qu'elle soit devenue une forteresse.

Si Hugues Lagrange ne retient pas le critère de nationalité pour ses études locales, il devrait aussi s'en

5. Voir les taux de divorce selon la durée du mariage et l'année du divorce, 1978-2008, sur le site Internet de l'INSEE, [www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEFo2312](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEFo2312).

6. WILSON Ben, SMALLWOOD Steve. « The Proportion of Marriages Ending in Divorce ». *Population Trends*, n° 131, printemps 2008.

7. Somme annuelle des taux de divorce par durée de mariage ; proportion de mariages de l'année susceptibles d'être dissous par divorce en l'absence de variation des taux.

8. Selon Jean-Paul Sardon (Observatoire démographique européen).

abstenir lorsqu'il s'agit de donner une idée de l'apport migratoire en Europe. Ce critère n'est pas pertinent. Il a tendance à sous-estimer les effets démographiques de l'immigration. D'où l'idée qu'il en tire que les crispations vis-à-vis de l'immigration sont sans commune mesure avec la réalité du phénomène dans les pays européens. Mais même en se fondant sur le critère de nationalité, les données sont souvent trop anciennes. S'il y avait effectivement 3 % d'étrangers parmi les actifs au Danemark en 2000 (p. 60), cette proportion est aujourd'hui de 5 %. Par ailleurs, lorsqu'on passe à l'ensemble des personnes immigrées ou d'ascendance immigrée (deux parents immigrés, définition officielle du Danemark), elles occupent 11 % des emplois à plein temps en 2009. De même, l'idée selon laquelle la proportion d'actifs étrangers est restée, en France, « supérieure à la moyenne des grands pays européens » (p. 61), est fautive. En 2008, elle était inférieure à celle observée en Espagne, en Italie, en Allemagne et au Royaume-Uni, pour ne citer que les grands pays.

Hugues Lagrange déplore le durcissement des politiques de regroupement familial, sans en avoir une idée précise puisqu'il excepte de cette tendance le Royaume-Uni, les Pays-Bas et le Danemark. Or, ces deux derniers pays sont probablement ceux qui ont posé le plus de restrictions aux flux familiaux dans les années 2000. D'après la Commission européenne, les Pays-Bas avaient en 2008 la politique d'immigration familiale la plus dure

d'Europe<sup>9</sup>. Les restrictions posées, au lieu de témoigner d'une régression en matière de droits, révèlent au contraire, de manière paradoxale, leur avancée.

C'est parce que les étrangers qui s'installent en Europe ont désormais des droits à faire valoir que les politiques qui cherchent à réduire l'immigration posent des conditions nouvelles à l'exercice de ces droits, dans les limites imposées par la législation européenne et sous l'œil vigilant des juridictions nationales et internationales. C'est ce qui rend si difficile aujourd'hui la mise en œuvre de toute politique migratoire en Europe qui ne se réduise pas à accepter ce qui vient. Et si irritation il y a, celle-ci n'est pas sans rapport avec cela.

Les réactions des électeurs européens ne se limitent pas à une rétractation peureuse qui révélerait « la face sombre de la démocratie » (p. 61), laquelle chercherait à protéger une homogénéité culturelle. Celle-ci n'existe plus, même dans des pays au peuplement autrefois très homogène, comme les pays scandinaves. La Suède fait désormais partie des pays où la proportion de population d'origine étrangère est la plus importante (25 % en 2009). Oslo comprend des quartiers dans lesquels la proportion de jeunes d'origine étrangère est aujourd'hui bien supérieure à celle des XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> arrondissements parisiens.

Ces réactions tiennent aussi aux évolutions réelles du phénomène migratoire et aux conflits engendrés sur

9. Voir « Holland Toughest on Family Reunification ». *DutchNews.nl*, 9 octobre 2008, site Internet [www.dutchnews.nl/news/archives/2008/10/holland\\_toughest\\_on\\_family\\_reu.php](http://www.dutchnews.nl/news/archives/2008/10/holland_toughest_on_family_reu.php).

la question des modes de vie et des valeurs, comme l'ont bien montré Louk Hagendoorn et Paul Sniderman à propos des Pays-Bas<sup>10</sup>, mais aussi aux impasses auxquelles ont conduit nombre de politiques multiculturelles. Hugues Lagrange raconte lui-même comment la « néo-traditionalisation » des mœurs touche des quartiers entiers, y compris des jeunes d'origine française qui y résident.

Dans un article récent, Cas Mudde explique que c'est au nom de la tolérance en matière de mœurs et d'un engagement en faveur de l'égalité hommes-femmes, et non par une conversion soudaine à l'intolérance, que les Nordiques manifestent une certaine hostilité à l'égard de l'islam, qui leur paraît remettre en cause la tolérance nordique et plus largement la démocratie libérale. Seuls un conformisme bien nordique, contrepartie de la cohésion sociale, et une certaine aversion pour le nationalisme, exploités par les élites pour maintenir le débat dans des limites politiquement correctes, auraient retenu, un certain temps, l'expression de cette hostilité<sup>11</sup>.

À l'automne 2010, la revue anglaise *Prospect* a consacré un dossier à la transformation de la question raciale engendrée par le virage pris en Grande-Bretagne, au niveau local dans les années 1980, puis au niveau gouvernemental dans les années

1990, par les politiques de lutte contre les discriminations qui ont alors muté en politique de célébration de la diversité. Celle-ci a remplacé les anciens préjugés par un paternalisme condescendant et une victimisation qui enfonce les destinataires de cette politique et cultivent le ressentiment tous azimuts<sup>12</sup>.

Quant aux préconisations, au-delà de l'aide à apporter aux femmes africaines dans l'accès à l'emploi, Hugues Lagrange plaide en faveur d'un modèle d'inclusion, qualifié de moderne mais bien peu exigeant et dont il indexe les chances de succès sur la générosité de la politique migratoire.

Selon lui, nous sommes déjà dans l'étape postnationale rendant caducs les modèles d'intégration nationaux. Il faudrait donc désormais favoriser « l'inclusion sans assimilation de type postnational » (p. 309). On se demande d'ailleurs où se trouvent les sociétés postnationales et multiculturelles dont il vante les mérites puisque, par ailleurs, l'Occident serait en proie à une rétractation.

Selon Hugues Lagrange, ces sociétés vantées par Jürgen Habermas existeraient déjà, sans qu'on arrive vraiment à les localiser, en tout cas pas à Mantes-la-Jolie, d'après le tableau qu'il en a lui-même dressé. « Une modernité cosmopolite s'est substituée à l'idéal humaniste, intro-

10. SNIDERMAN Paul M. et HAGENDOORN Louk. *When Ways of Life Collide*. Princeton : Princeton University Press, 2007.

11. MUDDE Cas. « The Intolerance of the Tolerant ». *Open Democracy*, 20 octobre 2010, site Internet [www.opendemocracy.net/cas-mudde/intolerance-of-tolerant?utm\\_source=feedblitz&utm\\_medium=FeedBlitzEmail&utm\\_content=201210&utm\\_campaign=0](http://www.opendemocracy.net/cas-mudde/intolerance-of-tolerant?utm_source=feedblitz&utm_medium=FeedBlitzEmail&utm_content=201210&utm_campaign=0).

12. Cf. MIRZA Munira. « Rethinking Race » et « Deepening the Divide » ; JOHNS Lindsay. « In Praise of Dead White Men » ; SEWELL Tony. « Master Class in Victimhood » ; SINGH Swaran. « All in the Mind » ; DYER Sonya. « Wanted: A New Image ». *Prospect*, n° 175, octobre 2010.

spectif, européo-centré, homogène. Les cultures modernes des sociétés postnationales fonctionnent avec un niveau de prescription (et de prohibition) limité, obtenant de la conformité par des pressions normatives indirectes » (pp. 310-311). Ces sociétés seraient déjà acquises à ce que le philosophe Michael Walzer appelle la morale proche de l'os, c'est-à-dire sans contenu substantiel. Le modèle d'inclusion moderne ne doit pas avoir « l'ambition de parvenir à une similitude de l'ensemble des valeurs et des comportements » (p. 311), prévient Hugues Lagrange. Ce qui n'a quand même jamais été le cas, il faut le souligner, dans aucune société démocratique.

Le modèle d'inclusion moderne impliquerait une reconnaissance des différences culturelles, dans des démocraties postnationales devenues « des collectifs à responsabilités limitées qui sont d'accord sur les principes déontologiques et mettent en débat les orientations morales sans rechercher une quelconque uniformité » (p. 317). Hugues Lagrange est favorable à une politique volontariste en la matière : « Suffit-il de laisser le temps faire son œuvre et dissoudre les héritages ? » (p. 321) Pourquoi ne pas envisager « une différenciation des procédures judiciaires en fonction des normes culturelles, et l'idée d'une redistribution ou d'une compensation sur des critères ethnoculturels » (p. 325) ?

Hugues Lagrange nous décrit en fait une société utopique. Là où

l'idéologie multiculturaliste est la plus avancée, les réactions ne manquent pas. De nombreux Québécois ont été, sont encore, vent debout, contre la politique des aménagements raisonnables, et le rapport Bouchard-Taylor de 2008<sup>13</sup> prônant l'approfondissement de cette politique a peu fait pour les amadouer. Au Royaume-Uni, où l'on célèbre la diversité depuis la fin des années 1990, le multiculturalisme est sérieusement remis en cause. En Allemagne, le pavé dans la mare lancé par Thilo Sarrazin<sup>14</sup>, s'il a révolté les élites, a conquis un large public et contraint (ou va contraindre) les grands partis politiques à se positionner sur la politique d'intégration. La chancelière Angela Merkel a déjà déclaré l'échec du *Multikulti* le 16 septembre 2010 devant le congrès des jeunes de la CDU (Union chrétienne-démocrate allemande).

Les recommandations d'Hugues Lagrange sont d'autant plus paradoxales qu'elles viennent après qu'il nous a décrit, par le menu, les effets de la pression normative communautaire qui s'exerce dans les lieux qu'il a étudiés, notamment sur les femmes. Quelle liberté auraient ces femmes de choisir leur procédure judiciaire dans un conflit ou d'adhérer en toute conscience à un mode d'arbitrage culturel particulier ? La reconnaissance d'une légitimité normative aux pratiques intolérantes, si elle maintient dans l'archaïsme ceux qui y adhèrent, entrave aussi la liberté de ceux qui n'y adhèrent pas, notamment les

13. BOUCHARD Gérard, TAYLOR Charles (Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles). *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*. Québec : Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2008.

14. SARRAZIN Thilo. *Deutschland schafft sich ab [L'Allemagne s'autodétruit]*. Munich : Deutsche Verlags-Anstalt, 2010.

autochtones. Nous en avons déjà un exemple avec les restrictions de la liberté d'expression qu'impose en Europe, mais aussi aux États-Unis, la revendication, sous couvert de respect, de préceptes énoncés dans la *charia*. Si cette dernière

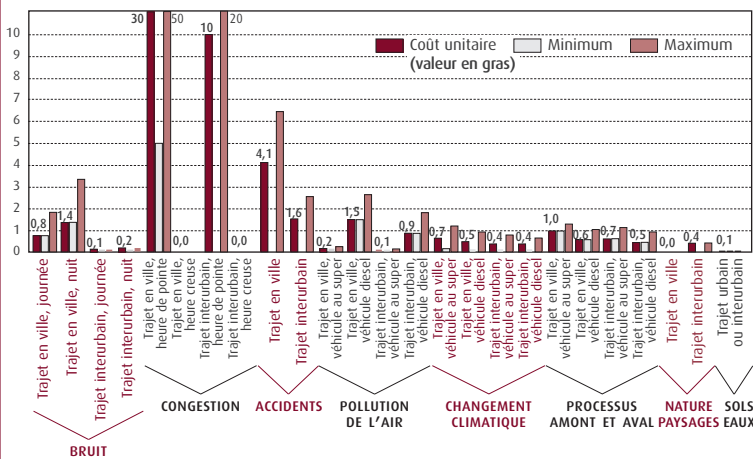
pouvait ne s'appliquer qu'à ceux qui s'en réclament, la « mosaïque composée d'éléments hétérogènes combinés en arrangements variables » (p. 330) rêvée par Hugues Lagrange serait infiniment moins problématique. ■

### ERRATUM

Dans le précédent numéro de *Futuribles* (n° 370, janvier 2011), des éléments de légende ont été omis dans le graphique de l'article d'Émile Quinet « La fiscalité des transports en France », p. 10. Nous nous excusons de cette erreur et reproduisons ci-dessous le graphique dûment corrigé et complété.

*Futuribles*

#### Les coûts externes moyens dans les transports de voyageurs (en automobile) en Europe : valeurs unitaires par catégorie de coûts, en centimes d'euro (2000) par voyageur-km



Lecture : ce tableau fournit la somme des coûts ressentis par ceux qui les subissent du fait de la présence d'un passager-km supplémentaire sur la route ; il fait apparaître par exemple que le coût du bruit causé par un usager automobile est en moyenne de 0,8 centime d'euro par passager-km en ville le jour, et de 1,4 centime en ville la nuit. De même, le coût en ville à l'heure de pointe d'un passager-km supplémentaire est de 50 centimes d'euro ; le coût d'un passager-km supplémentaire en rase campagne en heure creuse est pratiquement nul. Dernier exemple : le coût de la pollution pour un passager-km supplémentaire en ville dans un véhicule à essence est de 0,2 centime, alors que le même coût pour un trajet en rase campagne dans un véhicule diesel est de 0,9 centime.

Bien évidemment, les coûts qui figurent dans ce tableau sont des moyennes pour la catégorie concernée, mais ces moyennes recouvrent une forte dispersion (par exemple, la congestion à l'heure de pointe en ville est très différente selon qu'il s'agit du centre de Paris ou d'une agglomération de province de 50 000 habitants). Il faut donc savoir que les moyennes indiquées, qui font apparaître d'énormes différences selon les situations distinguées (urbain / interurbain, heure de pointe / heure creuse...), cachent, à l'intérieur de chacune de ces situations, de grandes variations.

Source : étude IMPACT (Internationalisation Measures and Policies for All external Costs of Transport). In *Handbook on Estimation of External Costs in the Transport Sector*. Delft : CE Delft, 2008.

3ème Edition

# Stratégies d'Innovation

21-23 Mars 2011

Paris, France

## Développer une Stratégie Efficace en Interne et Innover de Manière Efficace en Externe

Ateliers Post-Conférence  
Mercredi 23 Mars 2011

« **Le Grand Emprunt  
Investissements d'Avenir : un  
Soutien Durable pour l'Innovation  
dans les Entreprises** »

Bénéficiez de l'Expérience  
de :

- **Natixis** instaurant un plan de communication en adéquation avec son innovation
- **Alcatel Lucent** accélérant la mise sur le marché d'innovations
- **SNCF** mobilisant l'intelligence de toutes les catégories de personnel de l'entreprise pour faire face aux nouveaux défis de l'innovation
- **BioMérieux** proposant un changement organisationnel en suivant le modèle "Innovation Journey"
- **MBDA** faisant de l'innovation le centre d'intérêt et la volonté commune de l'entreprise
- **Solvay** analysant l'ensemble des normes européennes et leur impact sur l'innovation

Pour réserver en ligne :

[www.marcusevanscz.com/Innovation](http://www.marcusevanscz.com/Innovation)

Media Partner :



Panel d'Experts :

**Olivier Laborde**  
Responsable Marketing et  
Innovation  
**Natixis**

**Frédéric Touvard**  
Innovation Director  
**Axane, Groupe Air  
Liquide**

**Philippe Laffaire**  
Innovation Manager  
**BioMérieux**

**Agnès Jolly**  
Directrice Innovation  
**Porcher Industries**

**Valérie Lucas**  
Responsable Innovation  
**Union des Industries  
Chimiques**

**Brigitte Laurent**  
Directrice Innovation  
Groupe  
**Solvay**

**Laurent Guerbe**  
Research & Test Director  
**Sogefi Filter Division**

**Olivier Lederer**  
Directeur Recherche et  
Développement  
**Alcatel Lucent**

**Philippe Deléarde**  
Responsable Business  
Development & Marketing  
**Inno Group**

**Jean Pascal Derumier**  
Direction de l'Innovation  
and de la Recherche  
**SNCF**

**Laurent Coquette**  
Responsable Knowledge  
Management et Innovation  
Groupe  
**MBDA, Groupe EADS**

**Stéphanie Hajjar**  
Directrice Eco-Système  
Innovation  
**SFR**

**Jean-Luc Fretard**  
Directeur de l'Innovation  
**Extelia, Groupe La Poste**

**Romain Beaume**  
Chef du Bureau des  
Politiques d'Innovation et  
de Technologie  
**DGCIS – Service de  
la compétitivité et du  
développement des PME**

**Jean-Louis Aune**  
Membre de l'Association  
Syndicale Professionnelle  
des Conseils en  
Organisation et en  
Financement  
de l'Innovation  
**ASCOFI**

**M. André-Yves Portnoff**  
Directeur d'Etudes  
**Groupe Futuribles**

Pour plus d'information sur l'événement et  
les modalités de participation, je vous prierais  
de contacter **Kekeli Sodji**, Marketing Executive,

**marcus evans** London  
Tel. +44 (0) 20 3002 3383  
Fax: +44 (0) 20 3002 3016

Email : [kekelis@marcuseansuk.com](mailto:kekelis@marcuseansuk.com)

\*citez Futuribles pour une réduction  
de 10% sur le tarif d'inscription\*

 **marcusevans** conferences

# L'avènement de l'informatique et de la cybernétique

## *Chronique d'une rupture annoncée*

PAR DOMINIQUE DUBARLE <sup>1</sup>

*L'auteur de cet article paru en 1948, Dominique Dubarle, était un père dominicain. Philosophe et théologien, celui-ci fut le doyen de la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris et fut aussi expert au concile « Vatican II ». Il était également très bon connaisseur de la logique mathématique et de la physique nucléaire — collaborant avec le physicien Louis Leprince-Ringuet.*

*Cet article paraît trois ans après la mise en service, en novembre 1945, aux États-Unis (université de Pennsylvanie), du premier calculateur électronique (des calculateurs électromécaniques avaient été construits avant la guerre), la machine ENIAC (Electronic Numerical Integrator Analyser and Computer). Celle-ci fonctionnait à l'aide d'une armada de 17 500 tubes électroniques, elle pesait 30 tonnes et consommait 150 kilowatts. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Britanniques avaient construit le calculateur Colossus avec lequel ils avaient percé le code secret Lorenz de la Wehrmacht qui lui permettait d'échanger des messages secrets codés (les Alliés surent ainsi que les Allemands ignoraient totalement le lieu du futur débarquement sur les côtes françaises). La carrière de l'ENIAC fut brève et il était le seul exemple connu d'« ordinateur » (ce terme n'était pas encore utilisé) électronique opérationnel, mais le mathématicien John von Neumann avait proposé, dès 1945, de construire un ordinateur plus performant travaillant selon une logique binaire.*

---

1. Religieux et philosophe français (1907-1987), doyen de la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris (1967-1973) ; formé à la logique mathématique et à l'épistémologie des sciences, il est l'auteur, notamment, de *Humanisme scientifique et raison chrétienne* (Paris : Desclée de Brouwer, 1953), *La Civilisation et l'atome* (Paris : Plon / éd. du Cerf, 1962) ou *Approches d'une théologie de la science* (Paris : éd. du Cerf, 1967). Le texte de ce futur d'antan est extrait de l'article « Une nouvelle science : la cybernétique. Vers la machine à gouverner ? », paru dans le quotidien *Le Monde* du 28 décembre 1948, p. 3.

*L'article de Dominique Dubarle était véritablement prospectif puisqu'il formulait des hypothèses sur le développement et les applications des futurs calculateurs à de nombreux secteurs de la vie économique, sociale et politique qui, pour la plupart, se sont avérées exactes. On remarque, par exemple, qu'il présente l'importance des ordinateurs pour le traitement rapide des données et leur utilisation à la « bibliographie automatique » aujourd'hui possible grâce au Web. Il souligne aussi l'importance du livre que vient de publier en France Norbert Wiener, *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine*<sup>2</sup>, l'ouvrage fondateur de la cybernétique. Dominique Dubarle, en philosophe et fin connaisseur des mathématiques, termine son article par une mise en garde contre les risques d'une confiance aveugle dans les vertus de ces nouvelles sciences : les « processus humains » ne sont pas prévisibles à l'aide des « froides mathématiques ». Ces propos prémonitoires, eux aussi, auraient pu être médités par les adeptes des mathématiques financières avant la crise de 2008. Pierre Papon ■*

Le public commence à avoir maintenant quelque idée des grandes machines mathématiques construites aux États-Unis depuis une dizaine d'années. Assez volumineuses, puisque leur installation couvre des surfaces de plus de 100 mètres carrés, elles sont capables d'expédier en des temps très brefs des millions d'opérations élémentaires, telles l'addition ou la multiplication de nombres de 20 chiffres, de donner le résultat approché de n'importe laquelle des opérations mathématiques usitées, telles l'intégration ou la dérivation, et enfin de coordonner automatiquement ces opérations en vue de la solution de problèmes mathématiques très complexes, très au-delà des moyens ordinaires de calcul. En certains cas, il faudrait des années de travail exécuté par une équipe de praticiens exercés pour déterminer les solutions essentielles de tel ou tel système d'équations aux dérivées partielles rencontrées dans un problème de physique. Si l'on confie le travail à une de ces machines, elle peut en venir à bout en quelques jours, parfois moins. Avec leur aide, une trajectoire de projectile se détermine en 30 secondes, moins de temps que l'obus ne met pour se rendre à son objectif : un calculateur habile mettrait au moins deux jours à faire ce travail.

Or nous ne sommes que tout à fait au début de la série des réalisations possibles en cet ordre d'idées. On peut espérer créer à bref délai des machines fonctionnant encore plus vite, capables d'attaquer des problèmes largement plus étendus et plus compliqués avec des moyens matériels moins

---

2. Paris : Hermann & Cie, 1948.

onéreux que ceux des machines actuelles. Les premiers grands relais du cerveau humain viennent de prendre naissance, proportionnellement aussi neufs, aussi puissants par rapport aux outils usuels du calcul qu'un tour automatique l'est par rapport à la lime du serrurier. Le fait est vraisemblablement d'importance encore plus considérable que ne le sont la conquête de l'énergie nucléaire et la réalisation de la bombe atomique.



Le père Dominique Dubarle

Ce que l'on sait moins, c'est que de pareilles machines ne constituent encore qu'une espèce particulière de création, la plus achevée pour l'instant, mais qu'il faut rapprocher d'autres machines dont la construction se montre tantôt déjà possible, tantôt réalisable à plus ou moins bref délai. Énumérons quelques possibilités. Machine à suppléer un sens manquant : on étudie des appareils permettant à un aveugle de lire au son un texte imprimé au lieu de recourir à l'écriture [en] braille. Machine à trier des renseignements : on étudie ainsi les possibilités de créer un appareillage permettant la bibliographie automatique à propos de n'importe quelle question, et ceci en couvrant la totalité des productions de l'esprit représentées dans les bibliothèques du monde. Machines à prévoir : des dispositifs de ce genre sont déjà en action dans les postes de direction du tir sur objectifs mobiles, D.C.A.<sup>3</sup> par exemple. [...] Machines à gérer certains services : on peut envisager la réalisation d'une machine faisant automatiquement toutes les opérations, assez complexes déjà, d'un central de chèques postaux, et sachant répondre ponctuellement à toutes les situations qui s'y présentent ; un peu plus avant, la machine à gestion bancaire n'apparaît pas irréalisable. Machines à jouer : on peut ainsi concevoir sans trop de complications une machine jouant aux échecs mieux que tout joueur de force moyenne, ne manquant jamais un mat en trois coups, par exemple, et déjouant automatiquement tous les plans dont la mise sur pied ne repose que sur la prévision de quatre ou cinq coups successifs. Et ainsi de suite.

Toutes ces machines ont un caractère commun. Elles recueillent des données et travaillent méthodiquement sur la base d'un problème déterminé qu'elles ont à résoudre plus ou moins parfaitement à partir des données convenables, jusqu'au moment où elles fournissent une solution et exécutent au besoin ce que prescrit cette solution. Elles font en outre ce travail mieux, beaucoup plus complètement et surtout beaucoup plus rapidement que l'homme laissé à ses seules disponibilités usuelles. Disons que ce sont des machines à rassembler et à élaborer de l'information en vue de résultats qui peuvent être aussi bien des résultats de décision que des résultats de connaissance. Ces créations sont encore en pleine enfance. Mais les premiers balbutiements de cette technique nouvelle attestent déjà un évident surclassement des pouvoirs organiques du cerveau de l'homme.

3. Défense contre avions (ou aéronefs) (NDLR).

Ces machines d'un type si nouveau ont d'ailleurs ceci de remarquable que d'une part elles supposent des connexions tout à fait inédites entre des sciences qui nous semblent à l'ordinaire fort éloignées les unes des autres, et que d'autre part elles permettent de déchiffrer par analogie, probablement très avant, les mécanismes de certains fonctionnements organiques qui se tiennent à la base de notre vie mentale. Il vient de paraître dans la collection des actualités scientifiques publiées chez Hermann un livre extraordinaire, mystérieusement intitulé *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine (sic)*, publié en anglais par Norbert Wiener, qui fut l'un des principaux artisans de la réalisation des grandes machines mathématiques. Ce livre est l'acte de naissance d'une nouvelle science. Signe remarquable : son auteur est à la fois professeur d'analyse au Massachusetts Institute of Technology et chargé de recherche à l'Institut national de cardiologie de Mexico, mathématicien et physiologiste. De fait, la réalisation des machines mathématiques a obligé des algébristes, des géomètres, des logiciens, des statisticiens, des électriciens, des ingénieurs des communications, des biologistes, des spécialistes du système nerveux et jusqu'à des psycho-pathologistes, à se rencontrer sur un champ de travail fort composite, à enchevêtrer leurs problèmes de la façon la plus inattendue. [...]

Ainsi la machine à calculer électronique se révèle-t-elle étonnamment apparentée au système nerveux lui-même. Pour en donner une idée, entrons dans quelques détails. La machine à calculer se voit prescrire un problème à résoudre par un organe de programme, et ses diverses parties se trouvent en même temps assemblées par un câblage *ad hoc* en vue du travail approprié à la solution. (Ce câblage peut du reste être modifié en cours de route automatiquement et conformément aux indications de l'organe de programme.) Elle doit alors partir de certaines données numériques : celles-ci sont représentées au moyen du système de numération binaire qui ne fait usage que des chiffres 0 et 1 ; au chiffre 0 correspond l'absence d'impulsion transmise à un circuit électrique donné, au chiffre 1 une impulsion transmise à ce circuit. Le couplage, par exemple, de 20 de ces circuits élémentaires permettra de représenter des nombres de 20 chiffres. Le programme définira alors les opérations à effectuer à partir de ces déterminations élémentaires et l'enchaînement progressif des résultats partiels suivant un schéma plus ou moins complexe, jusqu'aux résultats finaux dont le rassemblement constitue la solution du problème. Naturellement, le programme guide synchroniquement un nombre considérable d'opérations partielles, dont les résultats doivent être « retenus » jusqu'au moment de leur utilisation comme données de départ dans un stade ultérieur de calcul.

La machine comportera donc des organes d'enregistrement initial fonctionnant par tout ou rien ; des organes de transmission — circuits électriques associés par le câblage voulu — ; des organes d'élaboration des données transmises par des combinaisons opératives bien définies — relais

## NORBERT WIENER ET LA FONDATION DE LA CYBERNÉTIQUE

Le livre de Norbert Wiener sur la cybernétique <sup>1</sup>, que Dominique Dubarle présente comme l'acte de naissance d'une nouvelle science, a été publié en France en 1948. Norbert Wiener (1894-1964) était un mathématicien américain brillant (il obtint son doctorat à 18 ans), employé un temps à la General Electric ; il avait travaillé pendant la guerre à la mise au point d'un système de contrôle de tir d'une batterie de D.C.A. (défense contre avions), intégrant un radar et un calculateur, qui devait permettre à son utilisateur de suivre sa cible. Ce travail l'avait conduit à la notion clef de *feed-back*, une rétroaction qui permet à une machine d'anticiper la réaction humaine qu'elle provoque et de corriger ainsi son mode opératoire.

Norbert Wiener ne partait pas d'une table rase pour élaborer les principes de la cybernétique, car les fondations de la théorie de l'information avaient été posées à la fin des années 1920 par des ingénieurs de la Bell Telephone qui travaillaient sur la transmission d'informations dans des lignes téléphoniques. L'un d'eux, Harry Nyquist, avait proposé de quantifier le signal transmis dans une ligne à l'aide des méthodes de la physique statistique. Claude E. Shannon et Warren Weaver, en 1948, tous deux à la Bell, donneront une forme mathématique à la théorie de l'information (Shannon baptisera « bit » l'unité de quantité d'information) au moment d'ailleurs où la science de l'informatique prenait son essor.

Au printemps 1947, Norbert Wiener, alors professeur au MIT (Massachusetts Institute of Technology), fut invité par le groupe de mathématiciens Bourbaki (et par le mathématicien Szolem Mandelbrot, l'oncle du père des fractales

Benoît Mandelbrot) à participer à un congrès de mathématiques en France, à Nancy. Il fut incité à écrire un livre pour exposer une synthèse de ses idées sur la théorie de l'information et ses applications aux mécanismes de la commande. Ce livre fut publié en anglais, en 1948, chez Hermann, un éditeur français d'ouvrages scientifiques — et notamment de ceux du groupe Bourbaki.

Ce livre est un véritable tour de force car Norbert Wiener y présente de façon synthétique à la fois la nouvelle approche scientifique du traitement de l'information, les principes de la cybernétique à la frontière de plusieurs disciplines et ses applications potentielles. Il explique la genèse de ses travaux stimulés par une coopération avec un médecin de Harvard, Arturo Rosenblueth (celui-ci s'était ensuite installé à Mexico), avec lequel il avait publié, en 1943, un article sur la modélisation mathématique des comportements et des processus de régulation chez les êtres vivants <sup>2</sup>. Il estimait, en effet, qu'il existait une analogie entre les mécanismes de commande de processus vitaux et ceux mis en œuvre dans des machines. Il a choisi de donner le nom de « cybernétique » à la nouvelle science du contrôle-commande, qu'il a emprunté au mot grec *kybernetes* qui désigne le pilote d'un navire (celui-ci en tenant le gouvernail exerce un *feed-back* sur la conduite du navire pour corriger sa trajectoire). Après un rappel des principes de la physique statistique, Norbert Wiener développe, dans son livre, les principes de la théorie de l'information et de ses applications aux processus de commande et de contrôle ; il y expose la théorie du *feed-back*, centrale pour la cyberné-

1. *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine*. Paris : Hermann & Cie, 1948.

2. ROSENBLUETH Arturo, WIENER Norbert et BIGELOW Julian. « Behavior, Purpose and Teleology ». *Philosophy of Science*, vol. 10, 1943, pp. 18-24.

tique, ainsi que les relations entre les machines à calculer et le système nerveux.

Dominique Dubarle avait vu juste, le livre de Norbert Wiener eut une influence considérable dans de nombreux cercles de scientifiques et d'ingénieurs, et la cybernétique ouvrit la voie à la mise au point de servomécanismes, d'automates et de robots. Le concept de *feed-back* est véritablement stratégique puisqu'il permet de concevoir des mécanismes de contrôle et de commande, et il fut transposé au monde de la gestion et des relations humaines. Comme le soulignent Philippe Breton et Serge Proulx dans leur livre sur l'histoire de la communication<sup>3</sup> : « Avec le *feed-back*, dispositif informationnel par excellence, on tenait enfin, du moins Wiener le pensait-il, la localisation et la possibilité de formalisation des phé-

nomènes de "prise de décision", le cœur de toute activité intelligente et organisée. »

La théorie de l'information n'a pas dit son dernier mot car, aujourd'hui, elle est au cœur des débats en physique sur la mesure et l'observation des phénomènes — que mesure-t-on et quelle connaissance a-t-on de la réalité avec la physique quantique qui, par essence, est probabiliste ? —, à la suite, notamment, des travaux d'Alain Aspect en France et d'Anton Zeilinger en Autriche (ce dernier expose une synthèse de ces questions dans son récent livre *Dance of the Photons: From Einstein to Quantum Teleportation*. New York : Farrar, Straus and Giroux, 2010), qui ouvrent peut-être la voie à une nouvelle informatique fondée sur les phénomènes quantiques.

P.P.

3. *L'Explosion de la communication à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*. Paris : La Découverte (Science et société), 2002, p. 128.

dont le fonctionnement est réglé par les lois de ces combinaisons — ; des organes de « mémoire » et d'utilisation de cette mémoire en temps voulu ; des organes de contrôle pour le détail des processus ; des organes de conduite plus ou moins générale des opérations, et hiérarchisés entre eux suivant un schéma dépendant du problème à la solution duquel le tout s'ordonne. Traduisons maintenant en langage psycho-physiologique. Organes d'enregistrement : terminaisons nerveuses fonctionnant elles aussi suivant la loi du tout ou rien. Circuits transmetteurs d'impulsions : neurones. Combinateurs élémentaires de la machine : synapses nerveuses. Organes de contrôle local : ganglions nerveux. Organes de mémoire, de conduite, de programmation général : système nerveux central aux différentes fonctions [...]. On devine quelles perspectives de pareils faits peuvent ouvrir à ceux qui étudient d'une part le fonctionnement du système nerveux, d'autre part les possibilités de réaliser des machines à exécuter les tâches de la pensée.

Une des perspectives les plus fascinantes ainsi ouvertes est celle de la conduite rationnelle des processus humains, de ceux en particulier qui intéressent les collectivités et semblent présenter quelque régularité statistique, tels les phénomènes économiques ou les évolutions de l'opinion. Ne pourrait-on imaginer une machine à collecter tel ou tel type d'information,

les informations sur la production et le marché par exemple, puis à déterminer, en fonction de la psychologie moyenne des hommes et des mesures qu'il est possible de prendre à un instant déterminé, quelles seront les évolutions les plus probables de la situation ? Ne pourrait-on même concevoir un appareillage d'État couvrant tout le système des décisions politiques, soit dans un régime de pluralité d'États se distribuant la terre, soit dans le régime apparemment beaucoup plus simple d'un gouvernement unique de la planète ? Rien n'empêche aujourd'hui d'y penser. Nous pouvons rêver à un temps où la machine à gouverner viendrait suppléer — pour le bien ou pour le mal, qui sait ? — l'insuffisance aujourd'hui patente des têtes et des appareils coutumiers de la politique.

Toutefois, les réalités humaines sont des réalités qui ne souffrent point de la détermination ponctuelle et certaine, comme c'est le cas pour les données chiffrées du calcul, mais seulement la détermination des valeurs probables. Toute machine à traiter des processus humains et des problèmes qu'ils posent devra ainsi adopter le style de la pensée probabiliste au lieu des schémas exacts de la pensée déterministe, celle qui est à l'œuvre par exemple dans les actuelles machines à calcul. Cela complique beaucoup les choses mais cela ne les rend pas impossibles : la machine à prévision qui guide l'efficacité d'un tir de D.C.A. en est une preuve. Théoriquement, donc, la prévision n'est pas impossible. Ni non plus la détermination, au moins entre certaines limites, de la décision la plus favorable : la possibilité des machines à jouer aux échecs suffit à l'établir. Car les processus humains qui font l'objet du gouvernement sont assimilables à des jeux au sens où von Neumann les a étudiés mathématiquement, seulement à des jeux incomplètement réglés, jeux en outre à assez grand nombre de meneurs et à données assez multiples. La machine à gouverner définirait alors l'État comme le meneur le plus avisé sur chaque plan particulier, et comme l'unique coordinateur suprême de toutes les décisions partielles. [...] Les amateurs de « meilleur des mondes » ont bien de quoi rêver...

En dépit de tout ceci, heureusement peut-être, la machine à gouverner n'est pas tout à fait pour un très proche demain. Car, outre les problèmes très sérieux que pose encore le volume de l'information à recueillir et à traiter rapidement, les problèmes de la stabilité de la prévision sont encore au-delà de ce que nous pouvons songer sérieusement à dominer. Car les processus humains sont assimilables à des jeux à règles incomplètement définies et surtout fonction elles-mêmes du temps. La variation des règles dépend tant de la matérialité effective des situations engendrées par le jeu lui-même que du système des réactions psychologiques des partenaires devant les résultats obtenus à chaque instant. [...] Tout ceci tend non seulement à compliquer considérablement le degré des facteurs qui influent sur la prévision, mais à rendre peut-être radicalement infructueuse la manipulation mécanique des situations humaines. Autant qu'on puisse en juger, deux conditions seules peuvent assurer ici la stabilisation au sens mathématique du terme : une suffisante inconscience de la masse des partenaires,

exploitée alors par les joueurs avertis, qui peuvent du reste organiser un dispositif de paralysie de la conscience des masses ; ou alors une suffisante bonne volonté de s'en remettre à un ou quelques meneurs de jeu, arbitrairement privilégiés en vue de la stabilité de la partie. Dure leçon des froides mathématiques, mais qui éclaire de quelque manière l'aventure de notre siècle, hésitant entre une turbulence indéfinie des affaires humaines et le surgissement d'un prodigieux Léviathan politique. Celui de Hobbes n'était du reste qu'agréable plaisanterie. Nous risquons aujourd'hui une énorme cité mondiale où l'injustice primitive délibérée et consciente d'elle-même serait la seule condition possible d'un bonheur statistique des masses, monde se rendant pire que l'enfer à toute âme lucide.

Il ne serait peut-être pas mauvais que les équipes présentement créatrices de la cybernétique adjoignent à leurs techniciens venus de tous les horizons de la science quelques anthropologues sérieux et peut-être un philosophe curieux de ces matières.

## Territoires du Futur

REVUE INTERNATIONALE DE PROSPECTIVE TERRITORIALE

- Un "dossier thématique" sur la base des séminaires OIPR
- Une "étude de cas" en prospective réalisée récemment
- Une recherche en "science des territoires" régionale
- Un "débat" sur des méthodes d'applications en prospective
- Un sujet d'études situé "dans le monde"
- Le "parcours" d'une personnalité émergente
- Un "événement" sur le développement des territoires
- Une "bibliographie" : présentation d'un ouvrage

*Une revue publiée chez l'Harmattan, 4 numéros par an*

### Renseignements et abonnements:

Guy Loinger, GEISTEL Editions,  
58 rue Daguerre, 75014 Paris  
tel : +33145650998  
mail : geistel@wanadoo.fr

[www.territoiresdufutur-oipr.fr](http://www.territoiresdufutur-oipr.fr)

Edition Papier : 90 € / 4 n°

Edition Papier + web : 120 € / 4n°

**Territoires du Futur**  
REVUE INTERNATIONALE DE PROSPECTIVE TERRITORIALE

Editorial : Crise et pouvoir  
Dossier central : Eco-quartiers  
Etude : La DREAM Langue  
Sciences des territoires : Stratégie  
Débats et recherches : Systèmes  
Parcours : Jean-François  
Dans le monde : L'avenir des  
Evénement : Colloque Intelligence  
Bibliographie : "Penser la métropole"

**L'Harmattan**

Revue internationale - Octobre 2010

# La dette, les États membres et l'Europe

PAR JEAN-FRANÇOIS DREVET <sup>1</sup>

*La crise économique et financière qui a marqué la fin de la décennie 2000 a contraint de nombreux États européens à accroître leur endettement pour venir au secours des citoyens et acteurs économiques qui en avaient fait les frais. Certains, comme la Grèce ou l'Irlande, et dans une moindre mesure l'Espagne ou le Portugal, en ont payé le prix fort, rappelés à l'ordre par l'Union européenne (mais aussi « sauvés » par la solidarité européenne). D'autres, comme la France, continuent à tirer sur la corde des déficits publics, s'affranchissant de plus en plus largement du respect des critères de Maastricht qui constituent un fondement majeur de l'Union économique et monétaire, sans paraître prendre conscience des enjeux et des conséquences très lourdes que pourrait avoir la perpétuation d'un surendettement de cette ampleur.*

*Jean-François Drevet, qui a bien conscience que la France s'aventure sur un terrain très glissant, consacre cette tribune à la question de la dette des États membres de l'Union européenne. Il rappelle la disparité des situations en la matière mais il tire aussi la sonnette d'alarme, insistant sur la nécessité de faire comprendre, en particulier à l'opinion française, que l'on ne pourra plus échapper bien longtemps à l'austérité budgétaire et aux sacrifices qui y sont liés. S.D. ■*

**A**u moment où l'Europe tente de sortir de la crise, la résorption des désordres budgétaires est une source de tensions entre les États et les organisations internationales. Dans le passé, ces controverses se

sont principalement déroulées entre les pays du tiers-monde et le Fonds monétaire international (FMI). Elles sont maintenant au premier rang de l'actualité communautaire et vont se développer avec la mise en œuvre

1. Ancien fonctionnaire à la Commission européenne. Les propos exprimés ici n'engagent que leur auteur.

des systèmes de contrôle et d'assistance en cours d'élaboration. À la différence des célèbrissimes critères de Maastricht, dont on a beaucoup parlé sans les appliquer, les mesures en préparation auront nécessairement un impact sensible et éventuellement durable.

Il ne semble pas que les parties en présence soient bien préparées à gérer tous les éléments du problème.

D'une part, déjà ponctuellement mise en accusation, avec les quotas de pêche ou les avatars de la libéralisation des services publics, la Commission européenne risque cette fois d'y gagner une réputation durable de père fouettard, en imposant de longs et pénibles programmes d'austérité aux États membres dispendieux ou imprévoyants. Vis-à-vis des opinions publiques, l'efficacité des secours apportés aux pays en difficulté pèsera peu par rapport à l'impact des restrictions des dépenses publiques sur les catégories sociales les plus défavorisées.

D'autre part, bien qu'elles aient une grande expérience de la gestion des affaires communautaires, les autorités françaises ont montré récemment, lors du débat sur les Roms<sup>2</sup>, une certaine difficulté à gérer leurs divergences avec Bruxelles. Face aux recommandations des institutions européennes et aux accusations des États membres les plus vertueux, leur marge de manœuvre est étroite.

Bien qu'elle espère revenir au pouvoir, où elle sera confrontée aux mêmes difficultés, l'opposition socialiste vient de présenter un document

programme sur « l'égalité réelle<sup>3</sup> » qui ne tient pas vraiment compte des contraintes de la dépense publique au cours de la décennie qui commence. Quant à ceux qui préconisent la sortie de l'euro, ils évitent d'en préciser le scénario, afin de ne pas faire apparaître qu'il est incapable de rééquilibrer le budget de l'État.

Il serait pourtant très utile de clarifier le débat et surtout de le rendre compréhensible à l'opinion publique, qui doit être mieux informée des interactions entre les politiques budgétaires de ses gouvernements et les contraintes de gestion d'une monnaie unique, dans un contexte d'endettement excessif. Si les autorités nationales tardent à le faire, les instances communautaires devraient y suppléer, afin d'éviter la reproduction des malentendus de 2005.

### ***La boule de neige du déficit, une contrainte forte pour la décennie à venir***

Sans méconnaître l'importance des débats en cours sur l'avenir de la zone euro, on se limitera ici à l'impact des déficits excessifs et à leurs conséquences à long terme. Il n'est pas douteux que la crise actuelle n'aurait pas eu les mêmes effets si elle n'avait pas été précédée par la montée d'un endettement structurel au-delà du seuil critique de 3 % du produit intérieur brut (PIB) retenu par les traités européens.

Traditionnellement, l'équilibre des finances publiques en France n'est pas un sujet qui retient une attention suf-

2. Voir la tribune européenne du précédent numéro (*Futuribles*, n° 370, janvier 2011, pp. 71-77).

3. « Convention égalité réelle ». Texte adopté par le Conseil national du parti socialiste (PS) français le 9 novembre 2010 et présenté lors de la convention nationale du PS le 11 décembre 2010 (Paris).

fisante, pas plus des politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche, que de l'opinion. Pendant de longues années, l'ajustement s'est opéré par l'inflation, sanctionnée par des dévaluations périodiques. Avec l'essor du marché commun, cette pratique a mis la France sous la férule de la Bundesbank. Pour y échapper, les gouvernements des années 1980 et 1990 se sont battus pour l'union monétaire. Ils l'ont obtenue<sup>4</sup> en échange de strictes règles de maîtrise des déficits budgétaires dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance. Comme la mise en œuvre de l'euro a correspondu à l'unification allemande, qui a imposé à Berlin des dépenses d'une ampleur sans précédent, les critères n'ont pas été appliqués avec toute la rigueur prévue, ce qui a entretenu l'illusion qu'il était possible de les interpréter. La réduction des déficits publics n'a donc pas été prioritaire, même après l'élection présidentielle de 2007.

Ainsi la France aborde la crise avec un endettement cumulatif bien plus élevé que l'Allemagne. En apparence, les chiffres ne sont pas trop éloignés : en 2009 la dette publique française, à 78 % du PIB, n'était pas tellement supérieure à celle de l'Allemagne (73 %). Mais dans ce total, les charges de l'unification comptent pour 35 % et Berlin a réussi en 2008 à réduire son déficit courant à 0 % du PIB (contre 3,4 % en France). La contrainte est d'autant plus forte qu'à celle de la Banque centrale euro-

péenne (BCE) s'ajoute la pression des agences de notation, beaucoup plus vigilantes avec l'endettement public (ou le risque souverain) qu'avec les entreprises et notamment les banques. Le risque de perdre le triple A, avec toutes les conséquences que cela implique en matière d'alourdissement du service de la dette, impose maintenant une austérité durable.

Que la situation française soit moins défavorable que dans les États membres du sud, que les Britanniques soient encore plus endettés, n'est pas une consolation, car le jeu de forces se joue avec l'Allemagne. Les deux pays sont dans une situation bien différente pour aborder l'épreuve. Nous avons déjà indiqué<sup>5</sup> combien cet écart risquait de mettre la France en difficulté. Pour ne pas avoir accordé assez d'attention aux règles de l'union monétaire, elle se retrouve dans le même piège que dans les années 1980, quand la Bundesbank dictait ses taux d'intérêt à l'Europe. Aussi longtemps qu'une marge d'action conséquente n'aura pas été récupérée, la France sera en position de « brillant second », comme l'Autriche-Hongrie derrière l'Allemagne avant 1914, ce qui est une rupture de l'équilibre entre les deux pays.

Le moment est d'autant plus mal choisi que le partenaire allemand a changé depuis son unification. La génération « *mea culpa* » qui avait connu la guerre n'est plus au pouvoir. Originnaire de l'ex-Allemagne de l'Est<sup>6</sup>, Angela Merkel n'a pas la même per-

4. Au prix de quelques acrobaties comptables, notamment en réduisant l'endettement de la SNCF (Société nationale des chemins de fer) : voir le rapport de la Cour des comptes française, *Le Réseau ferroviaire. Une réforme inachevée, une stratégie incertaine*. Paris : La documentation Française, 2008, 167 p. — la Grèce n'a pas été la seule à jouer avec les chiffres.

5. « Onze ans d'euro, et après ? » *Futuribles*, n° 359, janvier 2010, pp. 73-80.

6. Dont les citoyens estiment qu'ils ont largement expié les fautes du III<sup>e</sup> Reich par quatre décennies de soviétisation.

ception des relations européennes que ses prédécesseurs. En outre, le poids de l'Allemagne est accru par les bons résultats de son commerce extérieur : en 2009, elle a exporté 53 % de son PIB (la France, 27 %), ce qui lui a procuré un excédent de 134 milliards d'euros (en France, le déficit est de 53 milliards d'euros). Si la chancelière « manque de sens diplomatique <sup>7</sup> », elle estime que sa force politique doit refléter celle de son économie, ce qui la conduit à se montrer plus exigeante et moins solidaire dans les négociations communautaires.

### *L'opposition, en France, serait-elle plus efficace ?*

La majorité au pouvoir en France a compris qu'elle n'avait pas le choix et se bat pour conserver le triple A sur le marché international des capitaux, au risque de ralentir encore la croissance économique. Existe-t-il une alternative à cette politique ?

Après le référendum manqué de 2005 (rejet de la Constitution européenne), qui a terni durablement l'image de la France à Bruxelles, les documents établis par le principal parti d'opposition laissent craindre que la contrainte du surendettement ne soit pas bien évaluée. Contrairement au Royaume-Uni, où l'Union européenne, supposée aspirer à la création d'un super-État-nation, est régulièrement critiquée pour son dirigisme supposé, une partie de la gauche

française a décidé qu'elle était définitivement trop libérale. Les critères de Maastricht ayant déjà été jugés intolérables, les mesures de contrôle des budgets publics font l'objet de commentaires tout aussi négatifs, sans compter la diabolisation du directeur du FMI (non sans quelques arrière-pensées électoralistes) et du président de la BCE.

Sur le fond, succombant à une vieille habitude, le document adopté par le Conseil national du parti socialiste <sup>8</sup> expose un catalogue de mesures désirables, mais impossibles à financer dans le contexte actuel d'endettement excessif. Une phrase sibylline évoque « l'évolution du périmètre européen des contraintes <sup>9</sup> », comme si un gouvernement de gauche aurait plus de capacité de s'en dégager. Une fois de plus, pour ceux qui se veulent « plus européens que l'Europe », celle-ci serait la responsable, plutôt que le laxisme budgétaire des majorités successives.

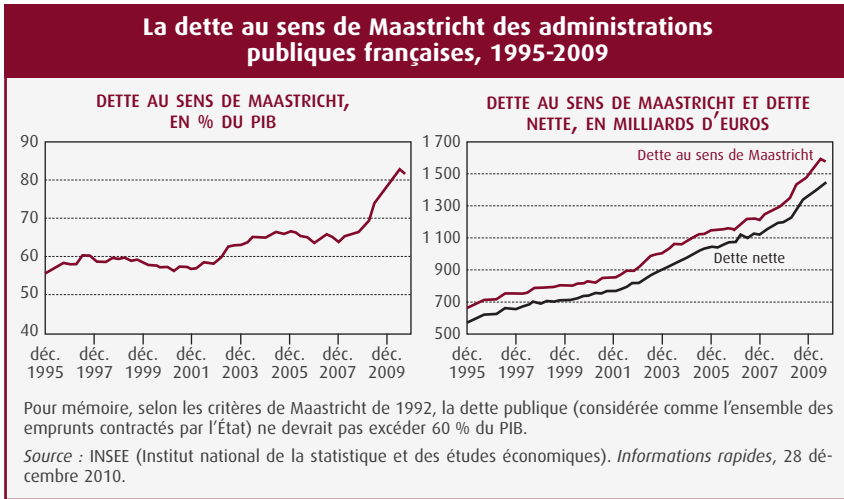
Face à ces difficultés, un certain nombre de personnalités politiques françaises, à droite comme à gauche, préconisent le retour au franc. Cette option, déjà évoquée par *Futuribles* <sup>10</sup>, paraît simplement suicidaire, au moins du point de vue de l'endettement, puisque celui-ci a été souscrit à 70 % auprès de banques étrangères. Dans ces conditions, comment ne pas penser que la charge de la dette serait démesurément alourdie, par un fort renchérissement du capital à rem-

7. Selon Helmut Schmidt dans une interview publiée dans *Le Monde* du 8 décembre 2010.

8. « Convention égalité réelle ». *Op. cit.*

9. « Enfin, nous agissons auprès de nos partenaires pour qu'évolue le périmètre européen des contraintes qui limitent les moyens de la France pour lutter contre les inégalités et garantir un haut niveau de protection sociale : la concurrence sociale, la concurrence fiscale et l'orthodoxie budgétaire du pacte de stabilité et de croissance ». *Ibidem.*

10. Voir DREVET Jean-François. « Onze ans d'euro, et après ? » *Op. cit.*



bourser (suite à une dévaluation inévitable du franc) et par des taux d'intérêt punitifs (par l'augmentation de la prime de risque). *The Economist*, un hebdomadaire britannique qui n'a pas de sympathie particulière pour la monnaie unique, a récemment évalué les avantages et les inconvénients d'une sortie des plus riches ou d'une expulsion des plus pauvres de la zone euro<sup>11</sup>. Il conclut à des perturbations très importantes sans avantage évident, même pour les pays les plus forts.

Mal à l'aise face à la complexité des mécanismes monétaires et financiers, l'opinion publique s'interroge. En revanche, elle est tout à fait capable de comprendre les dangers du surendettement, malheureusement familiers à bien des familles. Il devrait donc être possible de faire comprendre que la marge de manœuvre des pouvoirs publics est réduite pour longtemps. Les Français se laisseront-ils convaincre ? Sont-ils aussi naïfs que semble le croire une partie de la classe politique ? En lançant un pro-

gramme d'austérité sans précédent et en gagnant quand même les dernières élections régionales, y compris à Athènes où une municipalité de gauche n'avait pas été élue depuis 24 ans, Georges Papandréou a montré qu'une approche réaliste pouvait être comprise et même soutenue. Les Français seraient-ils moins capables de comprendre ces problèmes que les Grecs ?

### *Les remèdes possibles*

L'existence d'un endettement structurel à un niveau sans précédent en temps de paix, dans presque tous les États membres, est une contrainte durable qui doit entraîner un renforcement des instruments mis en place au moment de la création de l'union monétaire. Étant loin d'être unanimes, les gouvernements ont tendance à agir trop peu et trop tard, en dépit de la gravité de la situation. Les mesures nécessaires sont pourtant assez bien connues des spécialistes. En se définissant toujours

11. « The Future of the Euro: Don't Do It ». *The Economist*, n° 8 711, 4-10 décembre 2010.

comme un pessimiste actif, Jacques Delors rappelle que le problème était prévisible et préconise un éventail d'initiatives, qui connaissent depuis quelque temps un commencement de réalisation <sup>12</sup>.

Après avoir créé un Fonds européen de stabilisation, le dernier sommet européen des 16-17 décembre 2010 a confirmé l'accord de mise en place d'un mécanisme permanent de traitement des crises de la dette souveraine à compter de janvier 2013 <sup>13</sup>.

La mutualisation d'une partie de la dette par la création d'*eurobonds* (euro-obligations), est un enjeu encore controversé. Il s'agit d'une affaire de grande ampleur, la dette cumulée des États concernés (dans la limite de 60 % du PIB) atteignant déjà 900 milliards d'euros <sup>14</sup>. Ses effets ne sont pas connus : sécuriser une partie de la dette peut fragiliser l'autre partie (le niveau moyen d'en-

dettement est à 80 % du PIB), ce qui n'exclut pas l'éventualité d'un défaut dans un pays plus exposé de la zone euro et l'entrée infamante dans un processus de restructuration, ce qui est précisément ce que l'on veut éviter. Par ailleurs, la mutualisation de la dette implique celle des politiques budgétaires, perspective jugée inévitable à terme par de nombreux experts, mais encore écartée par la majorité des politiques. Enfin, il faudrait encore procéder à une modification du traité.

Dans cette hypothèse, en l'absence d'un budget européen d'une taille macroéconomique significative (la bataille en cours porte sur le maintien des montants actuels), l'Europe entrerait dans une forme contrainte de fédéralisme budgétaire, perçue non comme une opportunité mais comme un moindre mal, parce qu'elle serait la seule manière d'échapper à des défaillances plus dangereuses. ■

---

12. Reprises dans son interview parue dans *Le Monde* du 8 décembre 2010.

13. Voir les conclusions du sommet : « [...] nous avons approuvé aujourd'hui le texte d'une modification limitée du traité portant sur la création d'un futur mécanisme permanent destiné à préserver la stabilité financière de l'ensemble de la zone euro. Cette modification devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Nous avons également réaffirmé notre volonté de parvenir, d'ici fin juin 2011, à un accord sur les propositions législatives relatives à la gouvernance économique en vue de renforcer le pilier économique de l'Union économique et monétaire » (doc/10/5 du 17 décembre 2010).

14. Une centaine de milliards d'*eurobonds* sont déjà en circulation.

## IDÉES & FAITS PORTEURS D'AVENIR

### Innovation et politiques environnementales

Le développement des énergies renouvelables a été fortement accéléré, en France, après le « Grenelle de l'environnement », mais l'on s'interroge sur leur capacité à créer de l'emploi grâce, notamment, à l'innovation. Un récent rapport de l'OCDE sur l'innovation technologique et les politiques environnementales <sup>1</sup> apporte quelques éléments de réponse à cette interrogation en examinant le cas du changement climatique.

Les experts de l'OCDE ont passé en revue sept secteurs technologiques en relation directe avec les énergies non « carbonées » (notamment le solaire, l'éolien, la géothermie, les biocarburants et les techniques de stockage du CO<sub>2</sub>), pour évaluer dans quelle mesure on observe depuis les années 1970 une accélération du progrès technique en relation avec des objectifs de limitation du réchauffement climatique dans les pays de l'OCDE et certains pays émergents (la Chine notamment). L'outil de mesure choisi est le nombre de dépôts de brevets.

1. HASCIC Ivan et alii. *Climate Policy and Technological Innovation and Transfer: An Overview of Trends and Recent Empirical Results*. Paris : OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), *Environment Working Paper* n° 30, 2010.

Plusieurs conclusions se dégagent de cette étude. La première est que les techniques qui étaient arrivées à maturité (l'éolien, les techniques photovoltaïques pour l'énergie solaire, les biocarburants, par exemple) ont connu une accélération lorsque les politiques de lutte contre le changement climatique ont été mises en œuvre, notamment en application du protocole de Kyoto, alors que d'autres comme le stockage du CO<sub>2</sub> et les centrales à cycle combiné à gazéification intégrée étaient plutôt à la traîne.

La deuxième est que six pays exercent un *leadership* technologique (le Japon en tête, suivi des États-Unis, de l'Allemagne, de la Corée du Sud, du Royaume-Uni et de la France) et que dans les faits, chacun d'eux a suivi une politique de spécialisation. Ainsi la France, affiche-t-elle une nette priorité pour les filières solaires, il en va de même pour le Japon et la Chine. On constate également que certains pays émergents comme la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud ont fait preuve d'une réelle inventivité.

La troisième conclusion est que des transferts de technologie ont été réalisés entre les pays développés et les pays émergents, notamment par le biais des mécanismes dits du développement propre ; on constate, sans étonnement, que la Chine en a été le principal bénéficiaire.

Plusieurs conclusions politiques peuvent être tirées de l'étude de

## BREVETS : L'EUROPE PIÉTINE

Les 27 pays de l'Union européenne n'ont pas réussi à se mettre d'accord sur une procédure commune de dépôt des brevets en Europe. Le coût d'un brevet européen va donc continuer à être, selon les cas, 5 à 20 fois supérieur à celui d'un brevet américain, en raison des lourdeurs bureaucratiques et des frais de traduction.

L'Europe devrait donc continuer à payer cher l'absence de langue commune sur son territoire. Là où les frais de traduction sont (pour un brevet industriel) de 1 850 euros aux États-Unis, ils sont de 14 000 euros en Europe. À suivre car l'obstacle vient surtout de l'Espagne qui veut que l'espagnol soit la quatrième langue officielle européenne avec l'anglais, le français et l'allemand.

*Michel Drancourt*

l'OCDE. La principale est sans doute que le protocole de Kyoto a indéniablement catalysé le progrès technique dans le domaine des énergies renouvelables (le solaire, l'éolien et la géothermie ont ainsi décollé), mais que ce sont les pays qui avaient un potentiel technique important qui ont donné un coup d'accélérateur (les pays de l'OCDE ainsi que la Chine, l'Inde et l'Afrique du Sud). Il apparaît aussi une nette corrélation entre le rythme des dépôts de brevets et les politiques publiques d'incitation au développement des énergies renouvelables, en particulier les politiques de recherche-développement et les incitations comme les « certificats verts » (négociables, ils sont délivrés aux producteurs d'électricité à partir d'énergies renouvelables).

L'avenir de la filière solaire photovoltaïque agit les milieux politiques

et industriels français, le gouvernement ayant décidé un moratoire de trois mois pour les dossiers de nouvelles installations. Or, on constate que la filière solaire a été une véritable priorité technologique en France (55 % des dépôts de brevets pour les techniques photovoltaïque et thermique sur l'ensemble des techniques évaluées par l'OCDE), on doit donc s'interroger sur la politique industrielle dans ce secteur, puisque la majorité des équipements est importée. Par ailleurs, selon le rapport, il n'existerait pas de différence entre le rythme d'innovation technologique des pays qui ont mis en place des politiques tarifaires attractives de rachat de l'électricité produite avec des énergies renouvelables (la France et l'Allemagne, par exemple) et celui des pays qui n'y ont pas eu recours (le Royaume-Uni et les États-Unis). L'innovation stimule certainement les politiques environnementales, mais son cours n'est pas un long fleuve tranquille.

*Pierre Papon*

## L'espérance de vie aux États-Unis

D'après les données du National Center for Health Statistics aux États-Unis (NCHS), pour la deuxième fois depuis 35 ans, l'espérance de vie a diminué dans ce pays. En 2008, l'espérance de vie à la naissance des Américains était de 77,8 ans, soit 1,2 mois de moins que l'année précédente. La baisse est similaire pour les hommes et les femmes (de 75,4 à 75,3 ans pour les premiers, et de 80,4 à 80,3 ans pour les deuxièmes).

Cette baisse est la deuxième enregistrée depuis 1975, après celle de

## VIEILLISSEMENT ET ÉQUILIBRE FINANCIER

Le vieillissement démographique pourrait bien secouer de plus en plus les équilibres financiers. En effet, des sommes de plus en plus importantes vont être captées par les fonds de pension et le paiement des retraites.

En 40 ans, la population mondiale des plus de 65 ans a augmenté de 400 millions de personnes. Elle devrait encore augmenter de plus de 1,2 milliard de personnes dans les 40 prochaines années. Pour payer les retraites des *seniors* qui pourront y prétendre, les fonds de pension seront toujours obligés de détenir des actions, mais ils devront aussi faire une plus large place aux obligations. Aux spécialistes de nous dire ce qu'il peut en résulter sur les marchés financiers.

M.D.

1993, année également caractérisée par une crise économique. Jusqu'à présent, l'espérance de vie dans le pays augmentait, en moyenne, de 2,6 mois par an, même si, en 2009, un Américain avait une espérance de vie à la naissance similaire à celle d'un Cubain, et inférieure de trois ans à celle d'un Canadien <sup>1</sup>.

Cette diminution de l'espérance de vie aux États-Unis s'explique intégralement par le fait que la mortalité des plus de 85 ans a, pour la première fois, annulé la hausse de l'espérance de vie moyenne des populations plus jeunes.

Cette diminution enregistrée est très marquée parmi les populations

blanches, alors que l'espérance de vie des Noirs continue, elle, à augmenter (les populations latinos n'étant pas distinguées ici).

Une première explication, très conjoncturelle, peut être donnée à ce phénomène : la crise économique de 2008, en réduisant les revenus d'un certain nombre de ménages, a pu compliquer l'accès aux soins des Américains très âgés (leurs proches n'ayant plus les moyens de payer). Concernant les populations noires, leur espérance de vie restant inférieure de huit ans à celle des Blancs, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans est donc proportionnellement moins important, et une hausse de la mortalité de cette catégorie d'âge peut être trop faible pour avoir un impact sur l'espérance de vie globale.

Comme le rappellent deux chercheurs de l'INED (Institut national d'études démographiques, Paris) <sup>2</sup>, depuis les années 1970, la poursuite de la hausse de l'espérance de vie à la naissance dans les pays développés s'explique principalement par les progrès de la médecine, notamment dans le domaine cardio-vasculaire, qui se sont traduits par une réduction rapide de la mortalité des plus de 60 ans (*a fortiori* des plus de 80 ans). Ainsi, entre 1995 et 2003, dans les pays développés, l'espérance de vie à 80 ans des femmes a progressé de 20 %, contre 7 % entre 1960 et 1995.

Mais ces gains d'espérance de vie aux âges élevés peuvent-ils se poursuivre ? L'exemple de pays connaissant des niveaux d'espérance de vie plus élevés laisse penser que les gains

1. *World Population Data Sheet 2009*. Washington, D.C. : Population Reference Bureau, 2009.

2. VALLIN Jacques, MESLÉ France. « Espérance de vie : peut-on gagner trois mois par an indéfiniment ? » *Population & sociétés*, n° 473, décembre 2010.

pourraient théoriquement se poursuivre aux États-Unis. Mais ceux-ci ne sont pas certains. *A priori*, ils dépendront en grande partie des progrès à venir de la médecine, mais aussi des soins accordés aux plus âgés et, plus généralement, des modes de vie, y compris aux âges moins élevés.

De ce point de vue, les données observées aux États-Unis amènent à penser qu'au-delà des phénomènes conjoncturels, l'espérance de vie des plus âgés, et donc de la population dans son ensemble, pourrait commencer à stagner, voire à baisser durablement sous l'effet de plusieurs facteurs. En effet, la généralisation de certaines pathologies comme le diabète et l'obésité, ainsi que les difficultés d'accès aux soins de certaines populations pourraient compromettre les progrès en termes d'espérance de vie, même à des âges plus précoces.

Selon une autre étude menée par l'université Columbia pour le Commonwealth Fund<sup>3</sup>, en 2005, l'espérance de vie en bonne santé d'un Américain de 20 ans était de 43,8 ans, soit 1,2 an de moins qu'en 1998. En 2005, le taux de survie à 15 ans des Américains de 45 ans était le plus faible enregistré parmi 12 pays développés, alors qu'il était le troisième meilleur en 1975.

*Cécile Désaunay,  
brève issue du système Vigie*

Source : MINIÑO Arialdi M., XU Jiaquan, KOCHANNEK Kenneth D. « Deaths: Preliminary Data for 2008 ». *National Vital Statistics Reports*, vol. 59, n° 2, 9 décembre 2010, National Center for Health Statistics (Atlanta : Centers for Disease Control and Prevention).

3. MUENNIG Peter A., GLIED Sherry A. « What Changes in Survival Rates Tell Us About U.S. Health Care ». *Health Affairs*, 7 octobre 2010.

## Vers un parquet européen ?

Le traité de Lisbonne, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 2009, ouvre la possibilité de créer, à partir d'Eurojust<sup>1</sup>, un parquet européen. Une fois établi, celui-ci serait « compétent pour rechercher, poursuivre et renvoyer en jugement, le cas échéant avec Euro-pol, les auteurs et complices d'infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union<sup>2</sup> ».

Si le champ de compétence envisagé pour le parquet européen est initialement relativement restreint, il exercerait néanmoins ses fonctions devant les juridictions compétentes des États membres, ce qui, symboliquement et concrètement, serait une avancée importante dans l'intégration judiciaire européenne.

La création de ce parquet européen est soumise à l'accord unanime de tous les États membres, et à l'approbation du Parlement européen. Il pourra toutefois être institué, sous forme de coopération renforcée, à la demande d'au moins neuf pays. Sachant que la mise en place du parquet européen fait partie du programme commun aux trois présidences espagnole (janvier-juin 2010), belge (juillet-décembre 2010) et hongroise (janvier-juin 2011), le dossier pourrait progresser rapidement.

1. Eurojust est un organe de l'Union européenne institué en 2002 afin d'encourager et d'améliorer la coordination des enquêtes et des poursuites judiciaires entre les autorités compétentes des États membres de l'Union chargées de traiter les affaires de criminalité organisée transfrontalière.

2. Article 86 du TFUE (traité sur le fonctionnement de l'Union européenne), paragraphe 2 — le TFUE consacre un chapitre à la coopération judiciaire en matière pénale (titre IV, chapitre 4) ; les évolutions majeures sur le statut d'Eurojust sont contenues dans les articles 85 et 86.

Depuis avril 2010, le projet est discuté à Bruxelles entre les États membres. Une note de la présidence espagnole<sup>3</sup> interroge les pays européens sur l'opportunité d'étendre d'emblée le champ de compétence du parquet européen à la lutte contre la criminalité transfrontalière grave (couvrant des actes tels que le terrorisme, la traite des êtres humains, le trafic d'armes, la criminalité informatique ou organisée), option prévue par le traité de Lisbonne<sup>4</sup>. Ce projet a reçu le soutien des délégations française et allemande, d'organisations non gouvernementales comme Transparency International, ainsi que de la commissaire européenne à la Justice, Viviane Reding, qui souhaite qu'il aboutisse avant la fin de son mandat en 2014.

La mise en œuvre éventuelle de cette réforme nécessitera toutefois des ajustements, notamment techniques. Ainsi, les procédures actuelles de collecte et de transfert des indices varient selon les États membres, ce qui engendre des risques d'irrecevabilité des preuves collectées dans un autre État selon une procédure différente. L'harmonisation des procédures concernant les preuves est donc nécessaire.

Par ailleurs, l'opinion publique britannique, tout comme ses responsables politiques, est hostile à ce projet, arguant qu'il n'est pas acceptable que des citoyens britanniques puissent se trouver un jour poursuivis par une autorité européenne indépendante. Une telle évolution pourrait d'ailleurs être problématique pour les systèmes judiciaires britannique et irlandais,

3. *The European Public Prosecutor's Office in the European Judicial Area*. Bruxelles : Conseil de l'Union européenne, note 8614/10, 15 avril 2010.

4. Article 86, paragraphe 4.

dont les principes et le fonctionnement se distinguent de celui des autres pays européens.

Plusieurs enjeux font donc de ce projet un élément d'intérêt : tout d'abord le soutien assez large à la proposition (Commission, trio des présidences, France et Allemagne) permet de penser qu'il pourrait être mis en œuvre assez rapidement, *a minima* sous forme de coopération renforcée ; l'objection britannique pourrait être contournée grâce à la clause d'*opting out* négociée lors du traité de Lisbonne<sup>5</sup> ; la proposition de la présidence espagnole indique une possibilité que le parquet européen ait, dès sa création, des prérogatives très étendues, ce qui constituerait une avancée majeure dans la coopération judiciaire européenne.

*Maxime Roclore,  
brève issue du système Vigie*

Sources : « MAM [Michèle Alliot-Marie] envisage un parquet européen ». *Le Figaro*, 11 février 2010 ; WATERFIELD Bruno. « EU to Get Powers to Launch Criminal Investigations ». *The Telegraph*, 20 avril 2010 ; POP Valentina. « Belgian Presidency in Push for EU Prosecutor's Office ». *Euroobserver*, 22 septembre 2010 ; « Strategic Seminar: A European Public Prosecutor's Office from Eurojust? » *Eurojust Press Release*, 29 septembre 2010, La Haye).

5. Le Royaume-Uni a négocié une clause d'*opting out* concernant les affaires intérieures et la justice, en refusant le passage de l'unanimité à la majorité qualifiée. En vertu de cette clause, le Royaume-Uni peut décider de ne pas appliquer une décision du Conseil dans ce domaine.

## Commerce intrazone et croissance économique

L'Asie du Sud-Est totalise une population de 1,6 milliard d'habitants pour un produit intérieur brut (PIB)

de 1 600 milliards de dollars US courants. L'Asie de l'Est compte 2 milliards d'habitants pour un PIB de 7 900 milliards de dollars US.

L'écart considérable de production qui les sépare vient, entre autres raisons, de la faiblesse des échanges à l'intérieur de la zone. La SAARC (Association sud-asiatique pour la coopération régionale) qui forme un ensemble hétérogène de sept pays (Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan, plus, depuis peu, l'Afghanistan), n'a pas beaucoup développé les échanges internes à cette zone. Seulement 4,6 % des échanges de l'ensemble (qui ne contribue que pour 2 % au commerce mondial) s'effectuaient en 2009 entre pays membres. Par comparaison, les échanges internes à la zone de l'ASEAN (Association des nations d'Asie du Sud-Est) représentent 22 % de son commerce extérieur, et ceux de l'Union européenne 67 %.

Même en tenant compte du commerce informel intrazone, estimé par la Banque mondiale à 30 % de son volume, il est clair que la coopération régionale est faible en Asie du Sud. Parmi les raisons de cette faiblesse, il faut souligner les mauvaises relations entre l'Inde et le Pakistan, et son caractère hétéroclite. La part de l'agriculture (à l'ancienne) reste très importante. Celle de l'industrie est faible (11 % au Bangladesh), celle des services augmente mais manque de débouchés industriels régionaux.

Au total, le protectionnisme qui se réduit lentement, l'insuffisance des échanges, y compris intrarégionaux, et l'abondance d'une population peu formée contribuent à la faiblesse du développement de l'Asie du Sud.

Or, les régions de ce sous-continent étaient plutôt prospères aux XVIII<sup>e</sup> et

XIX<sup>e</sup> siècles, lorsqu'elles commerçaient — relativement — plus entre elles et avec l'Asie centrale, la Chine et le Moyen-Orient. En fait, les causes du retard actuel sont d'abord politiques.

Alors que la population jeune, déjà nombreuse, augmente rapidement, il est souhaitable que les échanges internes et externes de l'Asie du Sud se multiplient. Les échanges entraînent des confrontations utiles. Sans eux, on se contente trop souvent de répéter le passé.

M.D.

Source : CAVALIER Delphine. « Sous-continent indien : l'émergence dans les économies périphériques ». *Conjoncture*, novembre 2010, BNP-Paribas.

## Logement social : quelles priorités ?

Le logement, avec une dépense publique d'environ trois points de PIB (produit intérieur brut), est un segment important de la protection sociale à la française. Avec près d'un logement sur cinq dans le parc social locatif, la France se situe parmi les pays investissant et dépensant le plus en la matière. Pourtant, demeurent, quand ils ne s'étendent pas, des problèmes très visibles, dits de mal-logement, dont la forme extrême est celle du « sans-abrisme ». Par ailleurs, la concentration des logements sociaux, en particulier sous la forme de grands ensembles, dans des territoires désignés maintenant comme des « zones urbaines sensibles », est une des sources de problèmes et d'inquiétudes en matière de mixité sociale.

Trois conceptions stratégiques du logement social sont possibles. On les retrouve incarnées dans les différents

pays de l'Union européenne. Au Danemark, au Pays-Bas et en Suède, le logement social est à vocation universelle : tout le monde peut y prétendre (sous condition, évidemment, de disponibilités). Dans la majorité des pays de l'Union européenne, le logement social a une vocation généraliste : les plus défavorisés peuvent être prioritaires, mais les plafonds de ressources pour y accéder peuvent être relativement élevés. C'est le cas en France, mais aussi en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en Italie, au Luxembourg, en Pologne, au Portugal, en République tchèque et en Slovaquie. Dans un troisième groupe d'États membres, le logement social est à vocation résiduelle : l'accès au parc est ciblé sur les plus défavorisés. C'est le cas en Bulgarie, à Chypre, en Hongrie, en Irlande, à Malte, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Slovaquie et dans les pays baltes.

La France est, dans une certaine mesure, typique d'une ambition généraliste en matière de logement social. Il s'agit, dans l'épure des politiques de logement social, d'accompagner la croissance des Trente Glorieuses, la progression du salariat et l'accession à la classe moyenne d'une partie de la classe ouvrière. La première préoccupation du logement social n'est donc pas, historiquement, de loger les plus pauvres. Tout comme la Sécurité sociale n'a pas été créée, explicitement, pour lutter contre la pauvreté, le logement social n'a pas été édifié pour loger les sans-logis et les personnes sans ressources. Progressivement, les thèmes de la pauvreté et des difficultés de logement se sont inscrits sur l'agenda politique, pour y occuper d'ailleurs maintenant des positions importantes. Il a fallu, en tout état de cause, réagir, innover, transformer. La tendance depuis des années

est donc à une certaine « résidualisation » (le néologisme est courant parmi les experts) du logement, par exemple par abaissement des plafonds de ressources permettant d'y accéder.

Une question centrale pour le logement social est donc de savoir s'il doit, en priorité, être réservé aux défavorisés, ou bien s'il doit être accessible aux classes moyennes. Une autre question, qui rejoint pour partie la précédente, est de savoir, par rapport à l'état actuel du parc (peuplement, localisation, qualité), s'il convient de privilégier toujours les plus démunis, au risque de déstabiliser l'équilibre d'un immeuble ou d'un quartier, en y renforçant la concentration des personnes en difficulté. En un mot, la question, pour les décideurs comme pour les opérateurs, est de connaître l'impact de la politique du logement social sur la ségrégation. Concrètement, il faut savoir s'il convient de remplacer un ménage très modeste qui vient de libérer un logement HLM (habitation à loyer modéré) par un ménage de même condition ou bien par un ménage de condition plus favorable. L'alternative est sensible et compliquée. Qu'en pensent les Français ?

La récente enquête « Perception des inégalités et sentiments de justice » (PIJJ)<sup>1</sup> permet d'obtenir des réponses claires. Ainsi, 75 % des personnes interrogées répondent qu'il faut attribuer prioritairement ce logement HLM à des personnes à faible

1. Enquête menée à l'automne 2009, auprès de 1 700 personnes vivant en France métropolitaine, pour l'Académie des sciences morales et politiques. Voir les résultats à paraître, début 2011, dans FORSÉ Michel, GALLAND Olivier (sous la dir. de). *Les Français face aux inégalités et à la justice sociale*. Paris : Armand Colin, 2011.

niveau de vie<sup>2</sup>. Il y a là une option dite « prioritariste ». C'est vers le plus mal logé (le plus « mal loti », dirait John Rawls) que doivent se diriger les ressources publiques. Le souci d'augmenter (ou de maintenir) la mixité sociale dans l'immeuble qui contient ce logement n'emporte que le quart des suffrages.

Pour les répondants déclarant habiter dans une ville, qu'elle soit petite, moyenne ou grande, les proportions sont exactement les mêmes, dans la moyenne de ce que pensent les Français. En revanche, pour les personnes logeant dans un village, une ferme ou une maison de campagne, la priorité aux démunis est encore plus forte. Huit personnes, que l'on dira « rurales », sur dix mettent l'accent sur l'attribution du logement HLM à un ménage modeste plutôt que sur la préoccupation de logement social. À l'inverse, les personnes habitant « la banlieue ou les environs d'une grande ville » ne sont qu'aux deux tiers en faveur de l'option priorité au ménage modeste. Un tiers des habitants de la banlieue et du périurbain plaident pour l'argument de la mixité sociale. S'ils ne sont pas majoritaires, et si les catégories n'autorisent pas une approche géographique fine, on ne manquera tout de même pas de voir là un indice assez fort de l'importance du sujet de la mixité sociale pour ceux qui sont directement concernés.

*Julien Damon,  
brève issue du système Vigie*

2. Libellé exact de la question : « Un logement s'est libéré dans un HLM où vivent des gens de condition très modeste. Avec laquelle de ces deux opinions êtes-vous le plus d'accord ? 1) Il faut plutôt attribuer ce logement à une personne de condition très modeste car c'est elle qui a le plus besoin d'un loyer modéré. 2) Il faut plutôt attribuer ce logement à une personne de classe moyenne de façon à augmenter la mixité sociale dans l'immeuble. »

## Les régions françaises en 2040

En 2040, d'après la variante centrale des dernières projections démographiques de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), la France compterait 73 millions d'habitants (dont 71 millions dans la métropole), soit une hausse de 15 % par rapport à 2007.

D'ici 2040, la concentration de la population française dans le sud et l'ouest du territoire métropolitain devrait se renforcer, d'après l'INSEE, au détriment de certaines régions du nord-est.

Mais, globalement, les écarts entre les régions auraient tendance à diminuer, parce que les régions traditionnellement les plus attractives souffriraient d'un effet de saturation, alors que celles qui ont jusqu'à présent été délaissées bénéficieraient du nouvel attrait pour les espaces ruraux. Ainsi, en Provence-Alpes-Côte-d'Azur et en Corse, le taux de croissance démographique rejoindrait progressivement la moyenne nationale. Parallèlement, des régions comme l'Auvergne et le Limousin verraient leur attractivité se renforcer.

Dans toutes les régions de la métropole, la croissance démographique sera moins stimulée par le solde naturel (différence entre le nombre de naissances et celui de décès) et, entre 2030 et 2040, l'INSEE considère que ce solde sera négatif dans les deux tiers des régions françaises, alors que seules deux régions sont dans ce cas actuellement. Attention, cependant, car ces projections sont réalisées en considérant que les flux migratoires venus de l'étranger resteront inchangés, ce qui n'est pas du tout certain.

En conséquence, ce sont essentiellement les migrations entre les régions qui détermineraient leur évolution démographique. Les arrivées pourraient être plus nombreuses que par le passé dans les régions de la façade atlantique, alors qu'elles diminueraient progressivement dans le Sud du pays.

Par ailleurs, ces projections de l'INSEE mettent en avant un renforcement du vieillissement démo-

graphique de certaines régions, notamment de la Guadeloupe et de la Martinique, où l'âge moyen des habitants augmenterait de 10 ans en 30 ans. La Corse, où s'installent un nombre croissant de retraités, pourrait devenir la région la plus âgée, le Corse « moyen » ayant presque 49 ans en 2040, contre 42 ans en 2007. Dans les Pays de la Loire et le Languedoc-Roussillon, tout aussi attractifs pour les *seniors*, le nombre de plus de 60 ans augmenterait d'environ 80 % d'ici 2040.

Dans d'autres régions, c'est la diminution du nombre de 20-59 ans qui pourrait devenir préoccupante : elle atteindrait 13 % en Lorraine et 17 % en Champagne-Ardenne entre 2007 et 2040.

L'Île-de-France resterait, avec le Nord-Pas-de-Calais, la région la plus jeune du pays, sa spécificité en termes d'attractivité des jeunes et de repoussoir pour les plus âgés se confirmant à l'horizon 2040.

Ces projections permettent d'envisager le visage démographique des régions françaises à l'horizon 2040, si les tendances actuelles se poursuivaient sans ruptures significatives en termes d'attractivité des régions. Elles incitent à s'interroger sur la capacité des régions à s'adapter à ces évolutions, notamment en matière de logements, de services et d'infrastructures (transports, hôpitaux...), ou à développer des stratégies susceptibles de contrecarrer ces évolutions tendanciennes.

*C.D.,  
brève issue du système Vigie*

Source : LÉON Olivier. « La population des régions en 2040. Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer ». *INSEE Première*, n° 1 326, décembre 2010.

### L'ALSACE-LORRAINE, UN MODÈLE ?

En matière sociale, le régime spécial de l'Alsace-Lorraine pourrait avoir du bon. Comme on le sait, ou plutôt comme on l'ignore trop souvent, l'Alsace-Lorraine qui a été allemande après 1871, est encore régie, dans de nombreux domaines de l'action sociale, suivant le régime germanique ou s'en rapproche.

Il doit présenter quelques avantages à cela puisque, en dépit d'une opposition politique entre la mairie de Strasbourg (socialiste) et le conseil général du Bas-Rhin (majorité présidentielle), un accord a été conclu fin 2010 sur la répartition des tâches et sur les budgets afférents, pour maintenir cette particularité, alors qu'elle était menacée de remise en cause. Il serait intéressant de mieux faire connaître ce régime car, pour autant que l'on en puisse juger, il semble permettre une meilleure gestion des rentrées et des dépenses pour des résultats plutôt meilleurs que dans d'autres régions françaises. Le temps n'est plus où ce qui s'inspire de bonnes méthodes allemandes sentirait nécessairement le soufre.

*M.D.*

## Les Français et les services publics

L'institut BVA a publié, en décembre dernier, la 12<sup>e</sup> vague de son enquête sur les services publics vus par les usagers, réalisée depuis 2005 pour l'Institut Paul Delouvrier. Elle révèle une accentuation des attentes des Français envers leurs services publics, particulièrement prononcée fin 2010 : globalement, en 2010, tous les domaines d'intervention de l'État sont jugés plus prioritaires qu'en 2009 (sauf l'environnement et la sécurité sociale, qui avaient connu un pic de soutien en 2009).

La lutte contre le chômage constitue plus que jamais la priorité d'action de l'État aux yeux des Français : ils sont 58 % à le penser, contre 46 % en 2008. Vient ensuite l'éducation nationale, jugée prioritaire par 47 % des répondants, soit une hausse de neuf points par rapport aux cinq dernières années. Les efforts en matière de santé publique sont également défendus par un tiers des Français.

À mesure que ces attentes des Français envers les services publics augmentent, elles semblent de plus en plus difficiles à contenter : depuis cinq ans, ils sont chaque année un peu moins nombreux à déclarer avoir une bonne opinion de l'action de l'État. Ainsi, en 2010, ils ne sont que 19 % à se dire satisfaits de la politique de l'emploi et de la lutte contre le chômage, contre 29 % en 2006 (le taux maximum enregistré). De même, la politique publique en matière d'éducation nationale ne recueille que 39 % d'opinions favorables, contre 49 % en 2005 et 45 % en 2009. Seules les actions menées dans le domaine de la police et de la gendarmerie, de l'environnement et de la santé publique

convainquent plus de la moitié des Français en 2010.

Les taux de satisfaction des usagers des services publics sont également en baisse entre 2009 et 2010, mais ils reviennent, globalement, à leur niveau de 2005-2008. Surtout, ces taux restent élevés : plus de 8 Français sur 10 se déclarent satisfaits de la fiscalité, de la santé publique et de la sécurité sociale ; et plus de 7 sur 10 pour l'éducation nationale, le logement et la police.

Afin d'améliorer le niveau et la qualité des prestations de services publics, 45 % des Français se disent favorables à une hausse du niveau des impôts et des prélèvements, soit une augmentation de cinq points par rapport au taux moyen enregistré par l'enquête depuis cinq ans. Les diplômés du supérieur sont majoritairement d'accord avec cette proposition, alors que seulement 35 % des personnes peu ou non diplômées la soutiennent.

Les résultats de cette enquête confirment l'attachement des Français à leurs services publics, déjà mis en avant dans d'autres études, notamment celle réalisée tous les ans, depuis 2000, par l'institut BVA pour la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) du ministère des Affaires sociales<sup>1</sup>. En 2009, elle révélait que 56 % des Français jugeaient insuffisant le niveau d'intervention économique et sociale de l'État, et que plus de 40 % d'entre eux étaient prêts à cotiser davantage pour maintenir le niveau des pensions de retraite et

1. Voir le site Internet consacré aux enquêtes, sur lequel figurent les résultats depuis 2000, [www.sante-sports.gouv.fr/suivi-barometrique-de-l-opinion-des-francais-a-l-egard-de-la-sante-de-la-protection-sociale-de-la-precarite-de-la-famille-et-de-la-solidarite.html](http://www.sante-sports.gouv.fr/suivi-barometrique-de-l-opinion-des-francais-a-l-egard-de-la-sante-de-la-protection-sociale-de-la-precarite-de-la-famille-et-de-la-solidarite.html).

des remboursements de l'assurance maladie.

Les tentatives de l'État pour alléger son intervention afin de retrouver des marges de manœuvre budgétaire semblent donc en décalage avec les aspirations des Français. L'insatisfaction et la méfiance vis-à-vis de l'action de l'État pourraient alors augmenter dans les années à venir, à moins d'une croissance sensible de l'efficacité de l'action publique.

C.D.

Source : « Les services publics vus par les usagers, vague 12 ». Paris : BVA pour l'Institut Paul Delouvrier, décembre 2010.

## L'environnement des entreprises dans le monde

Le projet *Doing Business* de la Banque mondiale est un instrument international de mesure des facilités ou, au contraire, des difficultés à créer et gérer une entreprise. Fruit d'une investigation continue sur la qualité de la réglementation et sur l'orientation des réformes en faveur des entrepreneurs, *Doing Business* évalue le cadre juridique des affaires et son application effective dans 183 pays. Lancé en 2002, ce programme analyse l'environnement des petites et moyennes entreprises en étudiant la réglementation s'appliquant à elles sur tout leur cycle de vie, notamment leur phase de démarrage et d'exploitation, la protection des investisseurs, l'obtention de prêts, l'organisation du prélèvement de leurs impôts et taxes, et leur fermeture. Cet outil, mis en place par la Banque mondiale, s'appuie sur les *standards* utilisés pour mesurer l'impact des règles édictées par les pouvoirs publics sur l'activité des entreprises.

Le premier rapport *Doing Business*, publié en 2003, portait sur cinq ensembles d'indicateurs dans 133 pays. Le rapport 2011 couvre neuf ensembles d'indicateurs dans 183 pays<sup>1</sup>. La démarche ne porte pas sur tous les aspects de l'environnement des affaires qui concernent les entreprises et les investisseurs. Ainsi, le rapport ne s'intéresse pas à la sécurité, à la stabilité macroéconomique, à la corruption, au niveau de compétence de la main-d'œuvre, ni à la solidité du système financier d'une économie.

En collectant et en analysant des informations quantitatives détaillées pour comparer les normes applicables aux entreprises entre les économies et au fil du temps, *Doing Business* procure des repères pour comparer et réformer. Il s'agit d'une ressource pour toutes les personnes s'intéressant au climat des affaires dans le monde.

Les pays sont classés en fonction de la facilité avec laquelle il est possible d'y faire des affaires, sur une échelle de 1 à 183, la première place indiquant le plus haut niveau de facilité, la dernière (occupée par le Tchad) signalant les difficultés les plus élevées. Chacun des neuf indices du caractère plus ou moins propice aux opérations commerciales d'un pays est affecté du même coefficient. L'indicateur synthétique correspond donc au classement établi à partir de la moyenne des résultats sur les neuf indices étudiés.

Les experts effectuent, chaque année, un tour d'horizon mondial des évolutions des législations. Au cours de la dernière période d'enquête

1. *Doing Business 2011: Making a Difference for Entrepreneurs*. Washington, D.C. : Banque mondiale, 2010.

(entre 2009 et 2010), les gouvernements de 117 économies ont mis en œuvre 216 réformes structurelles visant à faciliter la création et l'exploitation d'entreprises, à renforcer la transparence et les droits de propriété, et à améliorer l'efficacité des procédures de résolution des différends commerciaux et des faillites.

Sans surprise, c'est dans les pays à revenus élevés de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qu'il est le plus facile de faire des affaires, et c'est en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud que cette pratique est la plus difficile. Toutefois, les économies en développement sont de plus en plus actives. Au cours de la dernière période d'enquête, 66 % des réformes de la réglementation des affaires y ont eu lieu, contre 34 % six ans auparavant. La Chine et l'Inde font partie des 40 économies qui affichent les plus grandes améliorations. Parmi les 30 économies ayant le plus amélioré leur réglementation des affaires, un tiers se trouvent en Afrique subsaharienne.

Pour la cinquième année consécutive, Singapour est en tête du classement global, suivi par la région administrative spéciale de Hong Kong

(Chine), puis par la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis.

La France, qui était 28<sup>e</sup> dans l'édition 2010, se place 26<sup>e</sup> un an plus tard. Parmi les réformes qualifiées de positives, on trouve la mise en place du statut d'autoentrepreneur, mais aussi les procédures de licenciement par accord mutuel. On retiendra que la France est particulièrement mal classée pour ce qui concerne la transmission des entreprises, jugée difficile et trop taxée. Il y a là certainement de la matière de qualité, mais aussi du jugement de valeur, car l'héritage ne fait certainement pas l'entrepreneur. Mais c'est une autre histoire.

D'un point de vue prosaïque, illustrant la volonté de la Banque mondiale de mettre à disposition de manière aussi large que simple ses données et ses analyses, la qualité du site Internet du projet, [www.doingbusiness.org](http://www.doingbusiness.org), mérite d'être soulignée. Celui-ci contient des modules interactifs très utiles pour obtenir et comparer toutes les données, mais aussi un « simulateur de réformes », qui détermine le degré d'impact possible des réformes sur le classement d'un pays.

J.D.,

*brève issue du système Vigie*

**FUTURIBLES INTERNATIONAL**

**Formation**

Mardi 8 février 2011 et mercredi 9 février matin

**Atelier de construction de scénarios contrastés**

Formation-action appliquée à la construction de scénarios contrastés

Animée par **Véronique Lamblin** et **François de Jouvenel**, directeurs d'études du groupe Futuribles • Prix : 1 136,20 euros TTC\*

\* Remise de 10 % pour inscription multiple dès la deuxième participation ; dispense des frais de participation pour les membres partenaires de Futuribles International et remise de 50 % pour les membres associés (valable pour une personne par session de formation).

Inscriptions et renseignements : Corinne Roëls • Tél. 33 (0)1 53 63 37 71 • [croels@futuribles.com](mailto:croels@futuribles.com)

## ANALYSES CRITIQUES & COMPTES RENDUS



**STIGLITZ Joseph E.**

***Le Triomphe de la cupidité***

Paris : Les Liens qui libèrent, 2010, 473 p.

Dans un pavé de près de 500 pages, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie 2001, s'en prend durement au microcosme responsable de la plus grave crise économique depuis la Grande Dépression de 1930 et aux mesures adoptées pour y porter remède. Selon lui, les milliers de milliards d'euros injectés dans les banques et dans l'économie pour empêcher la crise financière de 2008 de dégénérer en incendie systémique mondial, ont été mal utilisés. S'ils ont étouffé les flammes, ils n'ont pas noyé les braises et laissent intactes les racines du mal.

Ce qui est en cause, c'est d'une part la cupidité malade qui s'est emparée des banquiers et des dirigeants de grandes entreprises, dans une surenchère que ne sauraient freiner des conseils d'administration nommés par eux. C'est d'autre part la faillite des systèmes de régulation, qu'il s'agisse des méthodes comptables, des agences de notation, des banques centrales ou du démantèlement méthodique des garde-fous légaux. C'est aussi un climat général

de complicité au sein d'élites qui jouent aux chaises musicales au sommet des institutions financières, des grandes entreprises, de la Réserve fédérale américaine et de l'état-major de la Maison Blanche, tandis que les lobbies déversent des milliards de dollars US sur les partis et les États en vue d'influencer leurs représentants au Congrès. C'est enfin la pensée unique qu'a réussi à imposer l'école économique de Chicago, qui prône depuis la révolution libérale Reagan-Thatcher, l'infaillibilité des marchés, la dérégulation et le désengagement de l'État.

Joseph Stiglitz appelle au bon sens : aucune planification centralisée n'aura jamais la finesse d'analyse et la réactivité des marchés, mais aucun marché n'échappera aux crises si la puissance publique n'impose pas des règles et des garde-fous visant à limiter les risques systémiques, à faire profiter la société dans son ensemble des richesses créées, à protéger le consommateur, la santé et l'environnement des externalités négatives, à préserver le droit de propriété sans tuer l'innovation, etc. Ces règles doivent évoluer à mesure que

la société change, que les ressources naturelles s'épuisent, que de nouvelles contraintes et de nouveaux risques apparaissent.

Or, c'est une défaillance générale des règles et des organes de surveillance qui a permis aux banquiers de pratiquer la virtuosité comptable et de prendre d'autant plus de risques qu'ils savaient que l'État volerait à leur secours en cas de catastrophe. Les financiers se sont sentis libres d'inventer des produits dérivés d'autant plus opaques et potentiellement toxiques qu'ils étaient sophistiqués, et d'offrir au public des prêts mirobolants, davantage conçus pour enrichir les banques et les courtiers par la multiplication des commissions, que pour protéger l'emprunteur de la cessation de paiement et de la confiscation du patrimoine. C'est ainsi que le pays le plus riche de la planète — les États-Unis — s'est trouvé en situation de surendettement à la fois privé et public, que des millions de ménages ont perdu leur toit et leur retraite, bientôt rejoints par des millions de chômeurs supplémentaires.

Quelles solutions propose Joseph Stiglitz ?

— Que l'on rétablisse au plus vite le Glass-Steagall Act <sup>1</sup>, et que les métiers de banque de dépôt et de banque d'affaires soient séparés et surveillés différemment.

— Que les banques de dépôt (qui ont une fonction d'intérêt public) cessent

de risquer l'argent des déposants en prenant des risques spéculatifs.

— Qu'aucune banque (ou compagnie d'assurance) ne puisse atteindre une taille telle que son éventuelle défaillance paraisse insoutenable (too big to fail).

— Que l'on décourage le shadow banking (les activités hors bilan des banques) et l'« innovation » comptable.

— Que les agences de notation soient payées par la collectivité et non par leurs propres clients, pour exclure tout conflit d'intérêts.

— Que les aides publiques revêtent la forme d'une montée temporaire de l'État dans le capital de l'entreprise, donnant droit de regard sur les nominations et rémunérations des dirigeants.

— Que ces aides servent avant toute chose à financer l'investissement dans les jeunes pousses et les petites et moyennes entreprises, qui sont la principale source d'innovation et d'emploi, et secondairement dans la recherche-développement, qui prépare les innovations de demain et les emplois d'après-demain.

— Que les banquiers centraux agissent avant qu'il ne soit trop tard et avec une vision à la fois immédiate et à long terme, en conciliant indépendance du pouvoir central et cohérence avec les objectifs politiques.

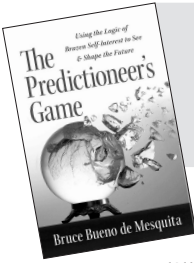
— Enfin, que les prêts immobiliers soient à taux fixes et que les éventuels découverts conjoncturels soient socialisés, pour éviter les cascades de refinancement qui ne profitent qu'aux intermédiaires et aux banques, tout en aggravant la situation des souscripteurs.

1. Autrement appelé *Banking Act*, voté en 1933 pour assainir la situation financière aux États-Unis, notamment en rendant incompatibles les métiers de banque de dépôt et ceux de banque d'investissement, mais largement contourné à compter des années 1970 et finalement abrogé en 1999 (NDLR).

Les 80 dernières pages portent sur la réforme souhaitable de la science économique (et de la société dans son ensemble, pour faire bonne me-

sure), sujet que nous nous garderons d'aborder ici, faute de place.

Pierre Bonnaure



### **BUENO DE MESQUITA Bruce**

#### ***The Predictioneer's Game: Using the Logic of Brazen Self-Interest to See & Shape the Future***

New York : Random House, 2009, 272 p.

Bruce Bueno de Mesquita est un spécialiste de la théorie des jeux. Politologue de formation, enseignant à la New York University, il est également consultant. À ce titre, il peut se targuer d'une longue liste de clients institutionnels, mêlant firmes d'avocats, grandes entreprises, services diplomatiques et même la CIA (Central Intelligence Agency), avec laquelle il a collaboré un temps (cf. le dossier Ferdinand Marcos / transition démocratique aux Philippines<sup>1</sup>).

Son dernier ouvrage, *The Predictioneer's Game*, s'adresse au grand public. On y trouve donc une présentation simplifiée, mais didactique, de la méthode de travail mise au point voici une trentaine d'années par l'auteur, puis affinée à petites touches, à mesure que les dossiers s'accumulaient. Partant de l'idée que les acteurs sociaux sont engagés dans une lutte permanente et qu'ils s'emploient à faire prévaloir ce qu'ils

pensent être leur intérêt optimum (et bien compris), Bruce Bueno de Mesquita nous dit aborder ses études de cas à l'aide de quatre questions basiques : qui ? Quoi ? Dans quel but ? Dans quelle mesure ?

Autrement dit, une fois déterminé qui sont les parties prenantes dignes de considération (et non simplement les décideurs), il s'agit de cerner leurs objectifs effectifs, de jauger leur degré d'implication et de motivation, de mesurer leur pouvoir d'influence<sup>2</sup>, d'anticiper leur façon de réagir face aux coups des autres parties prenantes, le tout au moyen d'estimations quantifiées. Point notable, Bruce Bueno de Mesquita et ses collaborateurs ne procèdent pas en vase clos. Ils dépouillent la presse, scrutent Internet, sollicitent les avis d'experts reconnus (pp. 50-51). Puis ils injectent les données ainsi recueillies dans un logiciel maison qui se charge, nous explique-t-on, de structurer les informations et d'élaborer des simulations dynamiques rendant compte de l'évolution des positions respectives, au fil des propositions et des contre-propositions.

1. Voir FEDER Stanley. « Factions and Policon: New Ways to Analyze Politics ». In WESTERFIELD Bradford H. (sous la dir. de). *Inside CIA's Private World: Declassified Articles from the Agency's Internal Journal*. New Haven : Yale University Press, 1995.

2. Ainsi que leur volonté d'apparaître comme agents de passage ou de blocage.

Le résultat ? L'auteur nous explique avoir remporté une longue suite de succès, depuis les estimations concernant l'accession non anticipée de Charan Singh au poste de Premier ministre, dans l'Inde des années 1970, jusqu'à la détection proactive des fraudes commises par l'état-major d'Enron. Certaines de ses assertions (« un taux de réussite estimé à 90 % », selon une évaluation déclassifiée de la CIA) ont un côté agaçant et mériteraient un regard critique appuyé (identité de l'auteur du rapport / niveau de qualification / teneur des situations soumises à examen, etc.). Néanmoins, on aurait tort d'assimiler *The Predictioneer's Game* à un simple exercice d'autopromotion pour consultant en mal de notoriété.

Les passages dans lesquels l'auteur revisite l'histoire en appliquant sa grille « logiques d'intérêts » se montrent stimulants. Qu'il s'agisse de décoder la position de pouvoir de l'Église catholique dans l'Europe médiévale (pp. 203-214), de comprendre ce qui a fait échouer les tractations militaro-diplomatiques de l'été 1914 (pp. 155-165), de réévaluer les options des élites de Weimar face à la montée du parti nazi allemand (pp. 165-170), le recours à la théorie des jeux ouvre d'intéressantes perspectives pour quiconque cherche à reconstituer les logiques et les calculs des décideurs alors en place, sans passer d'entrée par la case « psycho-biographique » chère à tant d'historiens.

Par ailleurs, l'ouvrage donne quelques exemples de « plantages », non moins instructifs que les inspirations prophétiques (chapitre 8). Ce qui a trait à la réforme avortée du système de santé des États-Unis, durant le premier mandat Clinton,

se révèle de ce point de vue riche d'enseignements : Bruce Bueno de Mesquita avait laissé entendre à son client, une grosse entreprise, qu'une large partie du package gouvernemental obtiendrait l'approbation du Congrès. Or la tentative de réforme a été un fiasco. Revenant sur cet échec, l'auteur pointe deux facteurs auxquels il avait prêté une attention insuffisante : d'une part, la vulnérabilité éthique de Dan Rostenkowski (représentant démocrate, Illinois), président du tout-puissant *House Ways and Means Committee*, pivot législatif de la réforme, soudain ratrapé par la justice pénale pour faits de corruption aggravée ; d'autre part, l'extraordinaire entêtement d'Hillary Clinton, incapable de pratiquer le *give-and-take* (donc de faire des concessions) dans une négociation difficile. Depuis, l'auteur prétend avoir apporté des modifications à son modèle, de façon à ce qu'il fasse une petite place à ce genre de grain de sable.

Les attraits de l'ouvrage ne s'arrêtent pas là. En tant que consultant pour le monde de l'entreprise, Bruce Bueno de Mesquita a été amené à passer de l'état d'observateur à celui de manipulateur. Et ce volet d'activité n'apparaît pas moins intéressant que celui de la haute politique.

*The Predictioneer's Game* explique ainsi comment s'y prendre pour orienter la succession d'un président-directeur général et prévenir la nomination de son ennemi juré, en toute légalité, sans que le conseil d'administration et le comité de sélection ne saisissent la connexion entre ajustements procéduriers, reconfiguration des blocs de votants et émergences électorales « inattendues » (pp. 39-44). Très concrètement, on

voit ainsi comment le bagage professionnel d'un politologue trouve des applications stratégiques dans l'environnement ultraprocédurier d'aujourd'hui.

Riche d'illustrations concrètes et de commentaires originaux, *The Predictioneer's Game* constitue un plaidoyer convaincant pour la mise à contribution systématique de la théorie des jeux (associée à la stakeholder theory, la théorie des parties prenantes). Ses atouts sont triples. D'abord, l'ouvrage explique de manière très cohérente en quoi les décideurs et les négociateurs de haut niveau peuvent bénéficier de ses éclairages, non pas tant pour « connaître l'avenir » que pour identifier en temps

réel les fenêtres de compromis viable qui se présentent à eux<sup>3</sup>. Ensuite, l'auteur prend des risques : ce qu'il dit du rapprochement entre Palestiniens et Israéliens, ou des relations entre Irakiens et Iraniens, semble par moments mésestimer la force des passions et le poids des griefs ; on peut lui savoir gré, en contrepartie, de ne pas verser dans le fatalisme et de proposer des modèles de sortie de crise. Enfin, l'écriture est d'excellente qualité.

Jérôme Marchand

3. Au rang des réserves, le modèle présenté dans l'ouvrage ne prend peut-être pas assez en compte la spécificité des arènes institutionnelles et les règles d'interaction propres qui y ont cours.



**RAISSON Virginie**  
**2033, atlas des futurs du monde**  
 Paris : Robert Laffont, 2010, 204 p.

Diplômée universitaire en histoire, en relations internationales et en géopolitique, Virginie Raisson est directrice du Lépac, laboratoire privé de géopolitique et de prospective. Elle est co-auteur, avec Jean-Christophe Victor, des deux premiers atlas du « Dessous des cartes »<sup>1</sup>, popularisés par les excellentes émissions du même nom sur la chaîne Arte.

Le nouvel ouvrage s'appuie sur un programme lancé par le Lépac en fé-

vrier 2010 à l'occasion de la réunion du Club des talents, organisé par le cabinet DDI (Development Dimensions International) et le quotidien Les Échos. Avant de passer au contenu, saluons l'exceptionnelle qualité graphique de la mise en page et l'originalité des diagrammes, dues à Christian Garon et Véronique Desanlis.

L'atlas passe successivement en revue la ressource humaine (démographie, migrations, urbanisation), les limites à la croissance (alimentation, eau, énergie, forêts, biodiversité), et le changement climatique et la mondialisation des risques naturels.

Pourquoi avoir choisi l'horizon 2033, plutôt qu'un chiffre rond comme

1. *Le Dessous des cartes. Atlas géopolitique et Le Dessous des cartes. Tome 2, atlas d'un monde qui change.* Paris : Tallandier, respectivement 2006 et 2007.

2050 ? C'est que 2033 marque un basculement du monde : la Chine dépasse les États-Unis en termes de produit intérieur brut (PIB) ; l'Europe-G8<sup>2</sup> recule de la deuxième à la troisième place, et le Japon de la troisième à la cinquième ; l'Inde saute du huitième rang au quatrième ; les populations des pays développés se heurtent aux multiples conséquences du vieillissement ; l'implosion démographique brise l'élan de l'Allemagne et de la Russie, et n'épargne les États-Unis que dans la mesure où l'immigration légale reste très forte, ce qui transforme le profil du pays ; l'exode des populations commence à refléter

le changement climatique ; les usages de la terre et de l'eau sont en pleine transformation...

La tonalité générale de ce remarquable exercice de prospective est que le XXI<sup>e</sup> siècle s'annonce riche de menaces, mais que l'humanité est en mesure d'y faire face, pour peu qu'elle sache anticiper, faire des choix et coopérer (vaste programme !). « Oui, la planète pourrait produire suffisamment de ressources alimentaires pour tous et le réchauffement climatique est encore maîtrisable ! Non, la Terre n'est pas surpeuplée et l'Afrique n'est pas condamnée à rester pauvre. » Le futur n'est pas écrit, nous disposons de suffisamment de ressources matérielles et intellectuelles pour forger notre avenir au lieu de le subir.

Pierre Bonnaure

2. Sous-ensemble de l'Union européenne qui participe aux travaux du G8, qui comprend l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.



**COHEN Élie**

**Penser la crise**

**Paris : Fayard, 2010, 320 p.**

Élie Cohen, directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique) et à la Fondation nationale des sciences politiques (Paris), est un économiste qui a l'habitude d'appeler un chat un chat et d'aller au-delà du discours convenu. Dans *L'Ordre économique mondial* et *Le Nouvel Âge du capitalisme* (Paris : Fayard, respectivement 2001 et 2005), il contribuait à une nécessaire prise de conscience : celle d'une mutation des rapports de forces et des données de l'économie mondiale. Dans *Penser la crise*, il a

l'ambition non de répéter ce qui a déjà été écrit des centaines de fois sur son aspect déroutant, mais de mettre en lumière ses causes à la fois conjoncturelles, politiques et théoriques.

Il souligne une triple défaillance du système : celle des marchés, dont Alan Greenspan (président de la Réserve fédérale américaine de 1987 à 2006), avec beaucoup d'autres, pensait qu'ils s'autoréguleraient ; celle de la discipline financière tournée non par les banques dans leurs habits officiels, mais au travers d'organismes hors règles dans une « périphérie proliférante » ; celle de la

théorie économique, incapable de modéliser — en dépit des sophistications mathématiques — les interactions dynamiques de la finance et de l'économie réelle dans un monde globalisé. La notion de risque s'est diluée avec l'innovation financière qui, même si elle a contribué à développer l'activité utile, a surtout eu pour effet de mettre la finance au service d'elle-même.

L'ouvrage comporte d'excellents passages sur la rationalité des marchés et des acteurs, contredite par les anticipations mimétiques. Le rôle des marchés financiers est de fournir des liquidités, l'argent disponible étant attiré par des chances de gain (sans oublier le risque de pertes, ce qui est souvent oublié dans les périodes d'euphorie). Or, curieusement, le risque de liquidité a été négligé par la théorie moderne. Même quand l'argent existe, il peut manquer si les partenaires ne se font plus confiance. Il a suffi de quelques faillites bancaires pour que les banques cessent de « prêter ». Il est vrai que les banques centrales, gardiennes des règles, ont laissé se développer des titres mélangeant le bon et le moins bon, et la titrisation au-delà du raisonnable.

On recherche désormais le moyen de pousser les banques à discipliner leurs crédits (par exemple en exigeant d'elles une plus grande masse de fonds propres). Mais évitera-t-on les nouvelles excroissances non contrôlables ? Le débat n'a pas fini de se prolonger, d'autant que les approches

de la régulation varient selon les zones (Europe, zone anglo-saxonne et zones émergentes).

Élie Cohen consacre de longs et utiles passages au « décorticage » des déviations de certains outils financiers, notamment les dérivés de crédit conçus pour se couvrir dans les opérations classiques et devenus moyens de spéculation : ainsi les CDS (credit default swaps), en principe garanties financières contre les risques notamment de faillite. En réalité, des spéculateurs se sont couverts largement, tout en jouant par ailleurs à la baisse de la valeur concernée en espérant sa faillite pour empêcher les primes. C'est dire si l'éthique a été quelquefois malmenée. C'est dire aussi que même si de nouvelles règles s'instaurent, elles ne suffiront pas si elles ne s'accompagnent pas de disciplines qui ne sont pas seulement techniques. Utopie ?

Élie Cohen termine par deux réflexions. L'une sur la réduction de l'hypertrophie financière, souhaitable mais discutée. L'autre sur la globalisation qui, selon lui, devra passer par l'adoption de politiques nationales réparatrices et redistributrices, faute de quoi la demande de protection s'accroîtra. Le monde se reconfigure autour de nouveaux ensembles économiques et monétaires. Mais il y aura à la fois progrès économiques et sociaux, et crises. Le travail d'Élie Cohen devrait contribuer à mieux prévoir les crises.

Michel Drancourt



**PERTHUIS Christian (de)**

**Et pour quelques degrés de plus... Changement climatique : incertitudes et choix économiques**

Pearson : Paris, 2010, 290 p. (2<sup>e</sup> édition refondue)

Une première édition de cet ouvrage a été publiée en mars 2009, en prévision de la conférence de Copenhague de décembre et pour en éclairer les enjeux. Cette seconde édition refondue est l'occasion de dresser un bilan de cette conférence, mise en perspective dans le cadre global de la « négociation climatique internationale » (chapitre 8), et d'esquisser de nouveaux scénarios à la lumière de ses résultats, avant le rendez-vous de Cancún (29 novembre-10 décembre 2010).

Par rapport à la première édition, Christian de Perthuis insiste délibérément sur les incertitudes inhérentes à la science du climat, en réponse aux controverses dont ont fait l'objet les travaux du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) début 2010, ces incertitudes ne pouvant pas, selon lui, justifier l'inaction (chapitre 1). En effet, les risques de l'inaction face au changement climatique, même s'ils sont difficiles à quantifier, sont potentiellement énormes tant au niveau climatique qu'aux niveaux écologique, économique, social et politique. Le risque de l'action sur lequel nous alertent les climato-sceptiques, serait un gaspillage de ressources au détriment de la lutte contre la pauvreté énergétique et d'autres causes jugées prioritaires. Ce risque semble pourtant minime à l'auteur puisque les dépenses engagées serviront simultanément à amorcer « deux mu-

tations radicales » indispensables : la diversification des sources d'énergie et donc la réduction de la dépendance à l'égard des combustibles fossiles, d'une part ; l'intensification de l'agriculture garantissant à la fois sécurité alimentaire — particulièrement fragilisée par la crise de 2008-2009 — et préservation des forêts, d'autre part.

Encore plus pédagogique que le premier si c'est possible, cet ouvrage aborde sereinement les problèmes, s'efforçant d'adopter une « approche de responsabilité », juste milieu entre catastrophisme et climato-scepticisme. Il prend en compte l'actualité récente pour déjouer les idées reçues, par exemple « l'idée qu'un pétrole cher facilite le virage vers la société bas carbone » (chapitre 3), alors que le charbon est en fait le premier bénéficiaire du recul du pétrole, ou l'idée selon laquelle les spéculations financières sur le marché du carbone en constitueraient les principaux dysfonctionnements, alors que les premières fraudes sont apparues sur le marché au comptant (chapitre 4). Revenant sur l'échec de la taxe carbone en France, il réaffirme sa conviction que le couplage de taxes nationales avec le système de quotas est un bon moyen de prendre en compte l'ensemble des émissions énergétiques (chapitre 4).

Dans le chapitre 8, inédit, Christian de Perthuis analyse les raisons pour lesquelles la conférence de Copenhague n'a pas été l'avancée histo-

rique que l'on espérait. En fait, « ni échec ni avancée historique », elle « marque [...] un déplacement du centre de gravité de la négociation climatique reflétant le poids croissant des grands pays émergents », notamment de la Chine, dans le processus de décision, mais aussi le « retour en force de la diplomatie américaine » et le recul de l'Europe, qui n'a pas su promouvoir son « principal atout », le système de cap and

trade. La crédibilité de l'accord qui a malgré tout été signé, essentiellement par les pays non engagés dans le protocole de Kyoto, dépend désormais de leur capacité à mettre en place et à coordonner des instruments économiques existants — les mécanismes de quotas et de projets, présentés dans les chapitres 4 et 6 — pour réguler et tarifer leurs émissions énergétiques.

Lucie de Villepin



**ROSA Hartmut**

**Accélération. Une critique sociale du temps**

Paris : La Découverte (coll. Théorie critique), 2010, 480 p.

Hartmut Rosa, philosophe et sociologue allemand, n'est bien évidemment pas le premier à constater que l'accélération du temps et de l'histoire est une caractéristique essentielle de la modernité. Il cite d'ailleurs avec soin dans son ouvrage tous les pionniers de la sociologie qui, de Marx à Weber en passant par Simmel ou Durkheim, ont fait ce même constat. Mais son analyse va, heureusement, plus loin.

L'auteur a d'abord le mérite de ne pas tout mélanger dans ce qui accélère, et distingue trois dimensions de l'accélération : l'accélération technique (amélioration dans les transports, la communication et la production), l'accélération du changement social (par exemple, accélération de la transformation des structures familiales et professionnelles, des styles artistiques, etc.) et enfin l'accéléra-

tion du rythme de vie (par exemple, réduction de la durée consacrée aux repas ou au sommeil) qui se traduit subjectivement par un sentiment d'urgence, de stress et de pression temporelle. Cette distinction, rarement établie à notre connaissance, est bienvenue et permet d'éviter quelques poncifs aussi malheureux que fréquents.

L'auteur consacre un chapitre à chacune de ces dimensions de l'accélération sociale. Si les développements concernant l'accélération technique ne nous apprendront pas grand-chose (saviez-vous néanmoins que la vitesse moyenne des calèches privées sur les routes françaises a plus que doublé entre 1814 et 1848, passant de 4,5 à 9,5 km à l'heure ?), on trouvera nombre de développements intéressants dans les chapitres consacrés respectivement à l'accélération du changement social et à celle du rythme de vie.

Les chapitres suivants portent d'une part sur les relations qui existent

entre les trois formes de l'accélération sociale, et d'autre part sur les moteurs externes de l'accélération : moteur économique (le système capitaliste), moteur sociostructurel (la complexification des systèmes entraîne une raréfaction du temps) et moteur culturel. Si l'analyse des interactions entre les trois formes de l'accélération n'est pas toujours convaincante — sauf lorsque H. Rosa fait remarquer que l'expérience de l'accélération et de la pénurie de temps ne peut être une simple conséquence de l'accélération technique, dans la mesure où celle-ci devrait au contraire nous faire gagner du temps —, celle qui concerne les moteurs externes, et notamment le moteur culturel, l'est davantage. Ainsi, selon l'auteur, l'accélération du rythme de vie est une réponse moderne à la mort : en multipliant les expériences à l'infini, en densifiant le temps, on repousse indéfiniment l'issue finale, qui s'éloigne d'une infinité d'événements à venir.

Mais H. Rosa, dans son ouvrage, ne fait pas que clarifier des concepts, décrire des mécanismes ou encore démêler l'écheveau des causes et des effets. Il propose une thèse, pour le moins pessimiste. Selon lui, en effet, l'accélération sociale a franchi, dans la « modernité tardive », un seuil critique. Tandis que la vitesse du changement social était approximativement synchronisée avec la succession des générations dans la « modernité classique », elle a augmenté jusqu'à atteindre un rythme tendanciellement intragénérationnel dans la modernité tardive.

Ce franchissement de seuil a des conséquences tant individuelles que collectives. Au niveau individuel, l'ac-

célération du changement est aujourd'hui telle que la vie, en tant que totalité d'un déroulement biographique, perd sa direction, ne fait que piétiner à un rythme de plus en plus rapide, d'où le sentiment de plus en plus répandu d'une « immobilité fulgurante ». Au niveau collectif, parce que les diverses structures de la formation de la volonté politique, de la prise de décision et de sa mise en œuvre, inhérentes aux systèmes de démocratie représentative, ne peuvent suivre le rythme des évolutions sociales, la société perd le caractère de projet qu'il s'agirait de mettre en œuvre politiquement.

Comment va se terminer l'histoire de l'accélération ? L'auteur propose dans sa conclusion quatre scénarios d'évolution qui intéresseront sans doute les prospectivistes. Le scénario qui lui semble le plus vraisemblable est aussi le plus sombre puisque la société moderne y paie « la perte de sa capacité à équilibrer les forces du mouvement et de la permanence en provoquant des catastrophes nucléaires ou climatiques, en développant de nouvelles maladies se propageant à une vitesse fulgurante, en assistant à de nouvelles formes d'effondrement politique et à l'éruption d'une violence incontrôlable, qui peuvent surgir particulièrement là où les masses exclues des processus de croissance et d'accélération entrent en résistance contre la société de l'accélération ».

L'ouvrage d'H. Rosa souffre parfois d'un abord ardu et de quelques développements confus d'un point de vue conceptuel. Son ambition théorique, qui doit être soulignée tant elle est devenue rare aujourd'hui dans les sciences sociales, a aussi pour revers

*inévitable un excès de systématisme qui explique peut-être le pessimisme final de l'auteur : tout s'enchaîne tellement bien dans cette théorie de l'accélération sociale que rien ne peut arrêter celle-ci. L'hypothèse de limites intrinsèques (autres que catastrophiques) à l'accélération,  $\gamma$*

*compris technique, n'est pas vraiment évoquée. Malgré ces lacunes, cet ouvrage, de par son érudition et son ambition, constitue une contribution remarquable aux théories de la modernité.*

Pierre-Yves Cusset



**LAGRANGE Hugues**

***Le Déni des cultures***

Paris : Seuil, 349 p.

Voir l'analyse de cet ouvrage par Michèle Tribalat, en page 47 de ce numéro.

# *futuribles* - no. 371 - February 2011

## **The Development of Cooking and Eating Habits in France: A Conspectus of Major Trends**

*Céline Laisney*

From time immemorial France has been famed for its gastronomy, which each year draws many foreign tourists to the country and into its restaurants. In these days of a quickening pace of life, however, when both partners work and there are so many sources of – actual and virtual – leisure activity, are the French still attached to their gastronomy and do specific food styles still prevail in France?

Céline Laisney has investigated this topic and she proposes, in two articles (the second will appear next month), to take stock of French cooking and eating habits. This first article focuses on developmental trends in recent decades. It enables us to see how the French eat today and the major trends likely to influence their cooking and eating habits in future years. After indicating the (relative) decline in expenditure on food in France and the qualitative changes in food consumption, Laisney reminds us of the degree to which inequalities still exist in this area (malnutrition, food insecurity etc.). She also stresses the increased consumption of ready meals and meals eaten outside the home, and the diversification of sites of food purchase, which attest to a degree of “catch-up” with behaviour observed in other – chiefly Anglo-Saxon – countries. At the same time, however, she shows that the French model of cooking and eating (which maintains the centrality of good food and the conviviality that goes with it) is holding up well and still has a meaningful presence.

## **Cultivable Land Worldwide Not in Cultivation: Sufficient Land Available for Humanity's Sustainable Food Security?**

*Laurence Roudart*

At the request of the French ministry of Food, Agriculture and Fisheries, a study was carried out in 2009 by Laurence Roudart on the current and future availability of cultivable

land. The three databases she analysed indicates that the land area utilisable for rain-fed cultivation (without need of irrigation) that is not yet being farmed is, globally, very extensive – particularly in South America and Sub-Saharan Africa. On the other hand, this particular resource seems to be scarce or even to have been exhausted in the Middle East and Asia. Global warming would probably lead to a – small – increase in cultivable land, but would reduce the cultivable areas available in developing countries, particularly in South and South-East Asia, where such land is already a scarce resource.

The world's cultivable areas seem greatly to exceed what is necessary to guarantee humanity's food security. This conclusion remains true even if we assume relatively low growth in agricultural yields along the lines of a “sustainable, doubly green revolution” and exclude from cultivation all the currently protected zones and the forests. It is true even if we take into account the plausible effects of global warming. However, the sustainable exploitation of cultivable land resources requires appropriate public policies on agricultural prices, on access to land, and on research-and-development targeted at the needs and potential of poor producers.

## **Food Crises and Agricultural Markets**

*Jean Paul Jamet*

Nearly three years ago, in 2008, the world saw one of the biggest increases in agricultural prices, which led, among other things, to sustained rioting in developing countries, where the populations could no longer purchase basic foodstuffs. Jean-Paul Jamet, a specialist in agricultural economics, looks back over that price spike, which gave way to a marked fall in prices the following year.

In this article Jamet shows what were the conjunctural (e.g. climatic incidents in certain regions), structural (reduced scientific and technical progress, lesser intensity of production processes) and systemic (weakness of the US dollar, financial crisis, rise in energy prices) factors affecting the demand for, and supply of, agricultural products, leading

to the instability and volatility we have seen in agricultural markets in the last few years. He goes on to stress the need to revise agricultural policies and the organization of agricultural markets in such a way as to mesh better with development policies and thus avoid the recurrence of such food price crises. As he sees it, this may involve rethinking the way food supplies are managed, a more responsible flexibility in production subsidies, and a form of regulation that is more regional than global etc., all the while respecting current ecological constraints.

### **Immigration and Multiculturalism: On Hugues Lagrange's *Le Déni des cultures***

*Michèle Tribalat*

With his book *Le Déni des cultures* (Paris: Seuil, 2010), the sociologist Hugues Lagrange sparked off a polemic within France. Having established, through local studies, that young people from Sahelian Africa were over-represented in criminal activity in France, he explained this phenomenon mainly in terms of cultural factors, including lack of independence on the part of women, paternal authoritarianism and polygamy. These factors are themselves aggravated by the reception France affords its immigrants.

Michèle Tribalat, a demographer specializing in ethnic and migratory issues, has read this work for *Futuribles* and presents her analysis of it here. Though she finds the importance of cultural factors well supported by the local analysis, she rejects the findings that morals in Europe have become less liberal and borders increasingly closed. Migratory flows and the proportion of persons of foreign origin in the population actually increased in many European countries during the years 1990-2000.

Tribalat argues that it is this real development and the attendant conflicts over modes of life and values that explain a rise in ethnic tensions, including in states with a reputation for tolerance, such as the Nordic countries. However, underlying these tensions there is often an appeal to the importance of the principles on which liberal democracies are based. Michèle Tribalat is astonished at Hugues Lagrange's advocacy of greater multiculturalism, given the picture he has himself established of the devastating effects of certain specific cultural characteristics.

### **Chronicle of a Revolution Foretold: the Coming of Information Technology and Cybernetics (future of yesteryear)**

*Dominique Dubarle*

Dominique Dubarle, the author of this article, which first appeared in 1948, was a Dominican friar. A philosopher and theologian, he was Dean of the Faculty of Philosophy of the Catholic Institute in Paris and also an expert at the Second Vatican Council. He was also intimately conversant with mathematical logic and nuclear physics.

This article first appeared three years after the first electronic calculating machine came into service in 1945 in the United States (though electro-mechanical calculators had been built before the war). This was the ENIAC machine (Electronic Numerical Integrator Analyser and Computer). During the Second World War, the British had built the *Colossus* calculating machine and broken the Wehrmacht's secret *Lorenz* code with it. The life of ENIAC was short and it was, at the time, the only known example of an operational electronic "computer". As early as 1945 the mathematician John von Neumann had proposed building a more efficient model operating on binary logic.

Dominique Dubarle's article was a genuine piece of scientific foresight, since it formulated hypotheses on the development of future calculating machines and their application to many sectors of economic, social and political life that have since proved accurate. It is noteworthy, for example, that he points out the importance of computers for the rapid processing of data and their use for "automatic bibliographical listing", which is possible today thanks to the World Wide Web. He also stressed the importance of the founding text of cybernetics which Norbert Wiener had just brought out in France with the Hermann publishing house: *Cybernetics, or Control and Communication in the Animal and the Machine* (Paris, 1948).

As a philosopher and subtle mathematician, Dominique Dubarle ended his article with a warning against the dangers of blind faith in the virtues of these new sciences: "human processes" could not, he said, be predicted with the aid of "cold mathematics." These premonitory remarks might also have been profitably studied before the crisis of 2008 by the enthusiastic proponents of financial mathematics.

**Debt, The Member States and Europe**  
*Jean-François Drevet*

The economic and financial crisis that marked the end of the last decade forced many European states to increase their debt levels to come to the assistance of the citizens and economic actors who had suffered its effects. Some, like Greece or Ireland – and, to a lesser extent, Spain and Portugal – have paid a heavy price for that crisis, being called to account by the European Union (but also “rescued” by European solidarity). Others, like France, continue to run up public deficits, increasingly flouting the Maastricht criteria which are among the main

foundations of economic and monetary union, apparently oblivious of the issues at stake and the very serious consequences that may ensue from perpetuating indebtedness on this scale.

Clearly aware that France is moving on to very treacherous ground here, Jean-François Drevet devotes this column to the question of EU member states’ debt. He reminds us of the disparities between the various states, but also sounds alarm bells, stressing the need to make it clear – particularly to French public opinion – that France cannot very much longer escape budgetary austerity or the sacrifices associated with it. ■

*Futuribles* is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year), also available in electronic form on the *Futuribles* website. Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

*Chief Editor* : Hugues de Jouvenel

Futuribles : 47, rue de Babylone, 75007 Paris, France. - Tel. : 33 (0)1 53 63 37 70  
Fax : 33 (0)1 42 22 65 54 - E-Mail : [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com) - Website : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)